



MUSÉE DE LA  
**LUTHERIE** ET  
DE **L'ARCHÈTERIE**  
FRANÇAISES

**PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL**  
**2018 – 2023**



## SOMMAIRE

### INTRODUCTION : MUSÉE DE FRANCE ET PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL .....p.5

- 1- UN MUSÉE DE FRANCE
- 2- QU'EST-CE QU'UN PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL ?
- 3- UNE ECRITURE CONCERTÉE DANS LE CADRE DU PROJET DE TERRITOIRE

### A - ETAT DES LIEUX .....p.7

- 1- UN MUSÉE DE FRANCE EN ZONE RURALE VALORISANT UN SAVOIR-FAIRE LOCAL CONNU INTERNATIONALEMENT .....p.9
- 2- LE CONCEPT DU MUSÉE : COMMENT LA MUSIQUE VIENT AUX INSTRUMENTS ? .....p.17
- 3- LA COLLECTION .....p.18
- 4- CONSERVATION PRÉVENTIVE : COLLECTION ET BÂTIMENTS .....p.27
- 5- PARCOURS ET MUSÉOGRAPHIE .....p.38
- 6- LE MUSÉE ET SES PUBLICS .....p.45
- 7- COMMUNICATION : UNE IMAGE CONFORME MAIS UNE DIFFUSION LIMITÉE .....p.61
- 8- MOYENS ET FONCTIONNEMENT .....p.66

### B – PROJET .....p.73

- 1- LE MUSÉE, UN PROJET DE DEVELOPPEMENT DURABLE .....p.75  
*Politique d'acquisition (2018 – 2023)* .....p.77
- 2- LE CONTEXTE DU PROJET : MIRECOURT, UN NOM VALORISER .....p.81
- 3- LE CONCEPT DU PROJET : LE MUSÉE DE MIRECOURT .....p.82
- 4- LE MUSÉE, FACTEUR DE COHÉSION SOCIALE .....p.83
- 5- LE MUSÉE PARTICIPE DE L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE .....p.84
- 6- LE MUSÉE MOTEUR D'UNE DYNAMIQUE TOURISTIQUE TERRITORIALE .....p.85
- 7- LE MUSÉE PORTEUR D'UN PROJET DE DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE .....p.87
- 8- MOYENS ET FONCTIONNEMENT .....p.88
- 9- CALENDRIER PREVISIONNEL .....p.89
- CONCLUSION : PROGRAMME SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE – ELEMENTS DE PROGRAMMATION .....p. 90

### LES ANNEXES .....p.107

- 1- HISTOIRE DE LA CONSTITUTION DE LA COLLECTION .....p.109
- 2- INSTRUMENTS ACQUIS ET EXPOSÉS ENTRE 2003 ET 2017 .....p.111
- 3- LA RÉSERVE - RÉPARTITION DES SURFACES .....p.116
- 4- ÉTAT DES LIEUX DANS LES RÉSERVES DU MUSÉE .....p. 117
- 5- LE SERVICE DES PUBLICS COURS STANISLAS .....p.126
- 6- LES TARIFS EN 2018 – VISITEURS INDIVIDUELS ET EN GROUPES .....p.127
- 7- UNE DÉMARCHE DE TRAVAIL PAR PROJETS (2011-2015) .....p.129
- 8- BUDGETS FONCTIONNEMENT / INVESTISSEMENT / PROJETS DU MUSÉE ET PROJETS ASSOCIÉS (2015 – 2017) .....p.132
- 9- TABLEAU RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS DU MUSÉE (2011 – 2015) .....p.133
- 10- RAPPORT SUR L'ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT CLIMATIQUE DES SALLES DES MUSÉES ET DES RÉSERVES .....p.135
- 11- PROJET DE VALORISATION DE LA FACTURE INSTRUMENTALE À MIRECOURT – DESTINATION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER GEROME .....p.143
- 12- LES DELIBERATIONS DES COLLECTIVITES VALIDANT LE PROJET .....p.151



## INTRODUCTION : MUSÉE DE FRANCE ET PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL

### 1- Un musée de France

L'Appellation « musée de France » a été créée par la loi du 4 janvier 2002. Le musée de la lutherie et de l'archèterie a été labellisé en août 2002.

Un « musée de France », au sens de cette loi, se définit par « toute collection<sup>1</sup> permanente composée de biens dont la conservation et la présentation revêtent un **intérêt** public et organisée en vue de la connaissance, de l'éducation et du plaisir du public » (Art. L. 410-1.).

Le musée propriétaire d'une telle collection doit répondre en outre à des critères spécifiques pour obtenir cette appellation :

- L'engagement sur les missions : conserver, restaurer, étudier, enrichir les collections ; les rendre accessibles au public ; mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion ; contribuer aux progrès et à la diffusion de la recherche (Art. L. 441-2.).
- Être obligatoirement dirigé par un personnel scientifique issu de la filière culturelle territoriale ou nationale (conservateur ou attaché de conservation).
- Disposer en propre ou en réseau avec d'autres musées, d'un service éducatif.
- Tenir à jour un inventaire de ses collections.
- Rédiger un projet scientifique et culturel (PSC) qui fixe ses grandes orientations.

### 2- Qu'est-ce qu'un projet scientifique et culturel ?

Le projet scientifique et culturel (PSC) est un document de référence devenu une obligation pour les musées de France depuis les décrets de la loi de 2002, aujourd'hui rassemblés dans le livre IV du Code du patrimoine. En 2016, la loi « Liberté de la création, architecture et patrimoine » (LCAP) renforce cette disposition en rappelant que **le PSC fait partie pleinement des missions permanente des musées de France** (L. 452-2-1).

Ce document a vocation à recouvrir toutes les activités du musée en établissant un bilan scientifique et technique de la gestion des collections et des moyens mis en œuvre pour répondre aux missions des musées de France (Article L441-2) :

- a) Conserver, restaurer, étudier et enrichir leurs collections ;
- b) Rendre leurs collections accessibles au public le plus large ;
- c) Concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture ;
- d) Contribuer aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion

Il s'agit donc d'un document stratégique pour inscrire l'activité d'une équipe dans un cadre précis, qui doit faire l'objet d'une validation par le ministère de la culture, le propriétaire et par le gestionnaire le cas échéant.

---

<sup>1</sup> Pour mémoire, les collections des musées de France sont imprescriptibles. Les collections des musées de France appartenant à une personne publique font partie du domaine public et sont à ce titre inaliénables (Code du patrimoine, Livre IV, Titre V, Chap 1).

### **3- Une écriture concertée dans le cadre du projet de territoire**

L'équipe du musée s'est mobilisée pleinement dans l'écriture du projet à partir des recommandations définies par les élus, notamment dans le cadre des grandes orientations du projet de territoire, où le musée est envisagé comme un projet de développement durable, un élément de l'attractivité du territoire, facteur de cohésion sociale, moteur d'une dynamique touristique territoriale et participant au projet de développement économique.



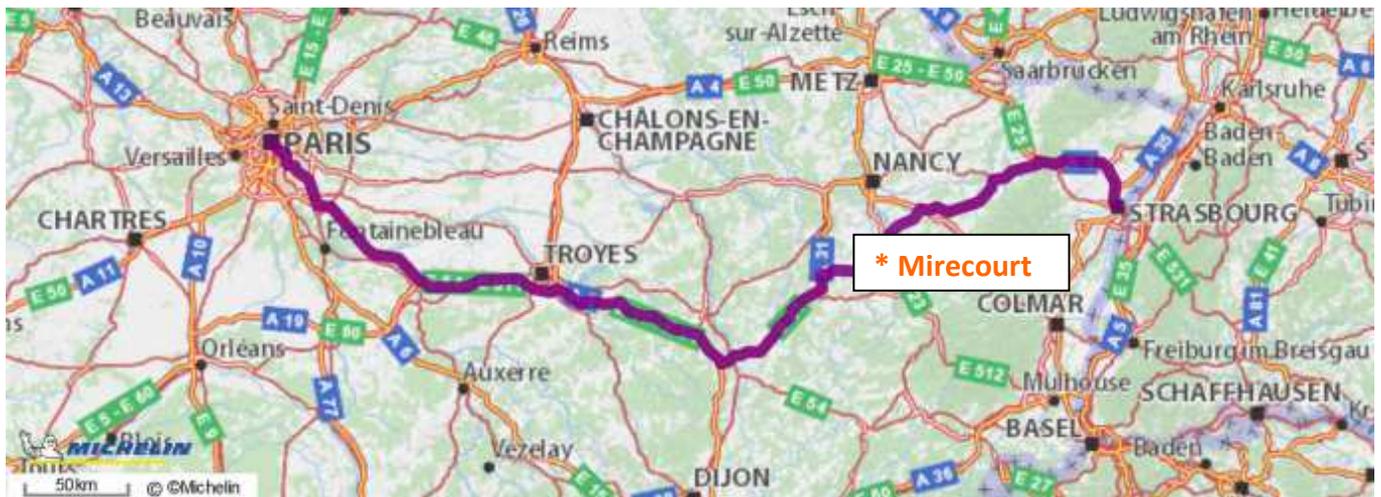
## A - ÉTAT DES LIEUX



## 1- UN MUSÉE DE FRANCE EN ZONE RURALE VALORISANT UN SAVOIR-FAIRE LOCAL CONNU INTERNATIONALEMENT

Lorsque le nom de Mirecourt est prononcé en France et à l'étranger par un public même seulement curieux, il est immédiatement associé à la lutherie, et à son instrument le plus emblématique, le violon.

La ville de Mirecourt est située dans le département des Vosges. La ville qui compte 5 461 habitants (2014) est le bourg centre de la nouvelle Communauté de communes Mirecourt – Dompain, créée en janvier 2017, qui réunit 76 communes pour 20 400 habitants.



### a- Le territoire en quelques chiffres

Dans un contexte de ségrégation sociale, économique et culturelle de plus en plus marqué entre les territoires urbains, ruraux périurbains et ruraux isolés, la Communauté de communes Mirecourt-Dompain est confrontée à une stagnation démographique (voire à une baisse significative pour Mirecourt) et à une fragilité sociale<sup>2</sup>. Le vieillissement de la population est plus important que la moyenne nationale alors que la population de moins de 20 ans s'élève à 23,82 %.

Cependant, Mirecourt, le bourg-centre de cette communauté rurale, offre les produits et services de première nécessité. C'est l'un des 12 pôles d'emplois ruraux du département des Vosges. Les retraités sont la catégorie socioprofessionnelle la plus représentée du territoire (30,55 %), suivis des ouvriers (16,7 %), des employés (16,1 %) et des professions intermédiaires (14,05 %) alors que les agriculteurs ne représentent plus que 1,7 %. 90,35 % des emplois sont des emplois de salariés.

Ils sont principalement concentrés dans trois communes : Mirecourt, Mattaincourt et Dompain. Le taux de chômage (au sens du recensement) est d'environ 12,25 %. Ce sont les jeunes de 15 à 24 ans qui sont les plus touchés. 36,5 % de la population est sans formation qualifiante ou professionnelle. En 2012, le revenu net imposable moyen par foyer fiscal se situait sous la moyenne départementale (21 054 €) et sous la moyenne de l'ancienne Région Lorraine (23 479 €).

### b- Quelques repères historiques

Située au cœur du Xaintois<sup>3</sup>, grenier à blé de l'ancienne Lorraine, Mirecourt, dès le Moyen âge, profite de l'essor de l'artisanat et du commerce. Chef-lieu de l'important « Bailliage de Vôge » du Duché de Lorraine, la ville connaît un riche développement urbain et exerce une influence certaine sur les villages

<sup>2</sup> A noter qu'un habitant de Mirecourt sur trois vit en HLM (33,66%) : c'est le taux le plus important du département.

environnants. Aujourd’hui elle abrite encore un riche patrimoine bâti illustrant les différentes périodes de son histoire.

Les productions et ventes de dentelle, puis de lutherie, et enfin d’instruments de musique mécanique deviennent dominantes au XVIII<sup>e</sup> siècle. L’histoire contemporaine économique et culturelle de la ville est profondément liée au développement de la facture instrumentale : instruments à cordes frottées, à cordes pincées, archets, orgues et instruments de musique mécanique, accessoires, scieries de bois de lutherie, petites usines d’outillage, etc. L’industrialisation de la production de la lutherie au XIX<sup>e</sup> siècle contribue à l’essor économique de la ville.

Le déclin dramatique de cette activité au cours du XX<sup>e</sup> siècle est freiné grâce à la création de l’École nationale de lutherie en 1970 (au sein du lycée Jean-Baptiste Vuillaume). Aujourd’hui, une trentaine d’élèves y débute leur formation et une vingtaine d’artisans d’art et d’ouvriers fabrique des instruments – à cordes frottées et à cordes pincées – des archets et des accessoires, entretient et restaure des instruments anciens. Le patrimoine est valorisé au musée de la lutherie et de l’archèterie.



*De gauche à droite : Elève et professeur à l’École nationale de lutherie (cliché B. Buob), Atelier de luthier R. Terrier, Atelier d’archetier C. Baroin, (clichés E. Didym)*

### **c – Des potentialités touristiques**

Mirecourt est facilement accessible en voiture, desservi par bus. La desserte par voie ferroviaire vient d’être supprimée. La localisation de Mirecourt lui permet de bénéficier de potentialités touristiques :

- La proximité des principales villes alentour : Nancy et Épinal ;
- La position centrale entre deux axes routiers importants, l’autoroute A31 et la nationale 57 ;
- La proximité des stations thermales de Vittel et de Contrexéville ;
- L’aéroport d’Épinal – Mirecourt situé sur le territoire de la Communauté pourrait être un levier de développement. Actuellement cet aéroport ne propose que quelques offres « au départ... »

<sup>3</sup> Le Xaintois est situé dans l’ouest du département des Vosges, communément désigné « la Plaine des Vosges », en fait un vaste ensemble de plateaux et de dépressions d’origine jurassique, prolongement des côtes de Lorraine, en bordure orientale du Bassin Parisien.

vers Nice (vols réguliers) et vers d'autres destinations méditerranéennes (vols à dates programmées entre avril et août).



L'office de tourisme de Mirecourt et des environs est une structure associative gérée par des bénévoles. Les moyens matériels, humains et financiers limités dont elle dispose ne lui permettaient pas d'assurer une mission offensive de promotion du territoire. A partir de 2017, les moyens humains sont renforcés par la mise à disposition d'un cadre titulaire, directrice, qui rejoint l'animatrice chargée d'accueil salariée de l'association depuis 1998 et titularisée au sein de la collectivité depuis janvier 2018. Un projet de développement touristique est actuellement en cours d'élaboration en partenariat avec les autres offices de tourisme de la « Plaine des Vosges »<sup>4</sup>.

La communication de l'office de tourisme repose principalement sur la notoriété internationale de la ville en regard de la facture instrumentale et l'exposition du musée de la lutherie et de l'archèterie est le produit d'appel pérenne du territoire (ouvert toute l'année sauf en janvier).

#### **d- Le musée et son environnement**

La collection du musée de Mirecourt et les bâtiments qui l'abritent appartiennent à la Ville de Mirecourt.

<sup>4</sup> Ce sont les offices de tourisme de l'Ouest des Vosges (Neufchâteau, Vittel et Contrexéville).

L'histoire et les savoir-faire liés à la fabrication de dentelles et à la facture d'instruments de musique mécanique sont présentés aux publics à la maison de la musique mécanique et de la dentelle. Ces deux établissements sont placés sous la responsabilité de la directrice du musée.

Depuis janvier 2017, la gestion du musée de la lutherie et de l'archèterie françaises et de la maison de la musique mécanique et de la dentelle est prise en charge par **la Communauté de communes Mirecourt – Dompaire** qui, en complément de la compétence « tourisme », a opté pour la compétence « culture ».

A côté de la médiathèque, de l'école de musique et du cinéma, le musée de Mirecourt<sup>5</sup> est **un acteur structurant de la vie culturelle intercommunale**.

Cette dimension territoriale élargie offre de nouvelles perspectives liées à la conduite d'un projet transversal de développement – **le projet culturel intercommunal** – et à de nouveaux modes décisionnels riches de concertation et de partenariats. Avec l'école de musique, le musée est à l'origine de la création en 2013 d'un **contrat territorial d'éducation artistique et culturelle**<sup>6</sup>, tout d'abord porté par la Communauté de communes du Pays de Mirecourt (30 communes, 11 775 habitants) et aujourd'hui par celle de Mirecourt – Dompaire. Le contrat est le support d'actions développées pendant le temps scolaire dans les différents établissements du territoire<sup>7</sup>. Il devrait à terme inclure les actions proposées hors temps scolaires par les établissements culturels intercommunaux (médiathèque, école de musique et musée) auprès de publics diversifiés et spécifiques, autant jeunes qu'adultes.

A noter, il n'y a **pas de salle de diffusion sur le territoire**. Le projet de restauration du théâtre de Mirecourt (ancienne chapelle des sœurs de la congrégation de Notre Dame), classé « Monument historique » est en cours. Il est porté par la Ville de Mirecourt et suivi par l'architecte en chef des monuments historiques. Le clos et le couvert sont traités. Si ce lieu devait répondre aux besoins d'une salle de diffusion, il serait opportun de prendre en considération les normes de qualité acoustique pour un lieu dédié à la diffusion musicale.

## **e- Les grandes étapes de l'histoire du musée**

La création d'un musée municipal de la lutherie à Mirecourt est officiellement évoquée par le conseil municipal lors de sa séance du 23 janvier 1973. **Le 24 novembre 1973, le « musée municipal de Lutherie » est inauguré à l'hôtel de ville de Mirecourt**. Sa gestion est confiée par la ville à Jacques Bernard, luthier-expert à Liège (Belgique), membre du Groupement des Luthiers et Archetiers d'Art de France (G.L.A.A.F.), association professionnelle de luthiers. Entre 1973 et 1984, les collections s'enrichissent de dons faits par les familles de luthiers ou par les luthiers en exercice.

A partir de 1984, la collection est gérée par l'association « Promotion Mirecourt Factice Instrumentale » (PROMIFI) qui recrute un chargé de mission, Christophe De Lavenne. Il poursuit l'inventaire de la collection instrumentale. Le 28 avril 1989, le fonds constitutif de la collection du Musée de la Lutherie est soumis au Conseil artistique des musées classés et contrôlés. **Le 17 mai 1989, le musée de la lutherie obtient l'inscription sur la liste des musées contrôlés par l'État** (Direction des Musées de France). Ce classement est un préalable pour bénéficier de l'accompagnement et du soutien financier de l'État dans le cadre de la création du musée.

<sup>5</sup> En 2015, le budget de fonctionnement des établissements dédiés à la culture s'élève à 1 207 000 €. Le budget du musée de la lutherie et de l'archèterie représente 22% du montant de ce budget.

<sup>6</sup> Le budget consacré au CTEAC est en nette progression : de 24 428,72 € en 2016, il passe à 46 834,70 € en 2017.

<sup>7</sup> La communauté de communes Mirecourt – Dompaire comporte 25 établissements scolaires : un lycée d'enseignement général, un établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA), un lycée d'enseignement agricole privé, deux collèges (Mirecourt et Dompaire), 5 écoles maternelles, 14 écoles primaires et un institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP). Cet ensemble réunit environ 4 100 élèves.

Le chargé de mission accompagne également la **première étude de programmation muséographique** pour la création d'un bâtiment musée. Cette dernière ne recueille pas l'approbation des professionnels et n'est pas suivie de réalisation.

En 1991, Edith Orlando est recrutée par la Ville de Mirecourt pour préparer le programme préalable à la **deuxième étude de faisabilité et de programmation** pour la création d'un bâtiment « musée ». Cette dernière est confiée au Cabinet CAFE en 1994.

**En 1998, le projet scientifique et culturel** enrichi de l'enquête menée à Mirecourt par Lothaire Mabru, ethnomusicologue, **est validé** par l'ensemble des partenaires. Les moyens apportés par la Ville de Mirecourt permettent une politique d'acquisition plus ambitieuse.

En 2000, **un concours d'architecte sélectionne le projet du cabinet Jung.**

Au printemps 2000, Agathe Hernandez, attachée de conservation du patrimoine, est recrutée par la Ville de Mirecourt. Elle démissionne en décembre 2001. Valérie Klein, attachée de conservation du patrimoine, la remplace à partir de juillet 2002.

**Le 2 août 2002, le musée municipal de la lutherie bénéficie de l'appellation *musée de France*.**

Le 19 janvier 2003, **le projet architectural est abandonné** et il est décidé de procéder à **une troisième étude** permettant une relocalisation du musée dans des bâtiments existants (ancien collège, Halles, site du plus grand violoncelle et bâtiments limitrophes au bord de la rivière Madon). L'étude de faisabilité et de programmation est confiée au Cabinet DA&DU, chargé d'étudier différents scénarii. Menée entre 2003 et 2006, elle aboutit à un projet en deux phases. La première phase prévoit d'agrandir le site actuel du musée, Cours Stanislas, la seconde prévoyant l'installation du musée sur le site de l'ancien collège.

En octobre 2006, une inondation exceptionnelle annule le projet d'extension du musée Cours Stanislas.

Le projet du musée est repositionné sur le site de l'ancien collège. L'objectif de **la quatrième étude** est de permettre au maître d'ouvrage de disposer des éléments nécessaires pour orienter sa décision entre la construction d'un bâtiment neuf et la restructuration du bâtiment existant. Cette étude ne sera pas suivie de réalisation.

En septembre 2003, **les collections non exposées sont réunies dans un appartement faisant fonction de réserves**, d'environ 120 m<sup>2</sup>, situé au dessus des services techniques de la Ville de Mirecourt, Avenue Gambetta. Fin 2003, l'ensemble de la collection est désinsectisée.

Depuis la création du musée en 1973 et jusqu'en 2005, **la collection du musée est présentée dans deux pièces à l'Hôtel de Ville.**

En 2004, **le service des publics du musée de la lutherie est créé** avec le recrutement d'une assistante qualifiée du patrimoine contractuelle.

La même année, en juin, est inaugurée la maison du plus grand violoncelle, Cours Stanislas. Ce site artisanal (ancien hangar à bois de lutherie) est réhabilité par l'architecte Fabrice Micallef pour accueillir le plus grand violoncelle, acquis par la Ville de Mirecourt en 1998.

**En mai 2005, l'exposition de la collection du musée rejoint le site du plus grand violoncelle et une salle dédiée aux ateliers pédagogiques y est aménagée.**

## f- Audience et rayonnement

La collection du musée de Mirecourt est représentative à la fois d'une histoire locale – la fabrication d'instruments à cordes et la transmission des métiers de luthier et archetier – et également d'une histoire globale : les instruments et les savoir-faire ont rayonné en France et à l'étranger. En s'appuyant sur le local, son rayonnement s'inscrit à l'échelle nationale et internationale auprès des publics avertis.

## g- Les partenaires du musée : un atout pour le projet

La démarche presque systématique de travail par projets adoptée par l'équipe du musée donne l'occasion de renouveler les partenariats. Sans prétendre en faire une liste exhaustive nous en précisons quelques-uns. L'intérêt de cet état des lieux nous permettra surtout d'envisager de nouveaux partenariats à construire dans le cadre du projet.

- Les partenariats scientifiques

Créé en 1994, le Conseil scientifique<sup>8</sup> du musée a cessé de se réunir à partir de 2004 avec la réorientation du projet de construction d'un bâtiment musée.

Chaque nouvelle exposition donne l'occasion d'approfondir, avec des chercheurs, des luthiers, des musiciens et des collectionneurs éclairés, certains thèmes du domaine de la facture instrumentale et plus largement de la musique. La production instrumentale est envisagée en fonction du contexte historique, socio-économique, culturel, technique et anthropologique. Les catalogues d'exposition et la réalisation de films valorisent ces collaborations. Le musée a peu de relation avec l'université, ni avec les laboratoires de recherches dédiées à la facture instrumentale ou à la musique.

Le laboratoire du musée de la musique de Paris a sollicité à deux reprises un partenariat avec le musée de Mirecourt, dans le cadre de l'élaboration de dossiers pour des projets menés avec des laboratoires de recherche (l'un concernant les vernis des instruments, l'autre, l'archet). Cette collaboration ne dépassera pas le document de projet. Le musée de Mirecourt n'a finalement pas été associé aux recherches, ni été destinataire des résultats de ces études.

- Les partenariats dans le monde de la facture instrumentale

La présence de l'école nationale de lutherie au sein du lycée Jean-Baptiste Vuillaume à Mirecourt<sup>9</sup> représente un des atouts de la Ville à côté de celle des artisans en activité et du musée. Cette « triade » permet de défendre un projet de valorisation à trois dimensions : transmission, savoir-faire et patrimoine. C'est le pilier qui justifie l'engagement de la collectivité dans le projet de relance de la facture instrumentale.

Les liens sont à renforcer avec les professeurs de l'école nationale de lutherie pour que les élèves luthiers<sup>10</sup> accèdent à la collection du musée et aux compétences de l'équipe du musée.

Si les associations professionnelles telles que le Groupement des luthiers et archetiers d'art de France<sup>11</sup> (G.L.A.A.F.) et l'Association des luthiers et archetiers pour le développement de la facture instrumentale du quatuor (A.L.A.D.F.I.)<sup>12</sup> sont très impliquées dans la formation des élèves de l'école de lutherie, les

---

<sup>8</sup> Créé par la Ville de Mirecourt par arrêté le 14 décembre 1994, modifié le 19 avril et le 8 novembre 2002.

<sup>9</sup> École créée en 1970 à la demande des luthiers du Groupement des luthiers et archetiers d'art de France (G.L.A.A.F.), qui initieront également la création du musée en 1973.

<sup>10</sup> Pour illustrer ce fait, les élèves prennent rendez-vous au musée de la musique à Paris pour faire les relevés d'un instrument. Ils ne connaissent pas ou très mal la technique. Au musée de Mirecourt, chaque élève qui souhaite faire un relevé d'instrument est accompagné et formé à cette pratique par le régisseur d'œuvre, elle-même luthier.

<sup>11</sup> Pour découvrir le G.L.A.A.F. suivre le lien : <https://www.glaaf.fr/>

<sup>12</sup> Pour découvrir l'A.L.A.D.F.I. suivre le lien <http://www.aladfi.com/>

relations avec le musée sont plus occasionnelles. Le musée répond à des sollicitations (en lien principalement avec la collection) plus qu'il n'est valorisé par les professionnels.

L'association « La venotte »<sup>13</sup> est créée en 2007. Elle réunit des luthiers désireux d'échanger et de travailler ensemble. Chaque année elle organise plusieurs sessions de travail et de rencontre d'une semaine dont une en novembre à l'atelier du musée. Au printemps 2014, elle acquiert un ancien appartement en centre-ville et inaugure son propre atelier le 21 novembre 2014, à l'occasion de la Sainte Cécile.

- Les partenariats culturels et artistiques

Si les partenariats à l'échelle locale sont régulièrement entretenus, d'autres sont plus ponctuellement activés en fonction des projets et ceci à différentes échelles régionale, nationale voire parfois internationale dans le domaine de la facture instrumentale, de la musique et de la création (arts vivants plus généralement et arts plastiques)<sup>14</sup>.

Plusieurs projets en cours sur le territoire justifient leurs actions en s'appuyant sur l'histoire de la facture instrumentale locale et sur la collection du musée sans que le musée, sa collection et ses expositions ne soient particulièrement mis en valeur auprès des publics de ces dernières<sup>15</sup>.

#### h- Les réseaux du musée de Mirecourt

- Le musée de Mirecourt et sa collection dans le réseau des musées

Le musée de Mirecourt est le seul *musée de France* de l'ouest du département des Vosges. Plus largement, le musée s'inscrit dans **le réseau des six « musées de France » du département des Vosges** (Épinal (2), Saint-Dié-des-Vosges, Remiremont (2) et Plombières-les-Bains. A l'échelle régionale, il constitue en outre l'un des 121 musées de France de la Région Grand Est. A l'échelle transfrontalière, le musée de Mirecourt fait partie du **réseau Museums Pass**<sup>16</sup> qui donne accès à 320 musées, châteaux et jardins en France, Allemagne et Suisse.

Musée thématique s'il en est, il participe également **au réseau français de musées qui conservent des instruments de musique** de façon significative : musée de la musique (Paris), musée des instruments à vent (La Couture Boussey), musée des musique populaires (Montluçon), musée des instruments et des cultures du monde (Céret), musée du Palais Lascaris - musée des instruments de musique anciens (Nice) ainsi que les collections instrumentales du musée du Quai Branly (Paris), la collection du luthier Hell (originaire de Mirecourt) du musée de l'Hospice Comtesse (Lille), la collection du luthier Tolbèque du musée de Niort, la collection d'accordéons (Tulle), etc. On pourrait ajouter à ces musées, les *Maisons des illustres* consacrées à des compositeurs (Berlioz, Ravel, Debussy, Satie) et les collections de certaines médiathèques (partitions, écrits, etc.) et institutions qui conservent des archives liées à la facture instrumentale et à la musique. Ce réseau informel donne lieu ponctuellement à des rencontres thématiques auxquelles le musée de Mirecourt a souvent participé.

<sup>13</sup> La venotte est le nom donné localement au tablier du luthier. Pour voir les membres de l'association en session de travail à l'atelier du musée : suivre le lien <https://vimeo.com/120576670> .

<sup>14</sup> Dans le cadre de chaque nouvelle exposition, une ouverture sur l'art d'aujourd'hui est proposée aux visiteurs. Le musée passe régulièrement des commandes de création à des artistes.

<sup>15</sup> C'est notamment le cas pour le Concours international de violon et les Rencontres musicales internationales de Mirecourt portés par les Jeunesses Musicales France de Mirecourt sous la direction artistique de la violoniste pédagogue Marianne Piketty. Suivre le lien : <http://www.rimirecourt.com/>

<sup>16</sup> Suivre le lien : <http://www.museumspass.com/fr>

A l'échelle européenne<sup>17</sup> ou plus largement au niveau international, le musée de Mirecourt n'est pas présent dans le réseau des musées conservant et valorisant des instruments de musique<sup>18</sup>. Cependant la collection du musée de Mirecourt est accessible sur la **base internationale MIMO**<sup>19</sup> (Musical Instrument Museums Online).

- Le musée de Mirecourt dans le réseau des métiers d'art

Le musée de Mirecourt fait partie du **réseau des métiers d'art de la région Grand Est**<sup>20</sup>. Il participe régulièrement aux événements nationaux (Journées européennes des métiers d'art) et régionaux qui visent à valoriser les métiers d'art.

En avril 2018, la Communauté de communes Mirecourt - Dompierre est labellisée **Villes et métiers d'art**<sup>21</sup>. Les membres de l'association Ville et Métiers d'Art partagent la même politique : favoriser le développement et la transmission de savoir-faire d'exception. Le label est aussi un outil de promotion et de communication à développer sur le plan touristique.

- Le musée de Mirecourt dans les réseaux dédiés aux personnes handicapées

Depuis 2011, le musée est labellisé « **Tourisme et handicap** » pour les quatre déficiences et, en 2013, il est récompensé par le prix *Patrimoines pour tous, patrimoines pour chacun* décerné par le Ministère de la Culture et de la Communication, pour son action d'excellence et de bonne pratique en matière d'accessibilité pour les visiteurs handicapés.

Depuis 2017, le musée de Mirecourt est membre du **réseau musique et handicap**. « L'association Réseau National Musique et Handicap (RNMH) est soutenue par le Ministère de la culture et de la communication, et a pour but de « favoriser l'accès à l'Art, la Culture et notamment à la musique pour les personnes en situation de handicap (Spectacle vivant, apprentissage et formation, pratique musicale, observation et veille, mission ressource...) »<sup>22</sup> ».

---

<sup>17</sup> On peut citer par exemple le musée du violon de Crémone (Italie), le musée du luthier de Mittenwald (Allemagne) et les musées de la musique de grandes villes européennes (Paris, Londres, Bruxelles, Bâle, Munich, etc.).

<sup>18</sup> Comme par exemple le CIMCIM Comité international pour les musées et collections d'instruments et de musique) au sein de l'ICOM (Conseil International des Musées).

<sup>19</sup> <http://www.mimo-international.com/MIMO/>

<sup>20</sup> <https://metiersdart.grandest.fr/>

<sup>21</sup> <https://www.vma.asso.fr/>

<sup>22</sup> <https://www.musique-handicap.fr/>

## 2- LE CONCEPT DU MUSÉE : « COMMENT LA MUSIQUE VIENT AUX INSTRUMENTS »

Depuis 2003, le concept du musée de la lutherie et de l'archèterie françaises répond à une double vocation : il s'impose naturellement comme le lieu témoin de la ville, dont l'identité est fortement marquée par la production traditionnelle d'instruments de musique à cordes<sup>23</sup> et la transmission des savoir-faire qui lui sont associés<sup>24</sup>. Parallèlement, il donne l'occasion de **porter un regard nouveau sur l'ensemble du processus de fabrication de l'instrument de musique pris comme composant de la fabrication de la musique**<sup>25</sup>. Les luthiers et les archetiers, les savoir-faire qu'ils transmettent, les instruments qu'ils fabriquent, les musiciens qui les jouent, les compositeurs qui écrivent pour eux, les auditeurs et les critiques qui écoutent et jugent les musiques produites ainsi que les interactions entre ces différents acteurs sont au cœur du projet du musée. Ainsi, le visiteur, en fonction de sa culture, peut se reconnaître dans l'un ou l'autre rôle. Il n'est pas seulement spectateur du projet.

Comme l'écrivait Lothaire Mabru : « La fabrication de l'instrument de musique est non seulement considérée comme des gestes techniques mais également comme des discours et des comportements qui participent de la mise en scène et de la fabrication de la musique. Une fois achevé l'instrument de musique a sa vie propre et se présente sous plusieurs faces : outil du musicien certes, mais aussi objet esthétique, objet d'art et marchandise. Si le luthier réalise des instruments, ceux-ci à leur tour font émerger de nouveaux acteurs : restaurateurs, expert, collectionneurs, etc.

La musique est ici envisagée comme un réseau socio-technique hautement sophistiqué, auquel le luthier participe par une activité, la lutherie, que l'on peut qualifier de musicienne. »<sup>26</sup>

Depuis 2003, l'équipe du musée s'attache à mettre en œuvre ce concept à travers la documentation des nouvelles acquisitions (quand cela est possible), les expositions thématiques et les projets et actions culturelles associés.

<sup>23</sup> GETREAU Florence. « Mirecourt et la facture instrumentale : dix questions pour un musée ». Dans *Lutherie de fortune, fortune de lutherie*. Mirecourt : Musée de la lutherie et de l'archèterie françaises, Catalogue d'exposition, 2003, pages 23-26.

<sup>24</sup> BUOB Baptiste, KLEIN Valérie (sous la direction de). *Luthiers, de la main à la main*. Arles, Mirecourt : Editions Actes Sud, Musée de la lutherie et de l'archèterie françaises, 2012, 187 pages.

<sup>25</sup> MABRU Lothaire. *Comment la musique vient aux instruments : Ethnographie de l'activité de lutherie à Mirecourt*. Sarreguemines – Metz : Editions Pierron, DRAC de Lorraine, 1998, pages 179-192.

<sup>26</sup> Op. cit. : MABRU Lothaire. *Comment la musique vient aux instruments : Ethnographie de l'activité de lutherie à Mirecourt*. Dernière de couverture.

### 3- LA COLLECTION

#### a- Une collection dédiée à la facture instrumentale

Depuis sa création, la collection du musée de Mirecourt ne cesse de s'enrichir grâce à des achats ou des dons, avec de prestigieux ou de plus humbles témoins<sup>27</sup>.

Le **fonds instrumental** riche de 387 items reflète trois siècles de production française, **principalement en lutherie et en archèterie**, de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours. Il est composé d'instruments à cordes frottées et pincées fabriqués soit par des artisans luthiers et archetiers de Mirecourt ou par d'autres originaires de Mirecourt, mais ayant développé leurs activités ailleurs (Paris, autres villes de province, étranger) ou encore, par d'autres encore formés à Mirecourt (apprentissage ou École nationale de lutherie depuis 1970), soit dans les grandes fabriques qui ont participé à l'essor économique de la ville à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, telles Laberte, Thibouville-Lamy et Couesnon. **D'autres instruments enfin indiquent que** la facture instrumentale à Mirecourt ne fût pas uniquement dédiée à la fabrication d'instruments à cordes, et que selon les époques, on y fabriqua aussi des orgues de musique mécanique, des instruments à vent, des pianos, etc.



*De gauche à droite, de haut en bas : Violon de Nicolas Lupot, 1820, Paris (n° 1973.14.1). Cliché: C. Philippot – Guitare Pierre Bruno Petitjean, vers 1810, Mirecourt, (1997.19.1-3). Cliché: C. Philippot - Orgue de salon Remy-Grobert, vers 1860, Mirecourt (n° 1991.2.1). Cliché C. Philippot - Archet Étienne Pajeot, vers 1820, Mirecourt, (n° 1999.11.2). Cliché A.-S. Trivin.*

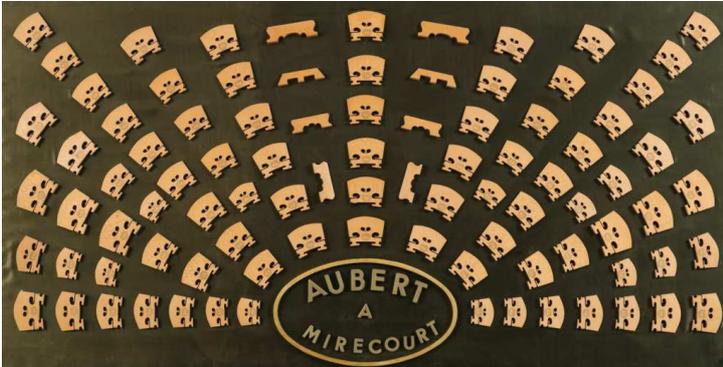
<sup>27</sup> L'histoire de la constitution de la collection est proposée en annexe 1, p. 109.

**Le fonds socio-technique** permet d'enrichir la connaissance liée aux conditions de production des instruments. Il se décline en mobiliers d'atelier de lutherie type (établis, tabourets, fourneaux, armoires, étagères, tour à bois, etc.), en outils utilisés pour la fabrication (scies, rabots, limes, gouges, serre-joints, presses, etc.) en passant par les modèles, les gabarits et les moules ayant servi à la conception des instruments ainsi que de nombreuses pièces en cours de fabrication (pièces ébauchées, tables, fonds, éclisses, manches, têtes, touches). Des lots de matières premières (filets, placages, baguettes, bouteilles de vernis, flacons de pigments, etc.) existent aussi. Les accessoires liés à cette production sont également représentés : étuis d'instruments, chevalets, cordiers, chevilles, lots de cordes, mécaniques de guitare et de mandoline, boîtes de colophanes, piques, sourdines, etc. Ce fonds provenant de différents ateliers ou de fabriques est aussi composé d'archives d'entreprises (cahiers d'atelier, facturiers, étiquettes, catalogues et bois d'impression pour l'impression des catalogues commerciaux, médailles, diplômes, etc.). Certaines d'entre elles ont été déposées aux Archives départementales des Vosges au moment de leur arrivée dans la collection du musée.



*Ensemble de moules, contre moules et modèles pour la fabrication de violons, Amédée Dieudonné, Mirecourt. Cliché A.-S. Trivin.*

Le reste de la collection est constitué d'un **fonds iconographique** sous forme de peintures, dessins, sculptures, photographies, cartes postales anciennes et affiches et un **fonds documentaire** qui réunit des ouvrages sur la lutherie, la musique et la dentelle, des partitions, des programmes de concert, des articles de presse. Enfin un **fonds textile** comporte des dentelles, des broderies (pièces terminées, modèles, échantillons), du matériel de dentelle et de broderie, quelques textiles divers (drapeaux, coussins de violon, protèges instruments, etc.) et 3 mètres linéaires d'archives déposées aux Archives départementales des Vosges.



De gauche à droite : Panneaux de chevalets AUBERT, Mirecourt, Cliché A. –S. Trivin - Portrait de Nicolas Lupot par Henriette Lorimier, 1808, Paris (n°1994.6.1). Cliché G. Abegg.

## b- Les acquisitions



Quelques acquisitions réalisées entre 2003 et 2018, de gauche à droite : Guitare acoustique Jazz, René Gêrôme, Mirecourt (n° 2004.3.1)- Violon électrique, Olivier Pont, Dinan (n° 2005.3.1) - Guitare Christophe Leduc, Boulange (n° 2005.4.1) - Clichés : C. Philippot

Si entre 2002 et 2018, il n'y a pas de réelle politique d'acquisition définie, l'équipe du musée s'est surtout attachée à répondre à des propositions de dons et parfois d'achats signalés par des particuliers, des collectionneurs ou des professionnels. Certaines acquisitions ont été réalisées pour répondre à des besoins en lien avec la thématique de l'exposition en cours de préparation<sup>28</sup>. Toutes ont donné lieu à des dossiers complets et justifiés en regard de la thématique de la collection et des

<sup>28</sup> Les instruments acquis et exposés entre 2003 et 2017 : voir annexe 2, p.111.

manques constatés. Un seul dossier n'a pas été validé par la commission scientifique d'acquisition interrégionale sur la base d'un débat qui opposait les conservateurs experts et les experts de la profession.

### c- **L'inventaire normalisé exhaustif, la numérisation et le récolement**

Jusqu'en 2004, le musée ne dispose pas d'un inventaire normalisé. Cette même année, l'aménagement d'un bureau-atelier au sein du local de conservation des collections est créé, comprenant un espace de travail sur les objets (dépoussiérage, récolement, marquage, photographie) et un espace bureau pour le traitement des données comprenant le mobilier nécessaire à l'installation d'un poste informatique. L'acquisition d'un logiciel spécialisé *Actimuséo* et d'un appareil photo numérique permettent d'envisager la formalisation réglementaire de l'inventaire.

**Le 25 novembre 2008, au moment de la rédaction du plan de récolement décennal, la base de données comporte 1 361 notices dont 314 instruments, 80 étuis, 967 objets de fonds d'atelier qui vont pouvoir être récolés.**

Fin 2015, le premier récolement décennal est terminé. Il fait l'objet de bilans et les opérations du second récolement débutent (2016-2026). Le second récolement a pour objectif principal de finaliser les opérations inachevées du premier récolement : détailler, numéroter, conditionner et informatiser certains des ensembles du fonds socio-technique, comme les fonds d'atelier Vuillaume frères, Millant, Lotte, Charlotte Apparut Hilaire, Moinel, etc., soit environ 1 500 objets.

Fin 2016, l'inventaire de la collection est terminé. Il formalise l'ensemble des fiches réalisées successivement et qui tiennent lieu d'inventaire. Les objets et ensembles sont enregistrés par ordre d'arrivée dans la collection et en donnant ainsi une meilleure visibilité.

### d- **Étude et documentation des collections**

Au sein de l'établissement, les activités de recherche sont liées principalement à **l'élaboration des dossiers d'acquisitions et au développement des différentes thématiques abordées dans chaque exposition.**

Les acquisitions d'instruments et de fonds d'atelier réalisées depuis 2002 (achats, dons, legs) sont documentées au fur et à mesure de leurs entrées dans la collection au moment de la préparation des dossiers d'acquisition présentés lors des commissions scientifiques interrégionale des musées de France.

Depuis 2009, avec l'arrivée de la nouvelle régisseuse de la collection (luthière de formation), la poursuite de l'inventaire du fonds socio-technique et le récolement ont permis une reconstitution de l'histoire des collections avant 2002. En effet les items de ces fonds n'ont pas été documentés au fur et à mesure de leur arrivée, souvent par manque d'exploitation des données disponibles, soit parfois par maladresse d'un choix classificatoire ayant entraîné le mélange de certains fonds.

Si les objets étudiés et documentés le sont bien, si la dimension de la collection permet d'envisager à terme une gestion très facilitée, il faut encore pallier les retards accumulés dans l'inventaire entre 1973 et 2009 par manque de ressources humaines et de compétences. Il faut reconnaître que le

temps dédié à l'étude et à la documentation de la collection est insuffisant et que l'étude physique des objets est très limitée par manque de moyens techniques.

La collection du musée est accessible depuis le site Internet du musée. Quelques notices ont été déposées sur la base Joconde du Ministère de la culture et de la communication<sup>29</sup> et, nous l'avons déjà précisé plus haut, sur la base internationale MIMO<sup>30</sup>.

### **Jouer et faire entendre les instruments en état de jeu de la collection du musée**

En 2007, le projet de jouer et d'enregistrer certaines des guitares romantiques en état de jeu de la collection du musée est mis en œuvre. Ce projet donne lieu à la publication d'un catalogue - CD « Les guitares romantiques » qui valorise la collection du musée et permet de découvrir la collection des guitares du musée et d'entendre trois d'entre elles réalisées par le luthier mirecurtien Pierre-Bruno Petitjean (1784 – 1852). Les pièces jouées, des duos et des trios pour guitare, ont été écrites par le compositeur Antoine Lhoyer (1768 - 1852) et sont interprétées par Frédéric Ben Attar, Frédéric Carpino et Ingrid Riollot. Quelques repères sur l'histoire et l'évolution de la guitare en France et à Mirecourt complètent la découverte de ces instruments<sup>31</sup>.

Le 22 mai 2010, six violons en état de jeu de la collection du musée sont joués et enregistrés par Svetlin Roussev, violon solo de l'Orchestre Philharmonique de Radio France. Cet enregistrement est valorisé à l'occasion de la présentation des violons dans l'exposition « Luthiers, de la main à la main » (d'avril 2011 à avril 2013).

### **e- Recherche et valorisation de la recherche**

**L'émulation créée par le projet de création du musée suscite les recherches qui, à leur tour, nourrissent le projet scientifique et culturel.** Citons celles menées par l'archiviste Noëlle Guillard (1983)<sup>32</sup> et par le luthier Roland Terrier<sup>33</sup> sur l'histoire de la lutherie à Mirecourt, son rayonnement en France et à l'étranger.

A noter également les contributions des chercheurs associés à la publication du catalogue d'exposition *Luthiers, de la main à la main* (2012)<sup>34</sup> et celles réunies à l'occasion des Journées d'études vosgiennes organisées à Mirecourt en octobre 2012<sup>35</sup>.

**La mission « archives » menée d'octobre 2014 à octobre 2015**, portée conjointement par le Musée de la lutherie et de l'archèterie françaises et les Archives départementales des Vosges et mise en œuvre par l'association des Amis du vieux Mirecourt-Regain, a permis de réunir un certain nombre d'archives, en particulier des fonds privés, et de créer un guide des sources unique en France<sup>36</sup>. L'enjeu est essentiel

<sup>29</sup> Les contraintes de dépôt sur cette base de données conçue principalement pour les objets "beaux-arts" – notamment en ce qui concerne les droits à l'image - n'ont pas permis de poursuivre l'opération.

<sup>30</sup> La collection instrumentale est accessible en ligne sur le site Internet du musée [www.musee-lutherie-mirecourt.fr](http://www.musee-lutherie-mirecourt.fr) et sur la base de données MIMO (Musical Instrument Museum Online) <http://www.mimo-international.com/MIMO/>

<sup>31</sup> KLEIN Valérie, MARLAT Bruno et Catherine, *Les guitares romantiques*, édition Antara, Nancy, 2008, 31 p. et CD

<sup>32</sup> GOUILLART Noëlle, *Les luthiers de Mirecourt aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Thèse d'histoire, Université de Paris I, 1983, Dir. O. Revault d'Allonnes.

<sup>33</sup> TERRIER Roland : [www.luthier-mirecourt.com](http://www.luthier-mirecourt.com)

<sup>34</sup> BUOB Baptiste, KLEIN Valérie (sous la dir.), *Luthiers, de la main à la main*, Arles, Ed. Actes Sud, 2012, 192 pages.

<sup>35</sup> *Pays de Mirecourt, Actes des Journées d'études vosgiennes*, « Mirecourt, la ville et ses métiers », Éd. Jean-Pierre Husson et Jean-Paul Rothiot, (tome II), 2013, 448 pages.

<sup>36</sup> Ce guide des sources sur la lutherie est accessible en ligne : [www.archives-lutherie-mirecourt.fr](http://www.archives-lutherie-mirecourt.fr)

puisque ces archives inédites renferment une partie importante de l'histoire récente de la lutherie à Mirecourt, entre le déclin implacable des ateliers et des usines et le renouveau des années 1980-1990.

Le musée a bénéficié de plusieurs **campagnes et études ethnographiques** et a porté lui-même certains projets avec l'aide du Ministère de la culture et de la communication qui permettent d'enrichir les connaissances de l'environnement de production de certains des instruments conservés par le musée.

Entre 1982 et 1990, l'anthropologue Hélène Claudot-Hawad consacre une enquête aux luthiers et archetiers de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle qui sont tous originaires de Mirecourt ou de ses environs. Les entretiens retracent des parcours de luthiers et archetiers nés au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ils portent sur l'apprentissage du métier, la transmission des savoirs, la vie des ateliers, les gestes de travail, les rituels festifs, les coutumes vestimentaires, les différentes crises qui ont affecté cette profession et ont contraint nombre de luthiers à abandonner le métier, enfin sur la mobilité des artisans de Mirecourt et l'histoire des familles qui ont fait la réputation de la lutherie française. Ces entretiens sont accompagnés de 1277 diapositives, portraits de luthiers et instantanés de leurs gestes au travail pour partie prises par l'anthropologue Hélène Claudot-Hawad, pour partie par Bernard Lesaing, photographe professionnel alors agent du LAPEMO. Cette enquête a été déposée à la phonothèque de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme. Elle est aujourd'hui valorisée et consultable en ligne<sup>37</sup>. Elle a donné lieu à une publication<sup>38</sup>.

En 1998, l'ethnomusicologue et musicien Lothaire Mabru est convié « à réintroduire de l'humain » dans le projet scientifique et culturel du musée. Son ethnographie de l'activité de lutherie à Mirecourt le conduit à mener des entretiens auprès des luthiers alors en activité à Mirecourt qu'il complète par quelques entretiens auprès de musiciens. Une publication<sup>39</sup> rend compte de cette étude. Elle se termine par une coda intitulée « Pour une muséographie différente de la lutherie » qui continue d'inspirer l'équipe du musée.

Entre 2010 et 2011, l'ethnologue vidéaste Baptiste Buob réalise une étude ethnographique à Mirecourt sur le thème de la transmission du métier de luthier. L'originalité de sa démarche d'enquête - il filme ses rencontres - nourrira la réalisation du documentaire « Luthiers de la main à la main »<sup>40</sup>. Ce film propose une plongée dans l'univers de l'apprentissage de la fabrication d'instruments à cordes à Mirecourt, le « berceau » de la lutherie française. Actes de fabrication, situations d'apprentissage, images d'archives, entretiens et échanges entre luthiers viennent éclairer les conceptions actuelles de la transmission et les évolutions les plus saillantes d'une profession qui demeure marquée, malgré elle, par le sceau du secret.

A partir de 2012, Hélène Claudot-Hawad commence une nouvelle enquête intitulée « Les nouveaux luthiers ». Après s'être intéressée aux parcours professionnels des luthiers nés au début du XX<sup>e</sup> siècle, la plupart originaires de Mirecourt, Hélène Claudot-Hawad poursuit ses recherches sur les nouvelles générations de luthiers formés à partir des années 1970 dans un contexte professionnel en pleine renaissance après une crise qui a menacé ce métier de

<sup>37</sup> CLAUDOT-HAWAD Hélène, *Les luthiers de Mirecourt*, Le métier de luthier, enquêtes orales, 1981-1982. Consultable sur <https://phonothèque.hypotheses.org/le-metier-de-luthier/luthiers-mirecourt>

<sup>38</sup> CLAUDOT-HAWAD Hélène, GINOUVES Véronique, *Être luthier au début du XX<sup>e</sup> siècle : catalogue d'enquêtes orales*, Aix-Marseille Université, Ed. Presses universitaires de Provence, 2013, 61 p.

<sup>39</sup> MABRU Lothaire, *Comment la musique vient aux instruments. Ethnographie de l'activité de lutherie à Mirecourt*, Sarreguemines, Éd. Pierron, 1998

<sup>40</sup> BUOB Baptiste, *Luthiers de la main à la main*, Palaviré Productions, Musée de la lutherie et de l'archèterie françaises, Vosges Télévision, 2013. Les 500 DVD édités ont été vendus. Le projet de mettre le film en accès libre est compromis en regard des images d'archives qu'il contient et des droits à l'image qu'il faudrait pouvoir financer (auprès de l'INA principalement).

disparition en France. Ni l'origine mirecurtienne, ni l'appartenance à une famille de luthiers n'ont déterminé le choix de ces nouveaux luthiers dont les parcours variés ne passent pas tous par Mirecourt. Aujourd'hui, un nouveau phénomène apparaît : les descendants de ces nouveaux luthiers commencent à recréer des lignées de luthiers, réactivant le critère de la filiation comme facteur d'orientation professionnelle, dans un contexte cependant très différent de celui de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Le corpus est déposé à la phonothèque de la MMSH en 2016<sup>41</sup> et valorisé en ligne depuis cette date avec des publications régulières.

## f- Publications

L'exposition de 2003 puis les trois dernières expositions ont donné lieu à la publication de catalogues valorisant la collection du musée<sup>42</sup> et/ou réunissant les contributions de chercheurs, musiciens, luthiers ou collectionneurs éclairés sur le thème développé dans l'exposition.

En 2015, le musée est sollicité par « Musées et collections publiques de France », la revue de l'association générale des conservateurs des collections publiques de France qui consacre un numéro en deux volumes intitulés « Musée et musique »<sup>43</sup>.

Les acquisitions du musée sont valorisées dans la revue des Musées de France, Revue du Louvre (Acquisitions 2014 – 2015)<sup>44</sup>.

En 2015, le musée répond à l'appel à projet d'In situ – La revue des patrimoines sur la thématique « Ensembles mobiliers, industriels, techniques. Connaissance, protection, conservation, présentation au public ». La contribution intitulée « Un fonds d'atelier de luthier à découvrir *in situ* : conserver et valoriser l'esprit d'un lieu » valorise l'atelier du musée<sup>45</sup>.

Le musée apporte aussi des contributions régulières aux publications réalisées par les associations d'histoire et de patrimoine locales, comme celles proposées dans le bulletin édité par l'association des Amis du Vieux Mirecourt – Regain ou à l'occasion des Journées d'études vosgiennes consacrées à Mirecourt en 2012<sup>46</sup> ou encore à l'occasion de la journées d'étude dédiées aux archives de la lutherie organisées conjointement par le musée et les Archives départementales des Vosges et l'association des amis du Vieux Mirecourt – Regain le 20 novembre 2015<sup>47</sup>.

Enfin, la qualité du projet muséographique inauguré en 2011 dans le cadre du projet « Un musée pour tous » est valorisée dans le quatrième guide de la collection *Culture et handicap* intitulé

<sup>41</sup> CLAUDOT-HAWAD Hélène, *Les nouveaux luthiers – Renaissance d'un métier*, Le métier de luthier, enquêtes orales, Consultable sur : <https://phonothèque.hypotheses.org/le-metier-de-luthier/nouveaux-luthiers>

<sup>42</sup> KLEIN Valérie, TRIVIN Anne Sophie, *Bal(l)ade au Pays de Mirecourt*, Mirecourt, Editeur Musée de la lutherie et de l'archèterie françaises, 2016, 80 p.

<sup>43</sup> KLEIN Valérie, *Le musée de la lutherie et de l'archèterie françaises de Mirecourt*, Savoir, concepts, sociologie, recherches, dans : Musées et collections publique de France, n° 273, 2015, Vol 1, p. 29 - 33

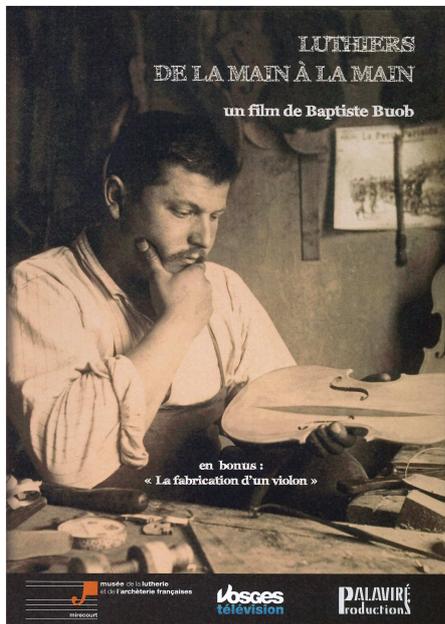
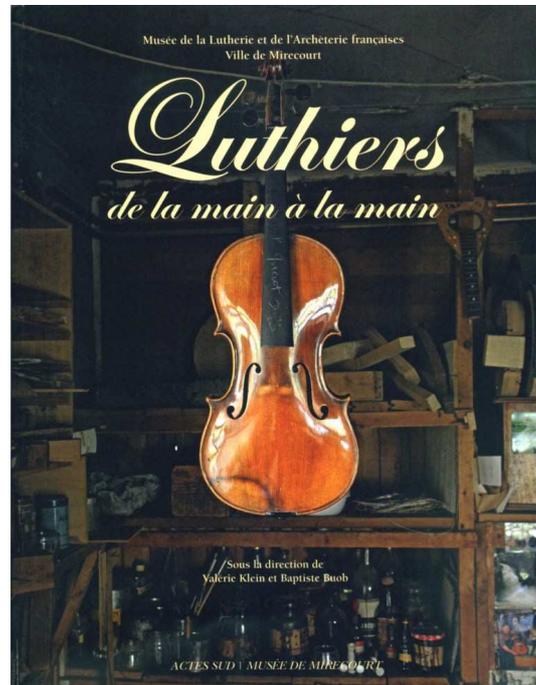
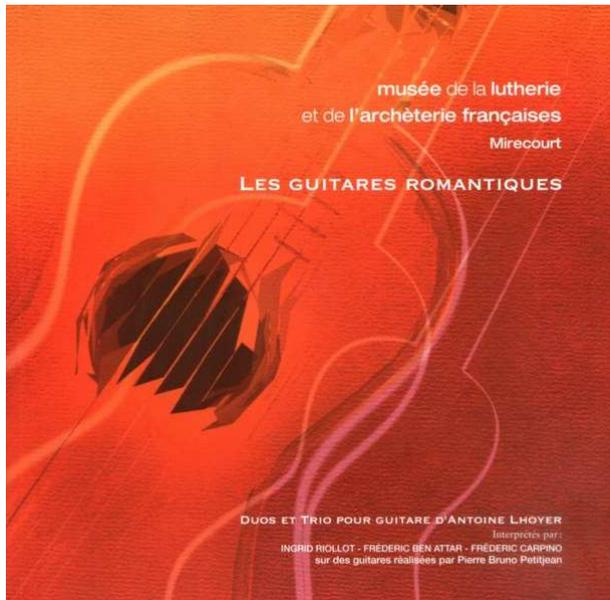
<sup>44</sup> KLEIN Valérie, *Acquisitions 2014 – 2015, Mirecourt*, Musée de la lutherie et de l'archèterie françaises, Revue des musées de France – Revue du Louvre, 2016, n°2, p. 80- 81

<sup>45</sup> KLEIN Valérie, *Un fonds d'atelier de luthier à découvrir in situ : conserver et valoriser l'esprit d'un lieu*, *In Situ* [En ligne], 29 | 2016, mis en ligne le 21 juillet 2016. URL : <https://journals.openedition.org/insitu/13474>

<sup>46</sup> KLEIN Valérie, « *Le musée de la lutherie et de l'archèterie françaises à Mirecourt* », *Une ville et ses métiers*, Mirecourt (Tome 2), Actes des 14<sup>èmes</sup> Journées d'Études Vosgiennes du 25 au 28 octobre 2012 réunis (en 2 tomes) par Jean-Paul Rothiot et Jean-Pierre Husson, Ed. Fédération des Sociétés Savantes des Vosges, Amis du Vieux Mirecourt-Regain, 2013, P. 175 – 186.

<sup>47</sup> KLEIN Valérie, TRIVIN Anne Sophie, «Collection, documentation et archives du musée de la lutherie et de l'archèterie françaises de Mirecourt», *Les sources de l'histoire de la lutherie*, Actes de la journée d'étude sur la lutherie, Les amis du Vieux Mirecourt – Regain, Musée de la lutherie et de l'archèterie françaises, 2017, P. 177-203

Expositions et parcours de visite accessibles<sup>48</sup> édité par le Ministère de la culture et de la communication. Ce guide recense un certain nombre de cas concrets « qui illustrent en quoi le mobilier, l'éclairage, le graphisme et la signalétique, les expôts et le multimédia sont constitutifs dans une approche multisensorielle d'une accessibilité réussie ».



Être  
**luthier**  
au début  
du XX<sup>e</sup> siècle

& Hélène Claudot-Hawad  
Véronique Ginouvès

Catalogue d'enquêtes orales



**Page suivante : la distribution des bâtiment et des fonctions du musée situés dans la ville de Mirecourt.**

<sup>48</sup> *Expositions et parcours de visite accessibles*, Ministère de la culture et de la communication, Paris, 2016, Coll. « Culture et handicap », Vol 4, p. 192 et 202



Arrière de l'Hôtel de ville, au premier étage le bureau de la conservation et l'espace documentation - archives, rue du Bailliage



Le service des publics, Cours Stanislas



La réserve, partie gauche du bâtiment, Avenue Gambetta



La maison de la musique mécanique et de la dentelle, vue de la Place Chantaire (Ville basse)



L'atelier du musée, Quai Lebreuil



## 4- CONSERVATION PRÉVENTIVE : COLLECTION ET BÂTIMENTS

La bonne conservation de la collection est l'une des missions fondamentales du musée. Elle garantit, entre autres, l'intégrité des objets, leur lisibilité (historique, technique) et permet leur valorisation auprès des publics principalement par le biais d'expositions.

La conservation s'aborde selon deux axes distincts : la **conservation préventive**, qui est l'ensemble des actions, élaborées sous forme de **plan de conservation préventive**, qui consistent à prévenir les dégradations des collections en agissant sur l'environnement dans lequel elles sont conservées et / ou présentées et la **conservation curative, ou restauration** qui consiste à intervenir sur un objet lui-même quand il est dégradé pour lui rendre (ou tenter de lui rendre) sa lisibilité, tout en conservant son intégrité (toute intervention de restauration doit être réversible).

Les bâtiments, l'environnement climatique, la sécurité, les conditions de stockage, de manipulations, d'exposition et de visite des publics sont autant de variables qu'il faudrait pouvoir maîtriser pour une bonne conservation des objets.

**L'éclatement sur plusieurs sites des différentes fonctions du musée (notamment réserve et exposition) ne facilite pas la conservation de la collection.**

La collection du musée de la lutherie est constituée d'objets composés de différents matériaux (bois, vernis, autres matières organiques, métal, papier, textile, etc.) parfois mixtes, lesquels n'ont pas nécessairement les mêmes sensibilités et réactivités aux variables environnementales et exigent des mesures de conservation plus ou moins contraignantes.

**Les normes convenues pour la collection instrumentale sont celles appliquées aux bois vernis<sup>49</sup>** soit pour le climat, une température de 20 °C et un taux d'humidité relative (HR) de 55 %, avec des variations journalières n'excédant pas  $\pm 2$  °C et  $\pm 5$  % d'HR, les variations brutales étant la principale source de dommages.

Les normes d'exposition aux sources de lumière (naturelle ou artificielle) et aux rayons ultra-violet se calculent en fonction de la fragilité de l'œuvre et par le calcul de la DTE (Dose Totale d'Exposition), c'est-à-dire le produit du niveau d'éclairement en lux par la durée d'exposition en heures.

La norme convenue pour la collection instrumentale est de 150 000 lux/heure/an.

- **Bref historique des interventions de conservation**

La ville de Mirecourt est soumise à un climat semi-continental qui se caractérise par des hivers froids et secs et des étés chauds et humides.

### **Le traitement d'assainissement de l'ensemble de la collection (2001-2004)**

En 2001, les collections sont atteintes dans leur intégrité par des insectes xylophages et des moisissures. Ceci est principalement dû à la nature des différents lieux de stockage dispersés dans la ville.

Selon les recommandations de la Direction des musées de France, en collaboration avec le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) et le musée de la musique de Paris, le plan de conservation préventive est mis en œuvre. Le projet de traitement d'assainissement de la collection par anoxie dynamique, de régulation de climat et de formation du personnel

<sup>49</sup> Ces normes sont détaillées dans les fiches techniques "Assurer la pérennité des collections" mises à disposition par le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF). Suivre le lien : <http://c2rmf.fr/conserver/fiches-techniques>.

(dépoussiérage, nettoyage, emballage) est présenté en « procédure d'urgence » devant la commission scientifique interrégionale de restauration des collections des musées de France, et validé le 1<sup>er</sup> juillet 2003. Entre décembre 2003 et janvier 2004, la collection est réunie dans un local unique (un ancien appartement) mis à disposition par la mairie comme lieu de traitement dans un premier temps puis qui servira de local de travail et de stockage.

Du 19 février au 5 avril 2004, le traitement de désinsectisation est effectué.

### **La restauration de 27 instruments pour le parcours muséographique en cours (2001-2006)<sup>50</sup>**

Simultanément à la campagne d'assainissement, et sous l'égide du même partenariat, une campagne de restauration de certains instruments de la collection est envisagée dès 2001. La priorité se porte sur les objets concernés par la programmation muséographique du nouveau musée alors en cours. En octobre 2002, des constats d'état et des prises de vues des instruments concernés sont effectués par l'équipe du musée. A partir de cette base de travail, le musée de la lutherie sollicite une mission d'expertise au laboratoire du musée de la musique.

Après un diagnostic effectué par le musée de la musique de Paris sur une centaine d'instruments, une trentaine est retenue pour une campagne de restauration en vue de leur présentation dans le parcours muséographique en cours de conception.

Le 1<sup>er</sup> février 2005, l'équipe du musée sollicite avis et recommandations auprès de la Commission Scientifique Interrégionale pour l'élaboration du dossier de restauration.

Présenté en Commission Scientifique Interrégionale de restauration le 21 juin 2005, l'ensemble de la procédure de restauration est validé : méthodologie, cahier des charges et choix de restaurateurs habilités par la Direction des musées de France pour les travaux de restauration, sous la direction d'Anne Houssay (technicienne au laboratoire du musée de la musique).

En février 2006, une convention est établie entre le musée de Mirecourt et le musée de la Musique de Paris, précisant les modalités du cadre administratif, technique et logistique de la mise en œuvre des interventions de restauration au laboratoire du musée de la musique.

Les restaurations sont menées à Paris de mars 2006 à décembre 2006 puis les instruments réintègrent le musée de Mirecourt après la réception des travaux le 20 décembre 2006. La campagne de restauration fait l'objet d'un bilan (fiches d'intervention détaillées, clichés photographiques avant après, etc.) qui est enregistré dans le dossier de chacun des objets restaurés.

### **b- Les conditions de conservation dans la réserve du musée, 296 rue Gambetta**

Depuis 2003, la réserve<sup>51</sup> du musée est située 296 rue Gambetta, **dans un ancien appartement**. De provisoire, cette installation est devenue pérenne. La réserve dispose d'une surface d'environ 125 m<sup>2</sup>, répartie en sept espaces<sup>52</sup>.

L'espace technique et scientifique comporte deux tables dédiées à l'étude et aux mouvements des objets de la collection, un poste de travail « inventaire », un espace pour les prises de vues, deux armoires pour les dossiers d'objet et pour une partie de la documentation.

<sup>50</sup> Le coût de ces restaurations s'est élevé à 29 816,28€ en 2006.

<sup>51</sup> De façon complémentaire aux salles d'expositions, les réserves ont aussi une fonction culturelle et patrimoniale. La réserve du musée est un lieu essentiel, car la plus grande partie des collections y est conservée. La définition des réserves et de leurs fonctions est étroitement liée à celle du musée. La réserve n'est pas un lieu de stockage passif, c'est aussi une zone fonctionnelle de traitement des collections, qui sert à conserver les collections, les étudier (rassembler, identifier, inventorier et documenter) et les gérer pour permettre toutes les formes de diffusion (expositions, publications).

<sup>52</sup> La répartition des surfaces et leurs fonctions sont précisées en annexe 3, p. 116.

Il n’y pas d’espace spécifiquement dédié à la manipulation et à l’emballage des œuvres, ce qui rend les mouvements d’œuvre difficiles et dangereux lors du renouvellement du parcours d’exposition et pour les opérations courantes de surveillance, d’inventaire et de récolement.



*Vues de l’Avenue Gambetta, à gauche la façade sur rue : fenêtre de gauche (salle de du fonds socio-technique), porte d’entrée au centre et porte donnant sur le garage où est conservé le mobilier d’atelier (établis, armoires, etc.) ; à droite : le bâtiment est construit sur deux niveaux : la réserve est située au niveau supérieur. La partie basse du bâtiment est occupée par les Services techniques de la ville de Mirecourt et ouvre sur le Quai Lebreuil. Clichés : A. -S. Trivin*

### Environnement et climat

Fonctionnellement, la réserve n’est pas adaptée à la gestion et au traitement des collections : conserver, étudier, enrichir, valoriser.

Les locaux, situés au niveau de l’avenue, sont en principe accessibles. Cependant les largeurs de circulations ne sont pas aux normes (portes notamment). Il n’y a pas de sortie de secours. Les matériaux constitutifs de l’architecture intérieure utilisés et environnant les œuvres ne sont pas aux normes et sont potentiellement sources d’empoussiérage et d’infestation (vieux parquets et plinthes, portes en bois (pas de portes coupe-feu), vieilles peintures, vieux papiers peints, anciennes cheminées inutilisées, etc.).

Le climat est difficile à réguler à moins d’une maintenance manuelle quotidienne (week-end compris) et au moyen d’appareils mobiles qui ne sont pas raccordés à une arrivée ou évacuation d’eau. Sur les quatre pièces de stockage, seules deux pièces (où est conservée une partie de la collection instrumentale) possèdent des dispositifs de contrôle et de régulation du climat. Une partie des instruments et la majorité des objets du fonds sociotechnique ne sont donc pas conservés dans des conditions satisfaisantes.

Depuis 2001 et les premières atteintes d’instruments et objets par **les moisissures**, la difficulté à stabiliser le climat n’a pas permis de solutionner définitivement ce problème de contamination. Depuis 2009 et suivant les recommandations de Wolfgang Früh, luthier-restaurateur habilité, la collection est soumise à des contrôles systématiques et réguliers, en particulier durant les périodes où l’hygrométrie relative et la température sont trop élevées et des campagnes de nettoyage sont régulièrement effectuées.

Il n’existe **pas d’espace de quarantaine** adapté pour l’isolation et la surveillance des objets – qui pourraient être infestés - au moment leur entrée dans la collection.

**L'espace de stockage est à saturation**, menaçant la capacité d'enrichissement de la collection, notamment l'acquisition d'instruments de grand gabarit, violoncelles et contrebasses, par exemple. Le peu d'espace disponible ne permettrait pas la réintégration des objets en exposition. L'étude réalisée par Claire Combe, conservatrice du patrimoine au Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) rend compte de ce diagnostic<sup>53</sup>.

**L'environnement et le climat, instables, ont provoqué des altérations et dégradations de la collection qui ne sont pas sans conséquences.**

En dehors des opérations de gestion de la collection (inventaire, récolement, mouvements des œuvres etc.), les instruments et objets de la collection sont conservés à l'abri de la lumière. Ils ne sont pas susceptibles d'être dégradés par les rayons lumineux.

### Sûreté et sécurité

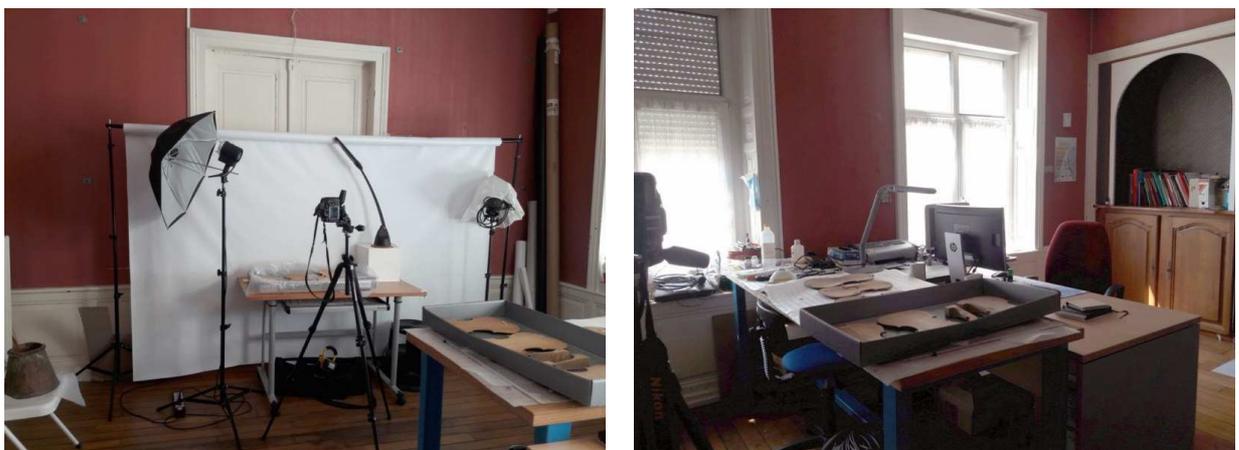
Lors de l'emménagement dans les locaux de l'avenue Gambetta, des dispositifs de sécurité contre les intrusions sont installés. La sécurité des accès est renforcée par la pose de grilles aux fenêtres et d'un rideau de fer pour la porte d'entrée. Une alarme intrusion est installée, reliée à un système de télésurveillance qui permet d'alerter en cas d'intrusion, de jour comme de nuit.

En 2010, l'installation électrique de l'appartement de la réserve est remise aux normes.

Jusqu'en 2011, bien que pourvue des extincteurs réglementaires, la réserve ne disposait pas de détection incendie, rendant impossible la surveillance et l'alerte en l'absence du personnel. Le système de détection incendie est installé en 2011 et relié à un service de télésurveillance en 2017. Il n'existe pas de personnel dédié à la surveillance, à l'exception du régisseur de la collection.

La distance entre le bâtiment de la réserve et la salle d'exposition du musée (500 m environ) complique le mouvement des œuvres lors des renouvellements d'expositions. Le service n'est pas équipé de moyens de transport spécifiques permettant un déplacement des objets dans un environnement contrôlé tant du point de vue du climat que des chocs et vibrations (caisses d'emballages en matériaux neutres et « tampons », véhicule aménagé et climatisé).

En fonction des conditions climatiques extérieures, les objets peuvent donc être atteints par des changements brusques d'environnement. L'objectif du projet scientifique et culturel 2018-2023, de réunir géographiquement les fonctions « réserve – salle d'exposition » permettrait de solutionner cette problématique.



*L'espace technique et scientifique. Cliché : A.-S. Trivin*

<sup>53</sup> Le compte-rendu de cette mission «État des lieux dans les réserves du musée de la lutherie et de l'archèterie françaises. Rapport de missions : 13 février 2015», Mission effectuée par Claire Combe (C2RMF) le 12 décembre 2014, est joint en annexe 4, p. 117.



*Une des deux salles où est conservé la collection instrumentale. Une circulation difficile.  
Cliché : A.-S. Trivin*



*A gauche, la seconde salle où est conservé le fonds instrumental. Cliché : A. -S. Trivin  
A droite, la salle du fond sociotechnique. Cliché : A. -S. Trivin*

### **Accueil de publics spécifiques : impact sur la collection**

L'espace contraint du lieu, les circulations difficiles, le climat non régulé dans le bureau du régisseur rendent difficiles le travail sur les collections et l'accueil de chercheurs, de professionnels ou d'élèves de l'école de lutherie<sup>54</sup>. Ces conditions ne permettent pas de

<sup>54</sup> La capacité d'accueil de la réserve est réduite à 1 à 2 personnes. Le musée accueille annuellement et en moyenne une dizaine d'élèves de l'école de lutherie et de chercheurs.

développer des médiations spécifiques à destination de ce public. L'éloignement du centre de documentation situé à l'Hôtel de Ville ne facilite pas les recherches et la documentation de la collection.

### c- Les conditions de conservation dans la salle d'exposition, Cours Stanislas



*Le bâtiment Cours Stanislas : le service des publics. Cliché : A.-S. Trivin*

Depuis 2005, le service des publics du musée (accueil, boutique, exposition, atelier pédagogique et bureau du service) est installé dans un ensemble de bâtiments d'environ 400 m<sup>2</sup>, situé Cours Stanislas<sup>55</sup>, rénové en 2003, au départ sans vocation muséale.

Ce bâtiment est situé dans la ville basse en bordure de la rivière Madon. Si le cadre verdoyant, la proximité de l'atelier du musée (en face du musée de l'autre côté de la rivière) et le grand parking facilitant l'accès au musée sont des atouts, le bâtiment est cependant situé en zone inondable. Le musée est parfois inaccessible car entouré d'eaux jusqu'à deux à trois fois par an<sup>56</sup>. Si les débordements de la rivière sont brefs, cela reste néanmoins un handicap certain.

Une rampe d'accès située à l'arrière du bâtiment le rend accessible aux personnes handicapées moteurs.

Cet espace, conçu à l'origine pour accueillir un objet « Le plus grand violoncelle du monde », n'a pas été prévu pour accueillir une collection muséale. L'équipe du musée a dû s'y adapter pour y déployer ses missions. Depuis 2006, les conditions d'exposition ont évolué favorablement au gré des projets (nouvelle muséographie en 2011, sécurité intrusion et incendie). Et même si les visiteurs apprécient l'établissement, **il ne correspond pas aux normes attendues en terme de conservation notamment celles relatives à l'environnement climatique.**

<sup>55</sup> Une répartition des surfaces des locaux Cours Stanislas et leurs fonctions sont précisées en annexe 5, p. 126.

<sup>56</sup> En octobre 2006, le débordement exceptionnel de la rivière provoque l'entrée d'eau dans le musée à hauteur de 15 cm.



*La salle d'exposition : le rez-de-chaussée, la mezzanine. Cliché : A.-S. Trivin*

### **Environnement et climat**

Si la nouvelle muséographie de 2011 a permis d'améliorer notablement les conditions d'exposition des œuvres, **les vitrines ne sont pas étanches**. Elles réagissent donc aux variations climatiques qui touchent le bâtiment.

Dès l'installation de l'exposition dans le bâtiment Cours Stanislas, en 2005, le système de contrôle du climat s'effectue avec des capteurs autonomes *Sirius Lite* et le logiciel associé, permettant relevés et enregistrements précis des mesures de température et d'hygrométrie et leurs variations. Si le système est pourvu d'alertes, il nécessite une consultation sur le poste informatique dédié et ne permet donc pas l'alerte en dehors des heures de présence de l'agent en charge des collections. A partir de 2015, ce système est renforcé par l'installation du système *Wheaterhub* : capteurs de température et d'hygrométrie associés à une application consultable sur *Smartphone* et générant des alertes sonores en cas de variation climatique. Si le système de contrôle et surveillance semble aujourd'hui adéquat, les moyens matériels mis à disposition pour intervenir en cas d'alerte sont inadaptés.

La régulation du chauffage en hiver n'est pas précise et ne permet pas une température stable. Il n'existe pas de chaudière de secours. Les pannes de janvier 2017 (lors de la période de fermeture annuelle du musée) ont occasionné des dégâts structurels irréversibles sur une partie des instruments exposés. La salle d'exposition ne dispose pas de système de rafraîchissement ni de renouvellement d'air. Les températures estivales avoisinant parfois les 30 degrés sont préjudiciables à la conservation de la collection.

Pour réguler l'hygrométrie, la salle d'exposition est équipée d'appareils d'humidification et de déshumidification manuels, sans remplissage ou évacuation automatiques de l'eau. Les appareils à disposition sont en nombre et capacité insuffisante en regard du volume à traiter. Le suivi et la mise en œuvre sont contraignants, matin et soir, tous les jours, et nécessitent impérativement une présence physique journalière. Lors de la crue du Madon en octobre 2006, aucune œuvre n'est atteinte directement. Cela provoque par contre une montée assez importante mais progressive du taux d'humidité dans la salle d'exposition.

Un plan d'intervention d'urgence « inondation » est alors mis en place, détaillant les opérations à mener pour la sécurité des biens et des personnes. Concernant les œuvres, le choix est fait de les laisser sur place et de suivre l'évolution lente du retour à la normale du taux d'humidité de référence.

La salle d'exposition présente deux sources de lumière :

- L'éclairage naturel :

La salle d'exposition dispose de nombreuses ouvertures qui apportent un surplus d'éclairage naturel, même s'il est en majorité indirect. Toutes les vitres sont recouvertes de films anti-uv posés en 2008.

Les ouvertures sont placées sur trois niveaux en hauteur et sont présentes sur trois des quatre murs extérieurs : deux fenêtres au niveau 1 de la salle d'exposition, cinq fenêtres au niveau 2 (mezzanine), 16 fenêtres au niveau 3 (sous charpente apparente). Le quatrième mur, ouvrant sur la petite terrasse près de l'entrée principale, est entièrement constitué de panneaux vitrés. Il est équipé d'un volet roulant pour la sécurité. L'entrée de la salle d'exposition se fait par une double-porte vitrée, à partir de l'accueil. Elle contribue également à l'apport d'éclairage indirect. Divers dispositifs ont été mis en place afin de limiter l'apport de lumière naturelle et de rayons ultraviolets et de permettre une meilleure gestion de l'éclairage, du point de vue de la conservation : les fenêtres du niveau 1 et 2 sont équipées des stores anti-uv et les fenêtres sous charpente sont équipées de persiennes extérieures.

Le mur vitré est fermé sur sa moitié inférieure par un panneau de bois et le volet roulant est maintenu baissé. La partie supérieure n'est pas équipée de dispositifs de régulation de la lumière et peut, en cas d'ensoleillement important, apporter ponctuellement un excès de lumière et rendre moins perceptible aux visiteurs la lisibilité de certains objets dans les vitrines, en fonction de leur position dans la salle.

- L'éclairage artificiel (vitrines) :

Depuis 2011, l'éclairage artificiel a été amélioré par l'emploi d'ampoules *Led*, dont la puissance de luminosité est adaptable, supprimant ainsi la problématique de dégagement de chaleur des ampoules incandescentes, en particulier dans les vitrines.

L'exposition à la lumière artificielle des objets de la collection est régulièrement contrôlée et respecte les normes fixées.

Mouvement des œuvres :

Le bâtiment du musée n'est pas équipé de quai de déchargement ni de zone de travail spécifique permettant le stockage temporaire, le déchargement, la régulation climatique progressive des objets après leur transport, leur déballage et la préparation des œuvres pour l'exposition. Il n'existe pas de zone de quarantaine.

**Sûreté et sécurité**

Dès 2005, suite à l'installation de l'exposition dans ces locaux, des dispositifs de sécurité intrusion sont installés. L'alarme intrusion est reliée à un système de télésurveillance qui permet d'alerter de jour comme de nuit. La surveillance de la salle d'exposition est confiée aux agents depuis le poste d'accueil et il n'y a pas de système de vidéosurveillance. Il n'y a pas de personnel dédié et formé spécifiquement. La fermeture à clé des vitrines d'exposition est la solution privilégiée pour sécuriser les objets contre le vol ou le vandalisme.

Jusqu'en 2011, les dispositifs d'alarme incendie sont manuels et ne permettent pas l'alerte en dehors des heures d'ouverture du site. En 2017 et 2018, les systèmes alarme et incendie sont réactualisés et permettent la surveillance et l'alerte 24h/24h.

### Gestion des publics : impacts sur la collection

Si la capacité d'accueil des visiteurs, et en particulier des groupes, est limitée par la surface d'exposition, en l'absence de dispositif de renouvellement d'air, l'impact de ces derniers sur l'environnement des œuvres, notamment en été ou les jours de pluie, n'est pas négligeable. On constate des variations sensibles du taux d'hygrométrie.

#### d- Les conditions de conservation à l'atelier du musée, Quai Lebreuil

En face du musée, de l'autre côté de la rivière, 12 Quai Lebreuil, est situé la maison - atelier Gérôme, signalée sur *Le sentier des luthiers*, et dénommé « **Atelier du musée** »<sup>57</sup> depuis l'acquisition du fonds pour le musée en 2009.



Sur le sentier des luthiers, l'atelier Gérôme est situé en face du musée, de l'autre côté de la rivière « Le Madon ». On y accède par une passerelle. Clichés et Montage : A.-S. Trivin@Musée de la lutherie, 2006.



La maison atelier, vue côté rue et vue côté jardin. Clichés : V. Klein

Un escalier extérieur permet d'atteindre l'étage où sont situés les espaces principaux consacrés à l'activité artisanale. Une petite entrée donne accès à deux pièces en continuité, la première, dite *salle des machines* (22m<sup>2</sup>) et la seconde dite *atelier* (22m<sup>2</sup>).

<sup>57</sup> La collectivité locataire de l'atelier depuis 2009 a acquis l'ensemble immobilier en 2018.

**Ce sont des espaces ouverts aux publics du musée.** Ils ont été conservés en l'état. Situés à l'étage, ils ne sont pas accessibles aux personnes en situation de handicap. Le fonds d'atelier est inscrit à l'inventaire de la collection du musée et nécessite en tant que tel des conditions de conservation adaptées.



*La salle dite « l'atelier ». Cliché : C. Philippot ©Musée de la lutherie, 2010.*

### **Environnement et climat**

L'atelier est chauffé en hiver. En dehors de cela, il n'existe aucun système qui permette de réguler les hautes températures en été et l'hygrométrie selon les normes requises.

### **Sûreté et sécurité**

L'atelier du musée n'est équipé d'aucun système de détection intrusion, incendie ou vidéosurveillance. Le parti pris muséographique étant de valoriser la collection dans sa fonction d'usage, in situ, les objets sont donc relativement accessibles aux visiteurs et donc susceptibles d'être volés. La visite de l'atelier du musée ne s'effectue qu'en présence d'un(e) chargé(e) de médiations qui a également mission de surveillance des objets patrimoniaux.

### **Gestion des publics**

Le nombre de visiteurs est limité à 19 personnes car l'espace ne dispose que d'une seule issue. L'impact des visiteurs sur l'environnement des objets n'a pas été mesuré, la salle n'étant pas équipée pour ce faire.

## **e) Les conditions de conservation de la documentation et des archives à l'Hôtel de Ville, 32 rue du Général Leclerc**

Différentes fonctions du musée sont encore hébergées à l'Hôtel de Ville dans deux pièces vétustes situées en retrait du bâtiment principal. La première pièce de 12 m<sup>2</sup> est dédiée au

bureau de la directrice du musée pour y de remplir ses missions de responsable et gestionnaire de projet et ses missions scientifiques. Il comporte un poste de travail et des rangements pour une partie des archives administratives du musée. Le centre de documentation (15 m<sup>2</sup>), situé dans la pièce contiguë, accueille, dans du mobilier de récupération, une partie de la documentation et des archives du musée qui concerne la collection et l'histoire du musée : livres (environ 8 mètres linéaires) et archives (environ 12 mètres linéaires). Cet espace comporte deux postes de travail. Lorsqu'une personne demande à consulter un ouvrage, il est mis à sa disposition à la médiathèque. A noter que l'Hôtel de Ville dispose d'une cave où sont stockées les archives de la collectivité dont environ 4 mètres linéaires concernent les archives du musée.

### **Environnement et climat**

Cet espace ne dispose pas de régulation de climat. Chauffé en hiver, il n'existe pas de solution de rafraîchissement et de renouvellement d'air.

### **Sûreté et sécurité**

Le bâtiment n'est équipé d'aucun système de détection intrusion, incendie ou vidéosurveillance.

### **Accueil de publics spécifiques**

Dans ce contexte de vétusté immobilière et mobilière, il est difficile d'y recevoir du public. Les deux espaces ne sont pas accessibles aux personnes en situation de handicap.

En conclusion :

**L'ensemble des mesures nécessaires pour améliorer les conditions de conservation et de présentation et la sécurité de la collection est l'axe prioritaire du projet scientifique et culturel du musée 2018 - 2023.** Actuellement le projet du musée est menacé par le non renouvellement de l'exposition (mise en place depuis 2016). Cette décision a été prise devant les constats d'état réalisés sur les objets de la collection présentés en exposition qui ont subi, pour certains, des dégâts irréversibles lors de l'hiver 2017.

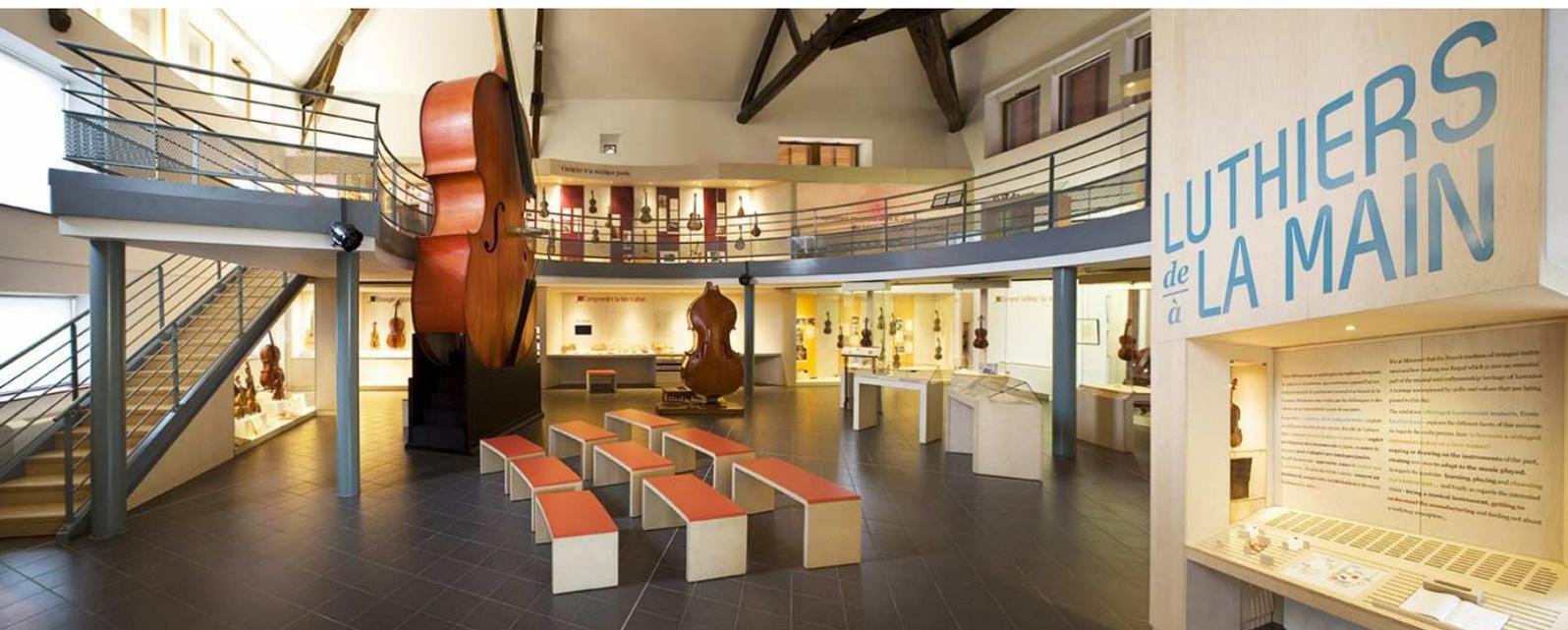
## 5- PARCOURS ET MUSÉOGRAPHIE

Au moment de l'inauguration du musée en 1973, la collection du musée est présentée dans deux salles à l'Hôtel de Ville sans aucune préoccupation de parcours et de muséographie. On réemploie des vitrines et les objets sont seulement signalés par des cartels succincts. A partir de 1995 et jusqu'en 2004, chaque été, une exposition thématique est proposée hors les murs, dans les anciennes Halles. L'espace est plus généreux et des vitrines sont fabriquées pour la présentation de la collection. Durant toute cette période, ce sont des élèves luthiers qui assurent la médiation entre la collection et les publics. A partir de 2000, La proposition est complétée par les interventions d'une érudite locale vacataire, qui accueille les groupes et présente alors l'activité dans son contexte historique. A partir de 2002, le recrutement d'un conservateur dédié au projet du musée permet d'entamer une réflexion centrée sur les publics et des actions autour de la muséographie : textes et musiques sont intégrés au parcours proposé.

En 2005, un bâtiment rénové en 2002 - 2003, d'environ 240 m<sup>2</sup>, situé Cours Stanislas, accueille le service des publics, soit l'espace d'exposition, l'atelier pédagogique et le bureau du service des publics.

Proposer des écoutes musicales, des instruments à essayer, des pièces en cours de fabrication à toucher, etc. : l'ensemble des supports de découverte de la collection du musée ont été testés dans le cadre de préfigurations qui ont chacune donné lieu à des évaluations auprès des publics avant d'être concrétisées sous forme d'outils de médiation pérennes. La nouvelle muséographie proposée en 2011 résulte de cette démarche, menée particulièrement avec les personnes en situation de handicap. Elle est repensée pour rendre la collection accessible au plus grand nombre. Le concept intitulé « **Un musée pour tous** » vise à valoriser toutes les dimensions que recouvre la notion d'instrument de musique : esthétique, sonore, technique, économique et patrimoniale en sollicitant les cinq sens du visiteur.

### a- L'exposition permanente en question



*La salle d'exposition du musée © J.B. Dorner*

En regard de la surface d'exposition dont dispose le musée (270 m<sup>2</sup>), il était difficile de d'y déployer à la fois un parcours permanent et un parcours temporaire. Le choix a été fait de

renouveler régulièrement l'exposition pour inciter les visiteurs à revenir au musée et pour permettre une rotation des collections. L'étude des publics menée en 2003, confortée par celle de 2011 a permis de confirmer les attentes des visiteurs en terme de contenus de visite. L'équipe du musée a donc appris à intégrer certaines thématiques « permanentes » dans ses propositions de parcours temporaires :

### **L'histoire illustrée de la lutherie à Mirecourt**

Les grandes étapes de l'histoire de la lutherie à Mirecourt sont accessibles sur les surfaces vitrées à l'extérieur du musée.

### **Les instruments qui font l'histoire de la lutherie**

Un espace dans l'exposition est réservé à la présentation de quelques instruments de la collection du musée, témoins de l'histoire de la facture instrumentale (XVIII<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles).

### **Les espaces dédiés à la fabrication et à l'essai d'instruments**

Un module interactif est consacré aux matières premières. Un établi tactile permet de découvrir les étapes de fabrication du violon, de l'archet, de la guitare et de la mandoline. Deux films réalisés par l'anthropologue vidéaste Baptiste Buob, sur les étapes de la fabrication d'un violon et d'un archet, accompagnent cette présentation.

### **Des instruments à essayer**

Un violon, une guitare, une mandoline et, pour les plus jeunes, une malle d'instruments variés, sont laissés à disposition des visiteurs désireux d'essayer et d'écouter ces instruments. Un alto, un violoncelle et une contrebasse sont également proposés mais sous la responsabilité du personnel d'accueil.

### **Des œuvres d'aujourd'hui**

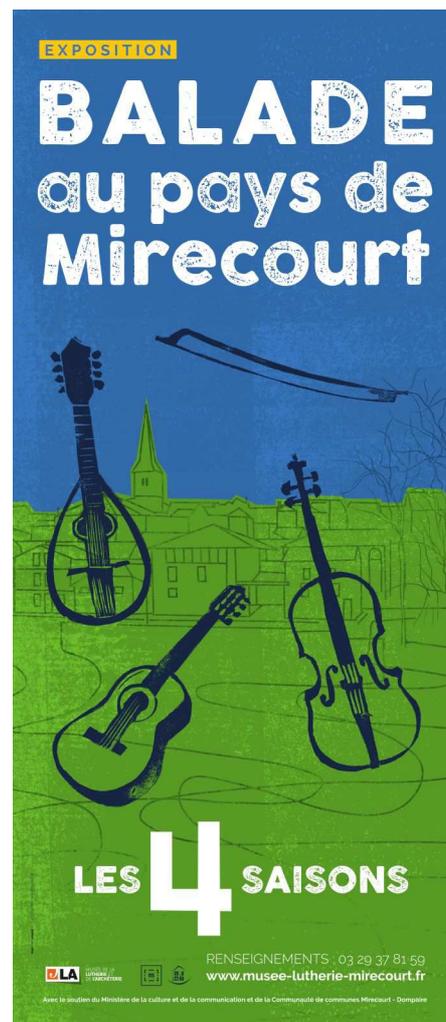
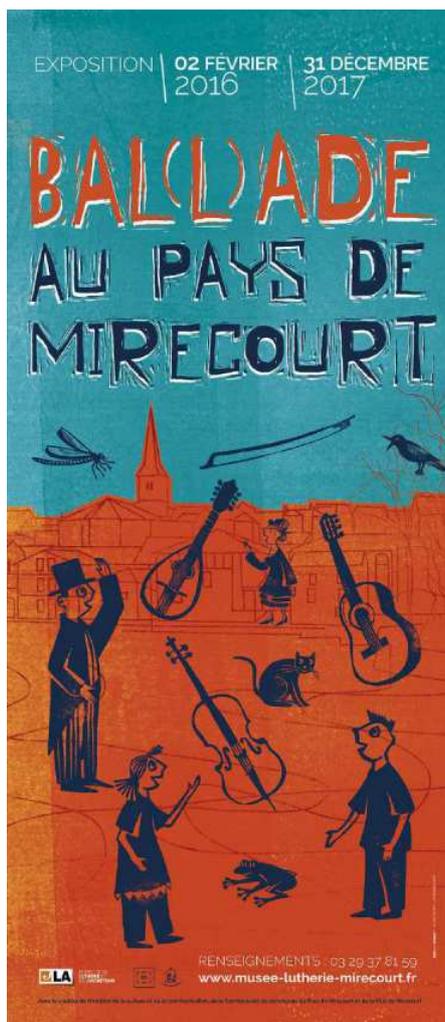
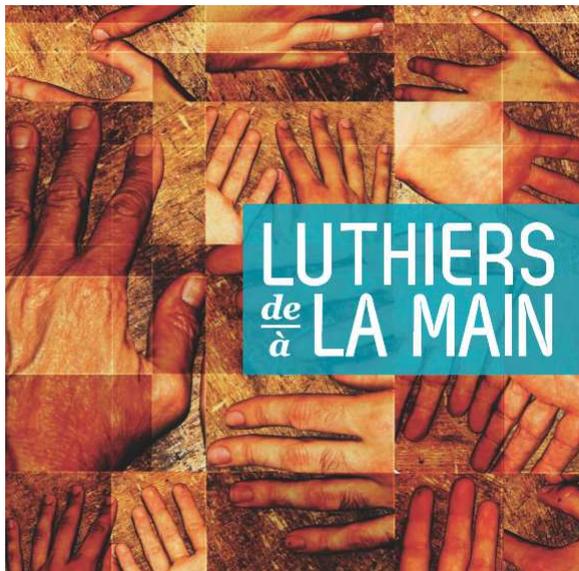
Les artistes vivants sont également valorisés dans les expositions : des créations sont régulièrement présentées (instruments de musique, photographies, installations, art vidéo, créations musicales et sonores, etc.).

**Plusieurs dispositifs de découverte enrichissent le parcours muséographique de chaque exposition.** Commentaires, témoignages ou extraits musicaux accompagnent la présentation des œuvres ; pour soutenir les propos des vidéos choisies ou spécifiquement réalisées pour l'exposition en cours sont diffusées ; des modules interactifs permettent d'approfondir les connaissances sur le musée et le marché des instruments de musique.



**Depuis 2003, onze expositions thématiques ont été proposées aux visiteurs : Lutherie de fortune, fortune de lutherie (2003), Acoustiques, électriques... Les instruments s'adaptent aux musiques actuelles (2004), Instrument, luthiers et musiciens (2005), En avant la musique (2008), Transmission (2009), Luthiers, de la main à la main (2011), Danses et Sabots (2013), La musique malgré tout (2014) et Bal(l)ade au Pays de Mirecourt (2016) ». L'exposition en cours Balade au**

*Pays de Mirecourt – Les 4 saisons* (2018) valorise particulièrement la diversité des fonds de la collection du musée et innove en proposant un parcours sonore et musical, renouvelé à chaque nouvelle saison.



### **Le renouvellement de la muséographie pour chaque exposition**

L'architecture de la salle d'exposition est très typée et ne permet guère de nouveaux aménagements pour chaque exposition. Une partie du mobilier d'exposition est fixe (vitrines murales, établi tactile, instruments à essayer) et le mobilier dans son ensemble a été conçu pour être pérenne. Le défi pour l'équipe du musée consiste à créer un environnement de présentation nouveau à chaque exposition. Le renouvellement de la muséographie s'appuie sur les modifications apportées à la signalétique, aux couleurs, à la disposition de certaines vitrines mobiles, à l'usage de séparateurs (rideaux, panneaux), etc.

### **Un parcours de visite à composer soi-même**

Chaque exposition est construite selon une trame narrative. Le choix de l'entrée dans l'histoire est laissé à la libre appréciation du visiteur. Pour la majorité des expositions proposées, il n'y a pas de parcours imposé, seulement des espaces thématiques identifiés et signalés.

Seule l'exposition *La musique malgré tout* par son dispositif scénographique enjoint le visiteur à cheminer selon un sens déterminé par le texte d'introduction.

A l'entrée de l'exposition actuelle *Balade au pays de Mirecourt*, conçue comme la visite d'un village fictif, un poteau indicateur oriente le visiteur vers les rues, avenues et places, chacune présentant une thématique spécifique de l'exposition. Le visiteur construit lui-même sa visite comme une balade.

### **Un espace muséographique qui laisse la possibilité d'organiser des concerts, des rencontres et des conférences au cœur de l'exposition**

En 2011, le déplacement du « plus grand violoncelle » libère l'espace central de la salle d'exposition. Le mobilier muséographique est enrichi de bancs<sup>58</sup> conçus pour accueillir le public. Cela donne ainsi la possibilité de proposer les nombreuses actions en lien avec les collections. La jauge maximum est de 100 personnes, dont une quarantaine en balcon, installées sur la mezzanine.

## **b- Hors les murs à Mirecourt**

Pour compléter le parcours de visite à Mirecourt, des visites commentées sont proposées à l'*Atelier du musée*, un guide offert pour aller à la découverte de l'activité luthière dans la ville sur le *Sentier des luthiers*, auxquels s'ajoutent les deux expositions présentées à la *maison de la musique mécanique et de la dentelle* et la visite accompagnée de l'exposition d'instruments de musique mécanique.

Fin 2008, à l'occasion du déménagement de l'atelier du luthier Philippe Moneret, la Ville de Mirecourt saisit la proposition qui lui est faite **d'acquérir le fonds de l'atelier Gérôme** situé Quai Lebreuil pour le musée. Soutenu par l'équipe du musée, ce projet est validé par délibération du conseil municipal en février 2009. En effet, si la collection du musée comporte plusieurs fonds d'atelier, aucun n'est complet ou n'a été documenté scientifiquement au moment de son entrée dans la collection. L'acquisition du fonds de l'atelier Gérôme représente donc une réelle opportunité de combler cette lacune. Dans un contexte historique où la plupart des ateliers en ville ont été démantelés et transformés en appartements ou en locaux commerciaux, le projet de **conserver in situ le fonds d'atelier** est très rapidement envisagé. La Ville de Mirecourt signe alors un bail de location pour l'atelier et ses dépendances. Dès l'été 2009, les visiteurs du musée sont invités à s'imprégner de l'atmosphère de ce lieu unique où trois générations de luthiers se sont succédé pour réaliser des mandolines et des

<sup>58</sup> Une soixantaine de chaises pliables est également mobilisable à l'occasion de la programmation de concerts et de conférences.

guitares. Le choix est fait de conserver les deux salles ouvertes aux publics en l'état avec pour objectif de valoriser l'esprit du lieu<sup>59</sup>. **L'atelier du musée vient enrichir l'offre faite aux visiteurs.**



*Le panneau « Sentier des luthiers » devant le musée – Une animation à l'atelier du musée, Clichés : A.-S. Trivin*

Inauguré en septembre 2006, **Le sentier des luthiers** à Mirecourt est un parcours historique destiné à enrichir la visite du musée. Il propose la découverte d'une soixantaine de maisons de luthiers et d'archetiers, de petites entreprises ou d'usines, recensées à travers trois siècles d'histoire. Des plaques apposées sur les différents édifices signalent le nom, les dates et l'activité développée, précisant ainsi la diversité des statuts et des fabrications recouvrant la notion de « lutherie ». Un panneau d'information situé devant le musée présente les différents parcours proposés. Un livret détaillé et illustré est mis à la disposition des visiteurs à partir de l'accueil du musée et à l'office de tourisme.

**Les deux expositions présentées à la maison de la musique mécanique et de la dentelle** valorisent la facture d'instruments de musique mécanique<sup>60</sup> et la dentelle, deux savoir-faire historiques déployés à Mirecourt et dans les environs et complètent le parcours proposé aux visiteurs.

- *Le voyage en musique autour de la collection d'instruments de musique mécanique*

La collection d'instruments de musique mécanique a été achetée en 1996 par la Ville de Mirecourt à un collectionneur privé. Elle n'est pas inscrite à l'inventaire de la collection du musée. Elle comporte des instruments fabriqués à Mirecourt (du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle) mais également des instruments fabriqués ailleurs en France, en Europe et aux États Unis. Elle permet de suivre l'évolution technique de la fabrication des instruments reproducteurs de sons. Elle n'a été enrichie que très peu depuis son acquisition et elle ne permet pas de relier ces techniques à celles utilisées aujourd'hui. Le parti pris a été de la maintenir en état de jeu grâce à l'intervention annuelle d'un facteur d'orgue et d'un accordeur de piano. La muséographie de cette exposition a été entièrement refondue en 2013 et la présentation déployée sur un étage supplémentaire.

Serinettes de Mirecourt, orgues de Barbarie ou de foire, pianos mécaniques et boîtes à musique cristallines, l'exposition présente une collection d'instruments retraçant deux siècles d'automatisation du son. Musique de salon ou de fanfare, de fêtes foraines et de bals musettes sans oublier de

<sup>59</sup> Pour en savoir plus : Op.cit. Page 18, note n° 44 <http://insitu.revues.org/13474> ; DOI : 10.4000/insitu.13474

<sup>60</sup> La fabrication d'instruments de musique mécanique apparaît à Mirecourt vers 1740 avec la production de serinettes, petits orgues à cylindre destinés à apprendre des mélodies courtes aux serins des Canaries. Elle s'y développe pendant deux siècles pour disparaître en 1954 avec la fermeture du dernier atelier de facture d'orgue.

surprenants détours dans l'ambiance des pianos-bars américains et des cafés des Flandres ponctuent ce parcours.



*Au café au début du XX<sup>e</sup> siècle – espace thématique collection de musique mécanique. Cliché : A.-S. Trivin*

- *La découverte des délicates dentelles de Mirecourt*<sup>61</sup>

Le parcours intitulé « *Dentelle, entre conservation et transmission* » a été réalisé par l'équipe du musée de la lutherie en 2016. Il s'appuie sur la présentation de napperons, de pièces d'ameublement et de pièces d'habillement, qui appartiennent à l'association Renouveau Promotion de la dentelle à Mirecourt. Il permet de sensibiliser les visiteurs à la difficulté de conserver ce patrimoine textile fragile : comment faire pour éviter qu'il ne se détériore ? Il offre aussi l'occasion de découvrir et d'expérimenter ensuite ce savoir-faire ancestral grâce à un établi tactile où sont présentés matières, points et outils. Une borne vidéo permet de comprendre les gestes de la dentellière. Les pièces présentées (anciennes et contemporaines) sont aimablement mises à disposition par l'association "Renouveau et promotion de la dentelle de Mirecourt"<sup>62</sup>.

Les conditions de présentations (durée d'exposition et climat) ne sont malheureusement pas respectées faute de moyens humain et matériel pour renouveler le parcours régulièrement.



*Dentelles présentées en vitrine (mises à plat ou roulées). Clichés : A.-S. Trivin*

<sup>61</sup> La dentelle au fuseau apparaît à Mirecourt vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, elle devient vite une source de revenus pour les femmes et filles d'artisans et de paysans et fait la richesse des marchands de Mirecourt. En tant que ressource économique, elle tombe peu à peu en désuétude au XX<sup>e</sup> siècle, en tant que patrimoine et savoir-faire, elle reste bien vivante.

<sup>62</sup> La collection du musée comporte quelques pièces de dentelle inscrites à son inventaire qui ne sont pas présentées dans cette exposition car les conditions de conservation de la salle d'exposition ne sont pas adéquates.

### c- Lutherie hors les murs, départ Mirecourt : l'exposition itinérante du musée de la lutherie<sup>63</sup>

Sollicitée régulièrement pour présenter la lutherie lors d'événements extérieurs, l'équipe du musée de Mirecourt a conçu et fait réaliser un nouvel outil de médiation itinérant qui se décline en 5 modules thématiques où l'instrument de musique est successivement abordé comme un objet sensible, un objet sonore, un objet technique, un objet économique et enfin un objet patrimonial. Didactique et ludique, cette exposition s'adresse aussi bien aux néophytes qu'aux spécialistes, aux jeunes publics qu'aux adultes. Elle comporte des instruments à essayer, des vidéos, des extraits musicaux et des fiches thématiques que les publics peuvent emporter.

L'exposition est complétée fin 2017 par un module de découverte des matériaux utilisés par les luthiers et les archetiers et par une exposition thématique sur les bois de lutherie (9 panneaux).

L'exposition est mise à disposition gratuitement, le transport est à la charge de l'emprunteur. Elle voyage depuis 2008 dans des médiathèques, des Centres culturels, des Centres d'interprétations, des colloques, des expositions, parfois pour quelques jours ou plusieurs mois comme à Épinal, Colmar (2010) ; Paris, Nancy (2012) ; La Bresse (2013) ; Carnuta (2014), Le Puy en Velay (2015) ; Épinal (2016) ; Paris (2017) ; Nancy, La Bresse (2018). Dans le cadre de certains projets, l'équipe du musée a été amenée à former des médiateurs des organismes emprunteurs pour qu'ils soient en capacité d'animer des ateliers jeunes publics en lien avec les différentes thématiques proposées.



*L'exposition dossier sur les bois de lutherie créée en 2018, le module d'introduction de l'exposition « Lutherie, hors les murs, départ Mirecourt »*

**LUTHERIE  
HORS LES MURS  
DEPART  
MIRECOURT** →

<sup>63</sup> Pour découvrir l'exposition itinérante suivre le lien : <http://www.musee-lutherie-mirecourt.fr/index.php?rub=expositions&idmenu=6&PHPSESSID=1a7078977809663db3552e415493a4a1>

## 6 - LE MUSEE ET SES PUBLICS

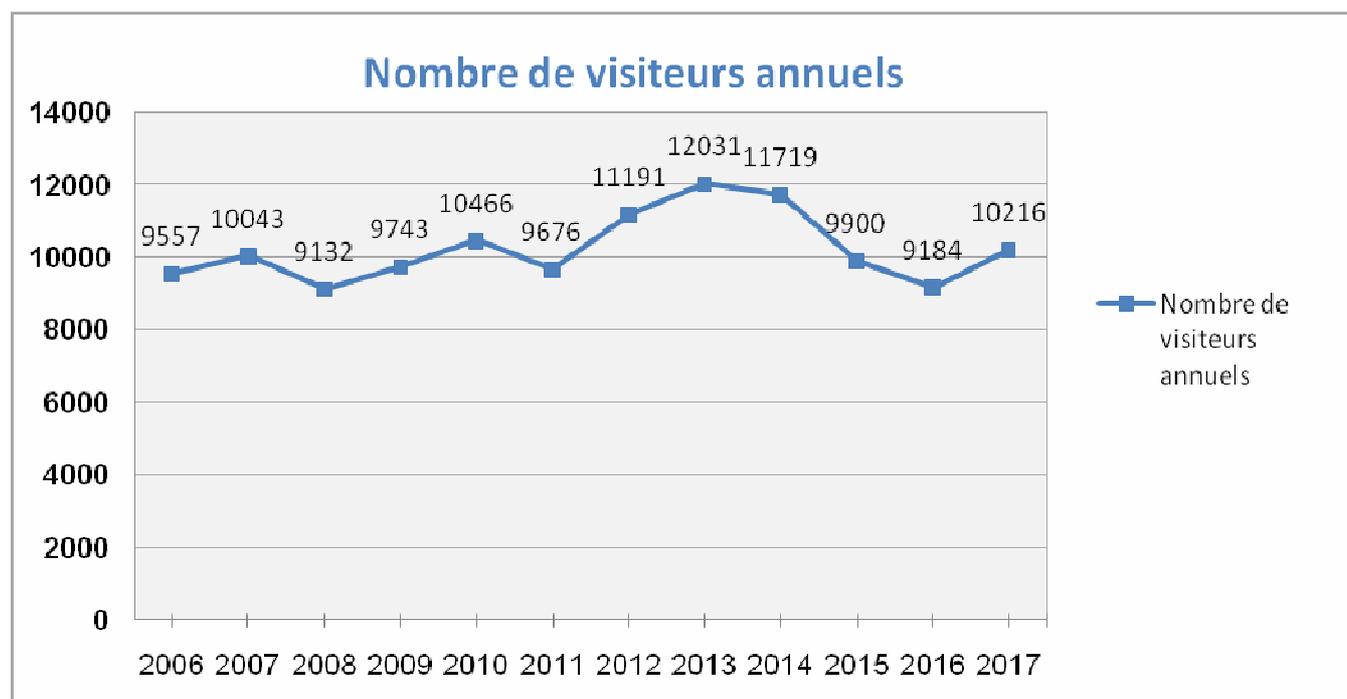
Le service des publics est créé en 2004 avec le recrutement d'une assistante qualifiée du patrimoine contractuelle, titularisée en 2011. Il s'installe en 2005 dans le bâtiment situé Cours Stanislas et regroupe l'espace d'accueil, l'espace d'exposition, l'atelier pédagogique et le bureau du service des publics.

### a- Étudier les publics

#### *L'évolution de la fréquentation : une baisse entre 2014 et 2016*

Entre 2004 et 2014, la fréquentation du musée a augmenté de 45 % avec une moyenne de 11 500 visiteurs annuels (sur les trois dernières années), dont 10 % de visiteurs étrangers.

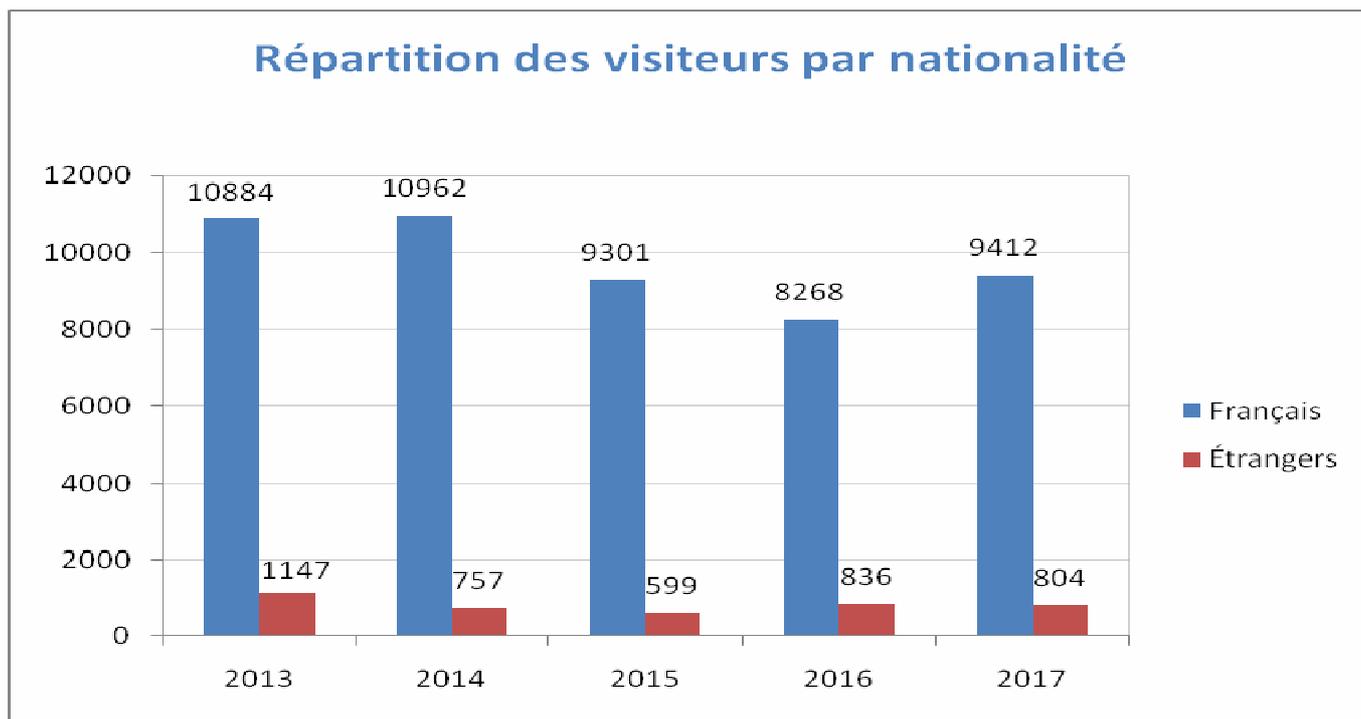
Depuis 2014, on remarque une baisse de la fréquentation. Ce sont principalement les visiteurs de proximité bénéficiant des actions de médiations proposées qui ont diminué. Cette baisse s'explique par un nombre d'actions de médiations moindre au sein du musée (baisse du budget alloué au musée), compensée cependant par la diversification des offres depuis la mise en œuvre du projet culturel mutualisé entre les établissements culturels intercommunaux (école de musique et médiathèque). Le nombre des visiteurs d'autres origines reste stable.



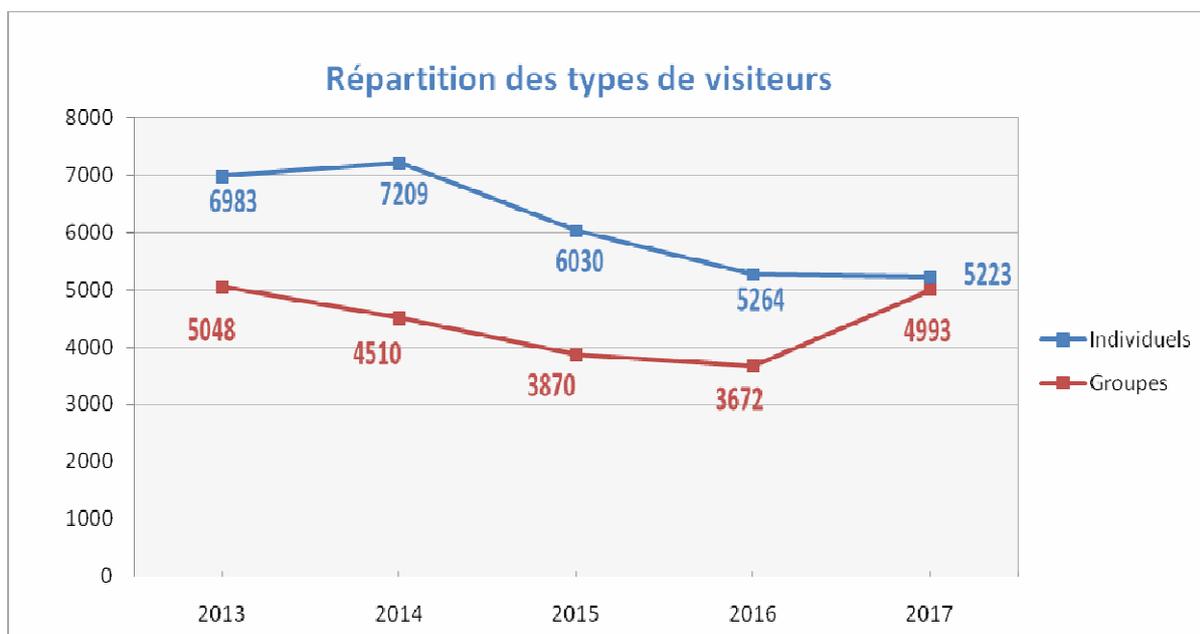
#### *Les visiteurs français et étrangers : belges, allemands et néerlandais sont les plus représentés.*

Si le musée accueille des visiteurs du monde entier, la majorité d'entre eux viennent de trois pays d'Europe du nord.

- En 2015, sur un total de 599 visiteurs étrangers, 167 sont allemands (28 %), 135 belges (22,5 %) et 89 (16,5 %) viennent des Pays Bas. Ces trois pays d'origine représentent 67 % des visiteurs étrangers.
- En 2016, sur un total de 836 visiteurs étrangers, 254 sont belges (30 %), 161 sont allemands (19 %) et 88 viennent des Pays Bas (11 %). Ces trois pays d'origine représentent 60 % des visiteurs étrangers.
- En 2017, sur un total de 804 visiteurs étrangers, 285 sont belges (35 %), 150 allemands (19 %) et 118 viennent des Pays Bas (15 %). Ces trois pays d'origine représentent 69 % des visiteurs étrangers.



#### *L'évolution de la répartition des visiteurs individuels et en groupe : vers un équilibre en 2017*



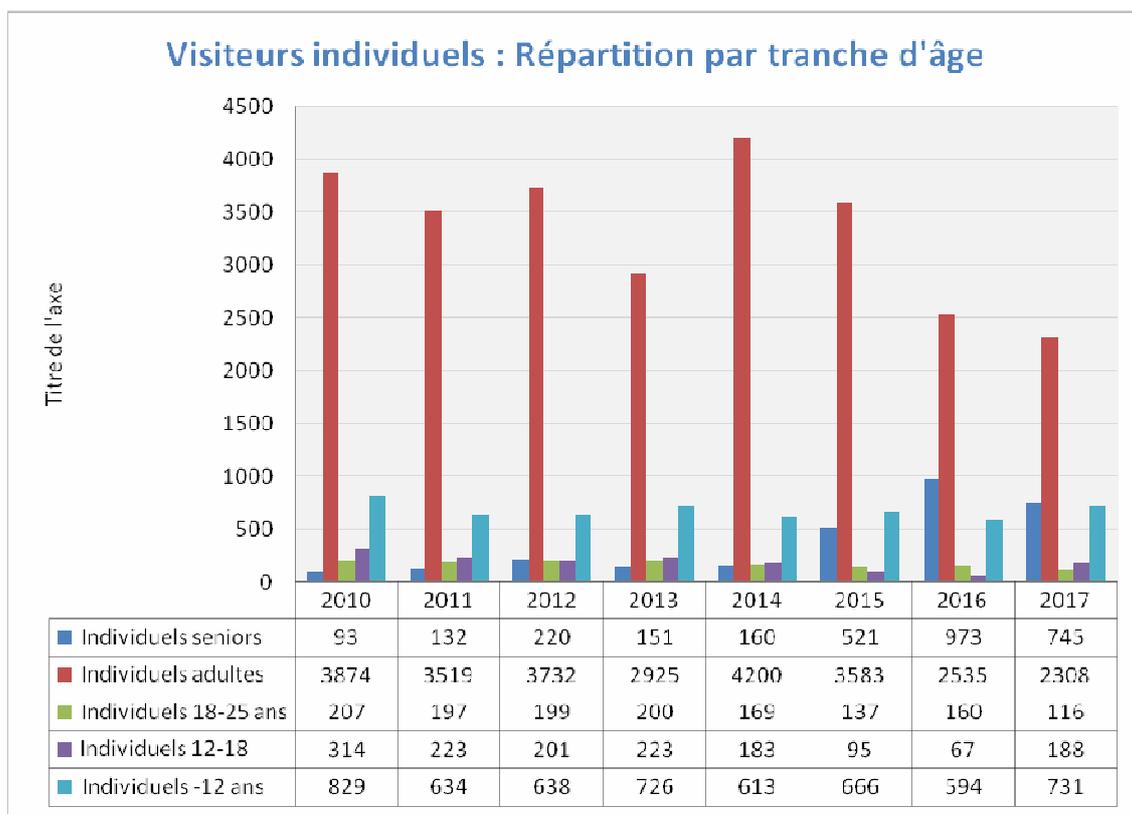
Après une baisse du nombre de visiteurs en groupe sur quatre années consécutives entre 2013 et 2016 et une érosion du nombre de visiteurs individuels entre 2014 et 2017, on remarque un équilibre entre ces deux catégories en 2017.

Une enquête menée en interne par questionnaire entre juin 2012 et mai 2013 auprès des visiteurs individuels en visite libre nous permet de préciser les genres, les catégories socioprofessionnelles, les sources d'information qui ont permis aux visiteurs de connaître le musée et les motivations de visite.

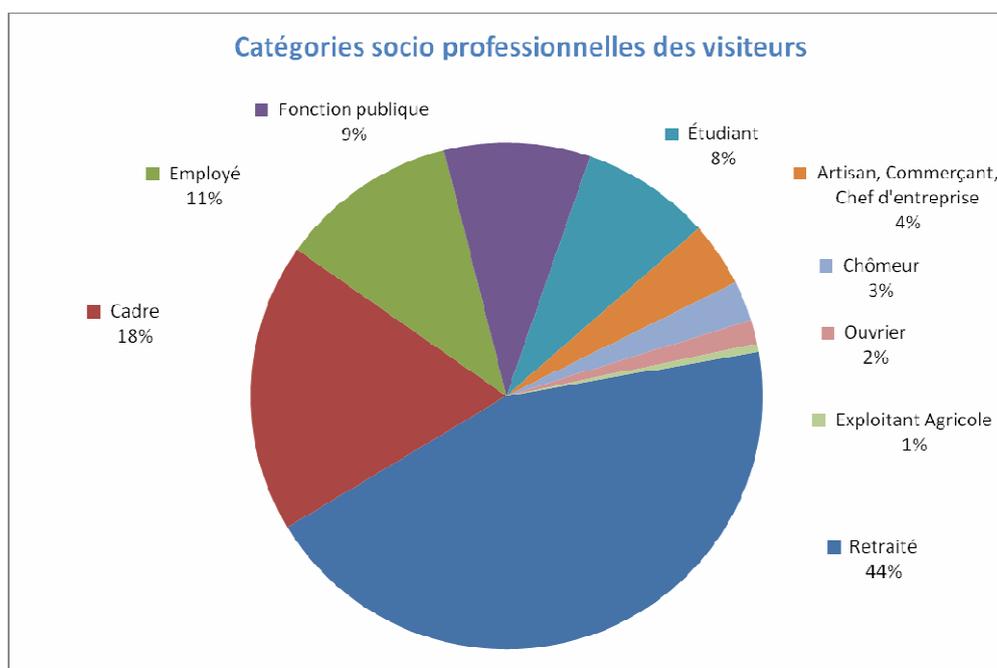
#### **Une répartition des visiteurs par genre assez équilibrée**

L'échantillon enquêté en 2013 représente 49 % des visiteurs individuels en visite libre sur une année. 53 % sont des femmes et 47 % sont des hommes.

**La répartition par classes d'âge des visiteurs individuels : les adultes (26 – 65 ans) sont les plus représentés suivis des jeunes publics de moins de 12 ans et / ou des seniors (65 ans et plus).**



**Les catégories sociales les plus représentées sont les retraités, les cadres et les employés (73 %).**



## b- Les médiations dans l'exposition : un musée pour tous

### Les outils de médiation

Chaque visiteur dispose d'une sensibilité propre qui lui permet d'appréhender une exposition selon un ou plusieurs sens. On sait que certaines personnes sont plus sensibles à ce qu'elles voient, d'autres à ce qu'elles entendent et enfin d'autres à ce qu'elles touchent. Le projet **Un musée pour tous** s'est attaché à essayer de répondre à la diversité des publics et à leurs moyens de perception spécifiques. De ce point de vue, la réflexion menée en regard des personnes handicapées a permis, grâce à des dispositifs discrets et non discriminants, de répondre à l'objectif de permettre à chacun de découvrir la collection.

Voir la collection (les instruments de musique, les fonds d'atelier et l'iconographie) et les petits films présentés à l'occasion chaque nouveau parcours. Les vitrines individuelles ont été conçues de telle sorte qu'une personne en fauteuil roulant puisse approcher au plus près de l'œuvre. Le système d'éclairage de chaque vitrine est variable à la demande : les personnes malvoyantes peuvent ainsi découvrir les œuvres qui sont temporairement éclairées davantage. La mezzanine de la salle d'exposition n'étant pas accessible aux personnes en fauteuil roulant, le parcours proposé à l'étage est présenté par un diaporama sonorisé depuis le rez-de-chaussée.



Lire la présentation de l'exposition, la trame narrative, les titres des différentes thématiques qui rythment le parcours, les cartels – petits textes courts - qui précisent les objets présentés, les panneaux d'exposition, le cas échéant. Le contenu et la taille des polices utilisées sont accessibles aux personnes handicapées psychiques et aux malvoyants. Pour les personnes aveugles, certaines informations sont proposées en braille, notamment pour l'espace concernant la fabrication du violon et de l'archet et celui des instruments de jeu à essayer.



Écouter les commentaires audio et les extraits musicaux qui accompagnent la présentation des instruments. Chaque vitrine est équipée de deux casques qui permettent la diffusion des informations. Pour les personnes malentendantes, il est possible de moduler le volume d'écoute. Une prise jack équipe également les vitrines pour que les personnes munies d'un appareil puissent se brancher et accéder ainsi aux informations.

Toucher le plan tactile de l'exposition à l'entrée de l'exposition, l'établi tactile permettant de découvrir les différentes phases de fabrication d'un violon, d'un archet, d'une guitare et d'une mandoline, ainsi que les principaux outils qui ont servi à leur fabrication (réalisée en modèle réduit).



Manipuler les pièces en cours de fabrication d'un violon de taille réelle (table, fond, manche, etc.) disposées sur l'établi tactile.

Essayer six instruments pédagogiques de musique à cordes : violon, guitare et mandoline en accès libre – alto, violoncelle et contrebasse accessibles sur demande.



Utiliser le livret pour les jeunes visiteurs, un autre à destination des familles pendant l'été pour découvrir l'exposition sous forme de jeux.

Traduire une brochure illustrée traduite en anglais proposée à l'accueil aux visiteurs étrangers non francophones, les cartels présentant les objets exposés bilingues (français – anglais).

Approfondir plusieurs documents mis gratuitement à la disposition des visiteurs de l'exposition : un dépliant illustré qui présente l'histoire de la facture instrumentale à Mirecourt, deux fiches descriptives détaillant la fabrication du violon et de l'archet et un livret accompagnant la découverte du Sentier des luthiers.

### **Les actions de médiations adaptées aux différents publics**

Pour tous, visiteurs individuels

#### ***Les visites commentées***

Atelier du musée : L'atelier est ouvert aux publics de février à juin et en septembre et octobre : du mercredi au dimanche, en juillet et août : du mardi au dimanche et en novembre et décembre : le mercredi, samedi et dimanche. Un professionnel – un archetier ou un luthier - y

accueille les visiteurs pour les visites commentées proposées par le musée et intitulées « Dis, comment c'est fait (un archet ou un violon) ? » programmées à 14 h, 15 h 30 et 17 h (*durée : 45 mn*).

L'exposition de musique mécanique : Les publics de la maison de la musique mécanique et de la dentelle sont conviés à des visites accompagnées pour découvrir en musique la collection d'instruments de musique mécanique, chaque jour ouvrable à 14 h et à 17 h (*durée : 55 mn*).

### ***La balade instrumentale en juillet et en août***

Depuis 2009, tous les mercredis après-midi, les visiteurs, accompagnés d'un guide, découvrent d'abord les instruments présentés dans l'exposition du musée, entament ensuite leur balade sur le sentier des luthiers de l'autre côté de la rivière Madon, font une halte à l'atelier du musée et rencontrent le professionnel au travail, puis poursuivent dans le faubourg Saint-Vincent et approfondissent, à partir de quelques exemples, les activités que recouvre le monde de la lutherie. Après un petit goûter, le parcours se termine en musique autour de la collection d'instruments de musique mécanique à la maison de la musique mécanique et de la dentelle.

### ***L'après-midi des dentellières en juillet et en août***

Chaque vendredi après-midi, les dentellières de l'association pour le Renouveau et la Promotion de la Dentelle de Mirecourt proposent rencontre et démonstrations à la maison de la musique mécanique et de la dentelle. Suite au désengagement des dentellières, cette médiation estivale n'est plus proposée en 2018.

### Pour les groupes

Le musée offre trois propositions aux visiteurs en groupe, sur réservation et en fonction d'un calendrier annuel :

- Pour les groupes de 20 à 30 personnes : la visite guidée de l'exposition ou la visite libre de l'exposition avec un temps d'introduction par la chargée d'accueil<sup>64</sup>.
- Pour les groupes de 15 personnes : la visite commentée à l'atelier du musée

### Pour les jeunes publics

Des ateliers gratuits sont proposés hors temps scolaires pendant les petites vacances et pendant l'été. Pour le musée, il s'agit de faire découvrir la collection de manière ludique à partir des sons et du bricolage<sup>65</sup>.

Certains ateliers sont proposés en partenariat avec la maison de la musique mécanique et de la dentelle et la médiathèque. Le calendrier partagé entre les 3 structures permet à tous de bénéficier de l'ensemble des ateliers proposés (pas de chevauchement de dates). Les enfants ont aussi la possibilité de fêter leur anniversaire au musée.

Pour les groupes scolaires, des visites adaptées sont co-construites avec les enseignants et s'adaptent aux niveaux des élèves. Les propositions du musée peuvent être complétées avec celles de la maison de la musique mécanique et de la dentelle. Un dossier enseignant est

<sup>64</sup> La visite libre de l'exposition est proposée le week-end car une seule personne est à l'accueil.

<sup>65</sup> Deux vidéos présentent les ateliers proposés par le musée aux adolescents à l'occasion des semaines sonores de l'été 2015 : « Micronomade » animé par Yvain Von Stébut du 27 au 31 juillet : suivre le lien : <https://vimeo.com/140647292> et « Métamachine, l'entreprise des bricoleurs » animé par François Klein : suivre le lien <https://vimeo.com/139692308>.

téléchargeable sur le site Internet du musée. Les groupes scolaires peuvent ainsi coupler leur visite à un atelier découverte et ce, dans chaque site<sup>66</sup>.

Depuis 2011, grâce à la présence d'étudiants stagiaires pendant l'été, des ateliers pour les jeunes enfants sont proposés pour leur permettre de découvrir l'exposition autrement et aux parents de découvrir l'exposition à leur rythme.



*Jeunes publics au musée © A.S. Trivin, 2013*

#### Pour les personnes en situation de handicap

Des visites adaptées sont proposées aux établissements spécialisés. Sur réservation et en fonction du handicap et de l'âge des résidents, le service des publics propose de découvrir le musée, son exposition et ses collections en faisant appel aux sens (toucher, manipuler, observer, jouer, etc.).

### **c- Les projets de médiation en lien avec les collections**

Depuis 2004, dans le cadre de son projet artistique et culturel, l'équipe du musée invite des créateurs qui, à travers leurs œuvres ou leurs interprétations, explorent des univers sonores et plus largement artistiques originaux en lien avec la thématique des expositions. Le projet éducatif et culturel repose sur des collaborations construites entre les artistes invités et les médiateurs culturels qui deviennent alors des passeurs de culture, et ceci à travers différentes propositions d'ateliers en direction de publics variés.

<sup>66</sup> L'exiguïté des locaux et le moyens humains disponibles ne permettent pas toujours de répondre aux demandes, particulièrement en fin d'année scolaire. La salle d'exposition du musée ne permet pas d'accueillir deux groupes en même temps et seules 18 personnes ont accès à l'atelier du musée.

Le projet global repose sur des partenariats spécifiques en fonction des actions proposées. Il participe également à la mise en valeur et à la diffusion d'autres actions culturelles du territoire.

### **Le projet « Arts vivants et handicaps »**

En complément des visites adaptées et depuis 2012, le développement du projet « Jouer du violon »<sup>67</sup> puis « Arts vivants et handicap » (5 séances découvertes des familles instrumentales et de la danse) a permis à Stella Nedelcheva, musicienne intervenante au musée, de mener une recherche action valorisée et partagée sur le site Internet du musée<sup>68</sup>. En juin 2014, conjointement aux ateliers est créé et présenté au public sous la direction de Stella Nedelcheva, le spectacle *Les quatre filles du roi soleil*<sup>69</sup>.

Ce projet favorise les échanges et les contacts avec de nombreux établissements spécialisés de la région (Pont-à-Mousson, Nancy, Lunéville, par exemple) et du territoire plus proche (Châtel-sur-Moselle, Vincey, Belval, Neufchâteau). Le Centre Hospitalier Spécialisé de Ravenel dont le siège est à Mirecourt devient le partenaire privilégié à partir de 2016 avec la collaboration de la musicothérapeute de l'établissement. Aujourd'hui, le projet est animé en partenariat avec les professeurs de l'école de musique de Mirecourt et une artiste danseuse-chorégraphe. Il permet aux groupes de personnes en situation de handicap d'appréhender les sons, la musique et le mouvement par l'expérimentation.



*Les ateliers proposés aux personnes en situation de handicaps dans l'exposition. Clichés : S. Nedelcheva*

### **«Bruicolage» : le projet parentalité pour les familles avec jeunes enfants**

Depuis 2017, le service des publics du musée répond à l'appel à projet « Parentalité » soutenu par la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Départemental des Vosges. Il anime un projet intitulé « Bruicolage » qui permet aux familles de jeunes enfants de la crèche et du Relais d'Assistantes Maternelles intercommunal de découvrir la musique par la pratique et la

<sup>67</sup> Pour découvrir l'atelier « Jouer du violon » : suivre le lien <https://vimeo.com/203607557>

<sup>68</sup> Pour un partage d'expériences voir le dossier thématique "Musique et handicap" sur le site Internet du musée : Suivre le lien : <http://www.musee-lutherie-mirecourt.fr/index.php?rub=documentation&idmenu=2>

<sup>69</sup> Pour découvrir le projet du Spectacle musical "Les quatre filles du Roi Soleil" : suivre le lien <https://vimeo.com/104945177>

manipulation. Les parents et les enfants sont alors invités à découvrir des instruments de musique et objets sonores à manipuler et sont aussi invités à fabriquer de petits objets sonores.

### **« Conte en fête » pour les enfants des écoles maternelles**

En plus des ateliers proposés pendant les vacances scolaires, de l'accueil des écoles, tous les ans, la basse saison est l'occasion de proposer « Contes en fête » aux écoles maternelles, une animation menée en partenariat avec la maison de la musique mécanique et la médiathèque de Mirecourt.

### **« Instruments, luthiers et musiciens » pour les élèves des écoles de musique**

En 2017, avec le projet « Instruments, luthiers et musiciens », le musée inaugure une proposition en direction des écoles de musique et des conservatoires. Selon la thématique retenue, le projet est construit en collaboration avec les enseignants et avec un facteur d'instrument. La séance comporte une présentation de l'exposition du musée, une ou des interventions des professeurs (histoire de la musique et répertoire) et du professionnel de la facture instrumentale invité pour l'occasion (présentation de la fabrication de l'instrument choisi). Les élèves sont ensuite invités à jouer des œuvres préparées avec leurs professeurs au cœur de l'exposition. Ces rencontres sont ouvertes aux publics du musée.

### **Les ateliers de pratiques artistiques proposés pendant le temps scolaire dans le cadre du Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC)**

Durant l'année scolaire 2015-2016, dans le cadre du projet d'exposition « La vie encore... de la musique malgré tout » (commémoration de la guerre 14 – 18 de l'ensemble des musées de France des Vosges), le musée de la lutherie choisit de s'intéresser à la fois au luthier et au musicien et de se poser la question des conditions de la « fabrication de la musique » en temps de guerre. Le projet d'action culturelle associé à cette exposition propose d'investir ce large champ de la « fabrication de la musique malgré tout ».

Le musée a alors fait appel à un collectif d'artistes ayant une riche expérience dans le domaine de la lutherie de fortune, des instruments à bricoler et des machines sonores d'une esthétique plastique et sonore originale et contemporaine. Quatre établissements scolaires (huit classes) répondent à l'appel à projet et déposent un dossier dans le cadre du CTEAC porté par la communauté de communes du Pays de Mirecourt. Pendant 20 h, chaque classe crée ainsi son *Antre sonore*. Coordonné par le service des publics du musée, ce projet donne lieu à une restitution tout public à l'occasion de la *Nuit européennes des musées*.

Durant l'année scolaire 2016-2017, le musée renouvelle l'expérience sur le thème de « L'enfant et les sortilèges ». Le musée propose aux écoles du territoire de la communauté de communes de travailler sur la fabrication d'un instrument à corde et de son archet. Cinq classes répondent à l'appel à projet. Chaque enfant fabrique son instrument (dix heures d'atelier), puis le relais est pris par un artiste musicien (dix heures d'atelier). La présentation publique du travail artistique des élèves et des artistes intervenants se déroule à l'occasion de la *Fête de la musique*.

Durant l'année scolaire 2017-2018, le thème des « Saisons » est proposé aux établissements scolaires du territoire. Neuf établissements scolaires du premier et du second degré répondent à l'appel à projet. Dix-neuf projets dont huit en partenariat avec le musée sont déposés. Au total ce sont 424 élèves et leurs enseignants réunis autour de cette thématique. Le temps de

restitution, lors de la semaine de la fête de la musique et du solstice d'été, est l'occasion de présenter à tous le travail artistique mené en classe avec les artistes.

### **Les rendez-vous annuels pérennes au musée**

La participation aux manifestations nationales et la participation à des événements soutenus par la collectivité sont l'occasion de proposer des actions de médiations spécifiques en direction de tous les publics.

#### ***Les rencontres du musée***

Entre 2005 et 2014, neuf rencontres sont proposées annuellement aux publics du musée dans l'exposition, le dimanche en fin d'après-midi (sauf en juillet, en août et en janvier). Ces rencontres, en lien avec la thématique de l'exposition, prennent la forme de concerts commentés, de petites formes de spectacles d'arts vivants, de conférences, de débats, de démonstrations techniques, etc. Pour des raisons de restrictions budgétaires, les rendez-vous s'espacent et ne sont plus programmés qu'à l'occasion de quatre rendez-vous annuels pérennes.

#### ***Les Journées européennes des métiers d'art***

*Généralement fin mars ou début avril.*

La Lorraine est une terre de métiers d'art avec une forte connotation patrimoniale grâce à des secteurs de grande tradition : Mirecourt pour la lutherie, Baccarat et Saint-Louis pour le cristal, Longwy pour les émaux, Lunéville pour la faïence et la broderie, Nancy pour la pâte de verre, Gérardmer pour le linge de table, Liffol-le-Grand et Neufchâteau pour le mobilier de luxe... Le musée de Mirecourt participe à cette manifestation en proposant aux publics des visites ou des ateliers animés par des professionnels. (Fréquentations : en 2015, 271 personnes participent à l'expo, à la rencontre, à la conférence et au concert ; en 2016, 12 enfants participent à l'atelier proposé et 79 personnes visitent le musée et en 2017, 44 personnes participent à l'animation proposée à l'atelier du musée)

#### ***La Nuit européenne des musées***

*Le samedi le plus proche du 18 mai*

À Mirecourt, depuis 2005, le musée participe à la *Nuit européenne des musées*. Cette nuit, conçue dans un esprit festif et convivial, est l'occasion de sensibiliser un plus large public à la richesse de la collection du musée, et d'aller à la rencontre de nouveaux visiteurs, en particulier les jeunes et les publics de proximité qui n'osent pas toujours franchir le seuil. Musique, danse, théâtre et arts plastiques sont mobilisés tour à tour, d'une année à l'autre, pour créer l'événement au cœur de l'exposition. (Fréquentations : en 2015 : 216 personnes assistent au spectacle proposé ; en 2016, elles sont 218 et en 2017, elles sont 112).

#### ***La fête de la musique***

*Chaque année, le 21 juin et les jours précédents ou suivants*

À Mirecourt, la fête de la musique a conservé l'esprit qui a présidé à sa création en France en 1982. Elle réunit l'ensemble de la population, dans de nombreux lieux de la ville, autour de musiques variées proposées le plus souvent par des groupes amateurs et quelques professionnels choisis.

Le musée à cette occasion s'associe aux autres établissements culturels intercommunaux pour proposer plusieurs soirées et ou après-midis dédiés aux arts vivants autour de la date du 21 juin.

Ce moment festif est aussi l'occasion de valoriser auprès des familles et des publics du territoire, les ateliers de pratiques artistiques et les artistes intervenants menés dans le cadre du Contrat territorial d'éducation artistique et culturel. (Fréquentations : en 2015, 67 personnes assistent à la performance « Métamachine » ; aucune action n'est proposée en 2016. En 2017, 286 personnes découvrent le musée dans le cadre des restitutions au musée des ateliers du Contrat territorial d'éducation artistique et culturel).

### ***Les Journées européennes du patrimoine***

*Le troisième week-end du mois de septembre*

Ces journées, créées en France depuis 1984, sont un moment privilégié permettant aux Français de visiter leur patrimoine.

À Mirecourt, à cette occasion, les expositions du musée et de la maison de la musique mécanique et de la dentelle sont accessibles gratuitement le samedi et le dimanche de 14h à 18h. Chaque année, en fonction des thématiques de l'exposition, sont proposés également une promenade ou un concert pour découvrir l'inscription territoriale et historique de l'activité luthière ou un répertoire musical particulier. (Fréquentations : en 2015, 100 personnes assistent au concert proposé et 341 découvrent l'exposition du musée ; en 2016, 57 personnes participent à la balade musicale et 185 découvrent l'exposition et en 2017, 81 personnes participent à la balade musicale, architecturale et paysagère et 245 découvrent l'exposition du musée.)

### ***Les Rencontres musicales internationales de Mirecourt***

*Chaque année au mois de novembre.*

Selon la directrice artistique, la violoniste Marianne Piketty, l'esprit des rencontres est né du désir d'« Imaginer un événement musical qui résonnerait avec la richesse historique de Mirecourt et qui aurait un sens dans le paysage musical français et plus largement européen. C'est ainsi que sont nées les Rencontres Musicales Internationales de Mirecourt. Elles se proposent de rassembler dans un événement annuel musiciens, luthiers et archetiers, de mettre à l'honneur la musique française des XIX<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles et de découvrir et de promouvoir de nouveaux talents. Elles se déclinent en deux événements : un Concours International de Violon et un festival qui alternent chaque année. Master-classes, concerts, conférences sont autant de moments privilégiés pour transmettre et partager les grandes pages de la musique française aux côtés d'œuvres rares, de faire rayonner ainsi un répertoire souvent méconnu au delà des frontières dans toute sa diversité et sa richesse et tisser un lien fort entre artistes et luthiers mirecurtiens et européens ». A cette occasion, un concert est organisé par les JM France de Mirecourt au cœur de l'exposition du musée. (Fréquentations : en 2015, 96 personnes assistent au concert donné dans l'exposition ; en 2017, elles sont 114 personnes et en 2016, elles sont 21 à assister aux master classes).

### ***Le festival Pincés cordes (2011, 2013, 2015)***

Dédié aux instruments à cordes pincées, ce festival inauguré en juillet 2011 par la Ville de Mirecourt est placé sous la direction artistique de Ricardo Sandoval (mandoliniste vénézuélien). Il est prévu en biennale. La programmation est éclectique et internationale : les musiques traditionnelles, le jazz et la musique classique s'y retrouvent dans une belle dynamique. Le programme ouvre également sur des rencontres et expositions de luthiers. Les habitants sont mobilisés pour accueillir les artistes et participer à la mise en œuvre du projet qui se déroule à La Fabrique (une ancienne petite usine de lutherie en prolongement du bâtiment du musée).

En 2015, un arbitrage budgétaire ne permet pas de poursuivre ce projet. Il est cependant mis en œuvre par le directeur artistique qui réussit à réunir autour de lui des musiciens bénévoles. L'expérience ne sera pas renouvelée en 2017. Le lieu du festival « La Fabrique » est fermé. L'équipe du musée associée étroitement au projet regrette ce festival qui permettait de proposer un moment fort pendant la saison touristique, avec des répertoires originaux et valorisant des instruments à cordes pincées, ceux traditionnellement fabriqués et conservés à Mirecourt (guitares et mandolines), mais également des instruments de musique traditionnels d'autres aires culturelles<sup>70</sup>.

#### d- Publics et médiations

Une étude menée sur de la répartition des visiteurs en fonction des actions et des projets de médiation proposés en 2017 nous montre que sur les 10 126 visiteurs qui ont été accueillis au musée, 8 338 personnes, soit **82,3 % des visiteurs ont bénéficié d'une médiation**, dont :

- ***pour 6 192 d'entre eux d'une action de médiation dans l'exposition, soit 61,1 % du public total***
  - Visites commentées à l'atelier du musée (visiteurs individuels et groupes) : 2 052
  - Visites avec introduction ou commentées de l'exposition du musée (groupes adultes) : 1 548
  - Visites adaptées pour les groupes de jeunes publics : 1 889
  - Visites adaptées pour les personnes handicapées : 157
  - Ateliers et anniversaires pour les jeunes publics : 462
  - Balade instrumentale (en été) : 84
- ***pour 2 146 d'entre eux d'un projet de médiation mené à partir du musée, soit 21,2 % du public total***
  - Projet « Arts vivants et handicaps » : 171 personnes
  - Projet parentalité : 247
  - Conte en fête : 541
  - Instruments, luthiers, musiciens : 60
  - Contrat territorial d'éducation artistique et culturel : 63
  - Action culturelle liée aux événements pérennes : 1 064

**Seuls 17,7 % des visiteurs ont découvert l'exposition du musée en autonomie.**

#### e- Des services et des conditions de visite qui évoluent...

##### ***Ambiance et confort de visiteur***

Les ambiances contrastées entre l'exposition du musée et l'atelier du musée sont appréciées des visiteurs. Pour la première, l'esthétique et la visée pédagogique sont favorisées et pour le second, c'est l'esprit du lieu qui est conservé.

<sup>70</sup> En 2011, 1480 personnes participent au festival toutes activités confondues (9 concerts, 1 rencontre, 3 expositions). En 2013, 1 000 personnes sont présentes aux 7 concerts et 3 rencontres. Ne sont pas comptabilisés les visiteurs des 3 expositions. En 2015, 650 personnes assistent aux 7 concerts professionnels et amateurs proposés en of. Pour découvrir quelques moments du festival 2015 : suivre le lien : <https://drive.google.com/drive/folders/0B1iDuUEVuvDpfm5OQVNHMI9ZdTR1NGxhSEZyTFQwMHIJRHhnbIBKc3R0MXRDNwdvbW5DXzA>

La salle d'exposition est sobre : les murs sont peints en blanc. Le sol en carrelage, les éléments de soutien et les gardes fous sont gris. La signalétique colorée (une couleur pour chaque thème) est renouvelée à chaque exposition. Le mobilier muséographique a été conçu et adapté au lieu par une designer : les vitrines fixes ou mobiles, les bornes audio et vidéo et les bancs, les meubles de médiations sont tous réalisés en bois clair. L'éclairage est soigné. L'intégration de trois projecteurs aux couleurs variables permet de créer une ambiance type à chaque exposition. Seul bémol, l'impossibilité de réguler de climat dans le bâtiment met à mal le confort de visite en été quand il fait très chaud. On a enregistré jusqu'à 27°C dans l'espace d'exposition lors des canicules. L'atelier pédagogique, situé à l'étage, n'est par ailleurs pas accessible aux personnes handicapées motrices. Les animations qui leur sont proposées se déroulent donc dans l'espace d'exposition.

L'atelier du musée est conservé tel qu'il était au départ du luthier en 2009. Les quelques supports de médiations (fiches explicatives) n'interfèrent pas avec « l'esprit du lieu » remarqué par les visiteurs dans le livre d'or mis à leur disposition.

### ***Boutique***

Une vitrine boutique présente quelques articles choisis en lien avec la collection du musée. Sont proposés à la vente des publications du musée, des publications en lien avec la thématique du musée, une série de cartes postales, des CD, des vidéos et quelques objets dérivés.

### ***Calendrier d'ouverture pour les visiteurs individuels***

L'amplitude d'ouverture du musée évolue à la fois pour répondre aux pratiques de visite, aux moyens humains dont dispose le musée et au temps nécessaire aux changements d'exposition.

Entre 2004 et 2009, le musée est ouvert selon trois périodes d'ouverture : de mai à septembre (tous les jours sauf le dimanche matin), d'octobre à avril (le mercredi et le samedi toute la journée et le dimanche après-midi), pendant les petites vacances scolaires toutes zones confondues (du mercredi au samedi toute la journée et le dimanche après-midi). Le musée est fermé les 15 premiers jours de janvier.

En 2010, un changement intervient pendant la période des petites vacances scolaires. Le musée est ouvert un jour de plus, le lundi. Pendant cette période, quand l'exposition est renouvelée, le musée est fermé deux semaines au moins avant les vacances de printemps (en mars ou avril).

En 2015, pour améliorer la communication, la répartition en trois périodes d'ouverture est maintenue mais la période des petites vacances scolaires n'est plus prise en compte dans le découpage. Le lundi devient le jour de fermeture hebdomadaire du musée (sauf en juillet et en août) et le mois de janvier celui de fermeture<sup>71</sup>. Ce calendrier est partagé avec la maison de la musique mécanique et de la dentelle.

De février à juin et en septembre et octobre :

- L'exposition du musée et celle de la musique mécanique et de la dentelle sont accessibles du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h et le dimanche de 14h à 18h.
- L'atelier du musée est ouvert du mercredi au dimanche de 14h à 18h.

En juillet et en août :

<sup>71</sup> C'est aussi la période qui permet les changements d'exposition et les opérations d'entretien du bâtiment.

- L'exposition du musée est accessible tous les jours du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche de 14h à 18h.
- L'exposition de la maison de la musique mécanique et de la dentelle est accessible du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche de 14h à 18h.
- L'atelier du musée est ouvert du mardi au dimanche de 14h à 18h.

#### En novembre et décembre :

- L'exposition du musée et celle de la musique mécanique et de la dentelle ainsi que l'atelier du musée sont accessibles le mercredi, le samedi et le dimanche de 14h à 18h

Les jours fériés (pendant les périodes d'ouverture) les trois sites sont ouverts de 14h à 18h et ils sont fermés en janvier, le 1<sup>er</sup> mai et le 25 décembre.

Seul changement notoire depuis 2015, en 2017, après le non remplacement d'un poste d'accueil, la maison de la musique mécanique et de la dentelle étend son jour de fermeture (le lundi) à la période de juillet / août.

#### ***Evolution des parcours de visites proposés***

Depuis 2015, les deux sites sont équipés d'une billetterie informatisée qui a permis de diversifier **les offres faites aux visiteurs individuels**. Les médiations sont valorisées pour chaque site (visite commentée à l'atelier du musée, visite guidée des collections de musique mécanique). Ainsi dès l'accueil du musée ou de la maison de la musique mécanique et de la dentelle, plusieurs parcours de visite sont proposés. Les visiteurs, en fonction des périodes de leur visite et de l'heure de leur arrivée à Mirecourt, peuvent choisir :

- de visiter en toute liberté l'exposition du musée.
- de visiter en toute liberté l'exposition du musée et l'atelier du musée en visite commentée : trois sont programmées à 14h, à 15h30 et à 17h.
- de visiter l'exposition de la maison de la musique mécanique et de la dentelle en toute liberté à l'aide d'audio-guides.
- de visiter l'exposition de la maison de la musique mécanique et de la dentelle en visite commentée : deux sont programmées les après-midi à 14h et à 17h.
- de choisir un Pass « visites libres » qui donne accès aux deux expositions.
- de choisir un Pass « visites commentées » qui donne accès aux deux visites commentées et à la visite libre de l'exposition du musée.

Pour les groupes et sur réservation, le musée est accessible tous les jours sauf le lundi, le dimanche matin et en janvier. Pour pallier des ressources humaines limitées, des créneaux de visite libre ont été mis en place pour les samedis et dimanches où une seule personne est à l'accueil. Pour répondre aux nombreuses demandes de visite de l'atelier du musée, un produit incluant la visite du musée et la visite de l'atelier du musée est proposé depuis 2018, aux groupes de 15 personnes.

Pour les groupes scolaires, l'ensemble des médiations est désormais valorisé : visite et atelier découvertes.

Pour les groupes de personnes en situation de handicap, la limite de 20 personnes minimum n'est pas prise en compte. Les accompagnateurs de ces groupes bénéficient de la gratuité.

### ***Politique tarifaire***

En 2010, des changements s'opèrent dans la politique tarifaire avec la création du tarif famille, la création du Pass qui donne accès à pour un tarif réduit aux deux expositions (Musée et Maison) et la gratuité offerte aux accompagnateurs de personnes handicapées.

Pour les groupes et avec l'installation de la billetterie informatisée, le musée et la maison de la musique mécanique ont opté pour la mise en place de forfait et non plus d'entrées facturées par personne avec coût du commentaire en sus. Le seuil minimum de personnes est passé de 10 à 20 personnes. La logique du Pass entre les 2 sites s'est entendue au tarif de groupes.

Les tarifs du musée de la lutherie<sup>72</sup> sont divisés en 5 catégories pour les visiteurs individuels :

- plein tarif
- tarif réduit : Pass Lorraine, carte Cézam, 60 ans et plus, carte Gîtes de France, Carte Pass Éducation, carte fonctionnaire +)
- tarif préférentiel : Jeunes de 12 à 15 ans, étudiants et demandeurs d'emplois (sur présentation de la carte), handicapés (carte d'invalidité)
- tarif familles : 1 à 2 adultes et jusque 3 enfants de moins de 18 ans
- gratuité : pour les jeunes de moins de 12 ans, accompagnateur de personnes handicapée, carte presse, museum pass, élèves luthiers, luthiers et archetiers

Pour les groupes, les tarifs varient en fonction de la prestation choisie :

- tarif visite de groupe de l'exposition du musée avec commentaire (entre 20 et 30 personnes, sauf pour les personnes en situation de handicap)
- tarif visite de groupe de l'exposition du musée en visite libre avec une introduction pour présenter le musée et l'exposition en cours (entre 20 et 30 personnes, sauf pour les personnes en situation de handicap)
- tarif visite de groupe de la visite libre de l'exposition du musée et visite commentée de l'atelier du musée (15 personnes).

---

<sup>72</sup> Les tarifs actuels sont présentés en annexe 6, p.126.

## 7- COMMUNICATION : UNE IMAGE CONFORME AU CONCEPT DU MUSÉE MAIS UNE DIFFUSION LIMITÉE

### a- Création d'une identité visuelle

Une charte graphique a été conçue pour le musée de Mirecourt et étendue par la suite à la maison de la musique mécanique et de la dentelle.

*Logo du musée de la lutherie et de l'archèterie françaises et ses déclinaisons :*



On retrouve l'identité graphique du musée sur la façade du bâtiment qui accueille le service des publics.

*Logo de la maison de la musique mécanique et de la dentelle et ses déclinaisons :*



## b- Les deux axes de communication du musée

Le musée développe principalement deux axes de communication. Le premier concerne ses expositions, l'atelier du musée, le sentier des luthiers et les expositions proposées à la maison de la musique mécanique et de la dentelle. Le second valorise le projet d'action culturelle. Il communique plus marginalement sur sa collection et ses acquisitions.

## c- L'image du musée

L'étude des publics<sup>73</sup> menée en 2013 nous a permis de préciser l'image que se font les publics du musée. Pour la majorité d'entre eux (31 %) c'est **l'intérêt pour la musique** qui motive leur visite au musée, arrive ensuite l'intérêt pour la lutherie (28 %) et enfin l'intérêt pour le patrimoine (26 %).



Ces appréciations sont assez conformes à l'image voulue et développée au moyen des différents supports de communication et en adéquation avec le concept du musée « Comment la musique vient aux instruments ».

## d- Les différents supports de communication

Au musée, les différents canaux de communication utilisés sont :

- Supports papiers : dépliant annuel, flyer pour les événements (distribution locale)
- Supports numériques : Site Internet, réseaux sociaux, lettre d'information mensuelle
- Presse : communiqué, dossier et rédactionnel (presse locale principalement)
- Insertions presse (papier ou numérique)

<sup>73</sup> L'enquête de 2013 a été menée pendant une année auprès de 49% des visiteurs individuels.

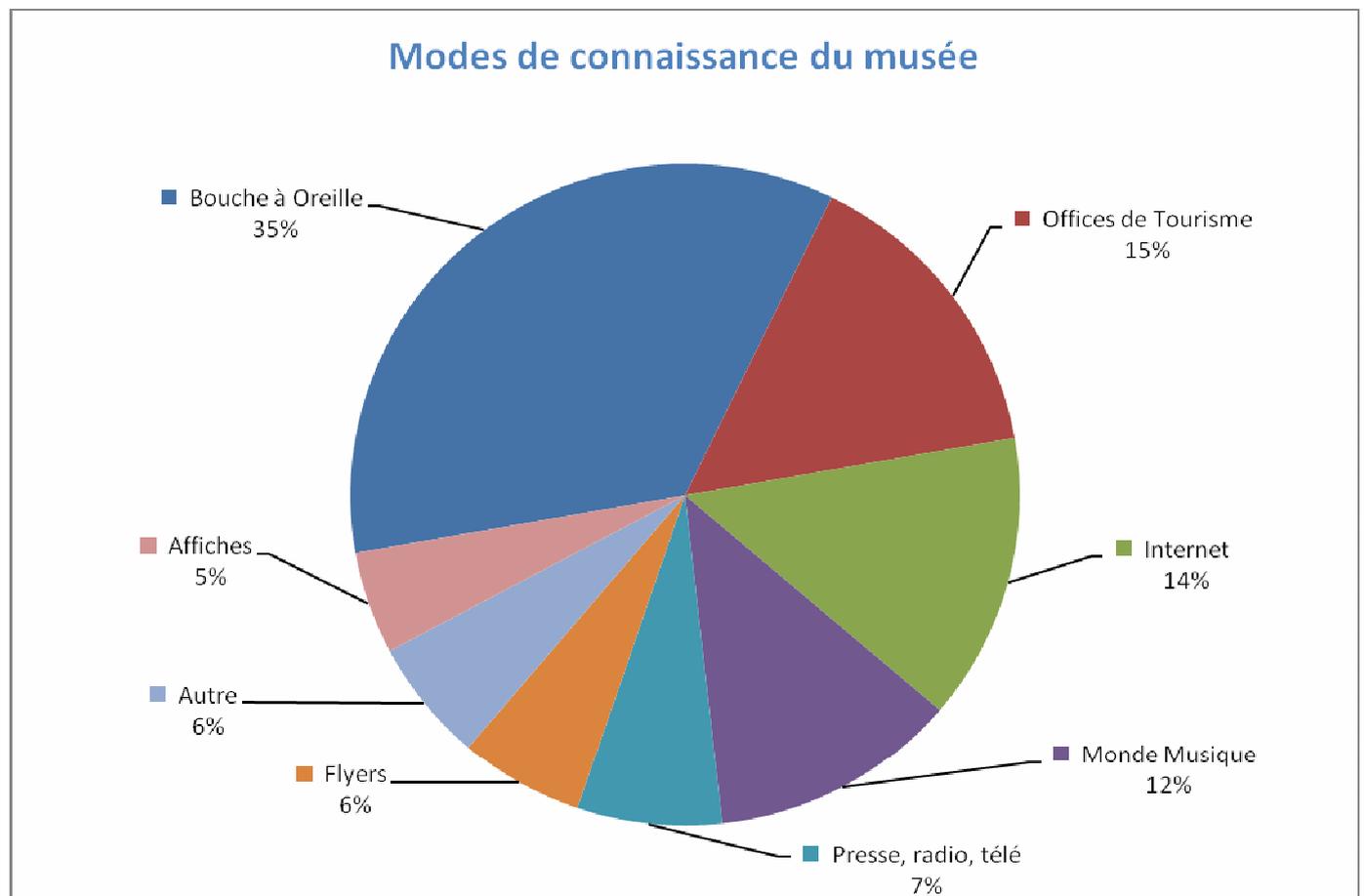
Pour les groupes, une brochure intitulée « **Un séjour à Mirecourt** » était accessible sur le site de l'office de tourisme du Pays de Mirecourt depuis 2015 pour préciser les offres faites aux groupes. Cette brochure élaborée par l'équipe du musée et centrée principalement sur les offres muséales est remplacée en 2018 par une nouvelle brochure de communication élaborée par l'office de tourisme. Elle est ciblée par types de publics et par types d'activités proposés sur le territoire de la Communauté de communes Mirecourt – Dompierre.

- Intitulée « **Mirecourt – Terre de musique et de savoir-faire** », la brochure se décline en 5 propositions : Association – To : Visitez les lieux emblématiques de Mirecourt et ses environs
- Structure jeunesse : A la découverte du patrimoine de Mirecourt et ses environs
- Conservatoires de musique, groupe de musiciens : Mirecourt vibre aux sons des instruments à cordes
- Tourisme et handicap : Une visite de Mirecourt et de ses environs adaptée à votre groupe
- Séminaire, entreprise et incentive : Mirecourt et ses environs vous surprendront

*L'exposition du musée de la lutherie et de l'archèterie est le produit d'appel des quatre premières propositions. C'est l'office de tourisme qui gère les réservations pour les groupes.*

#### e- Une diffusion confidentielle

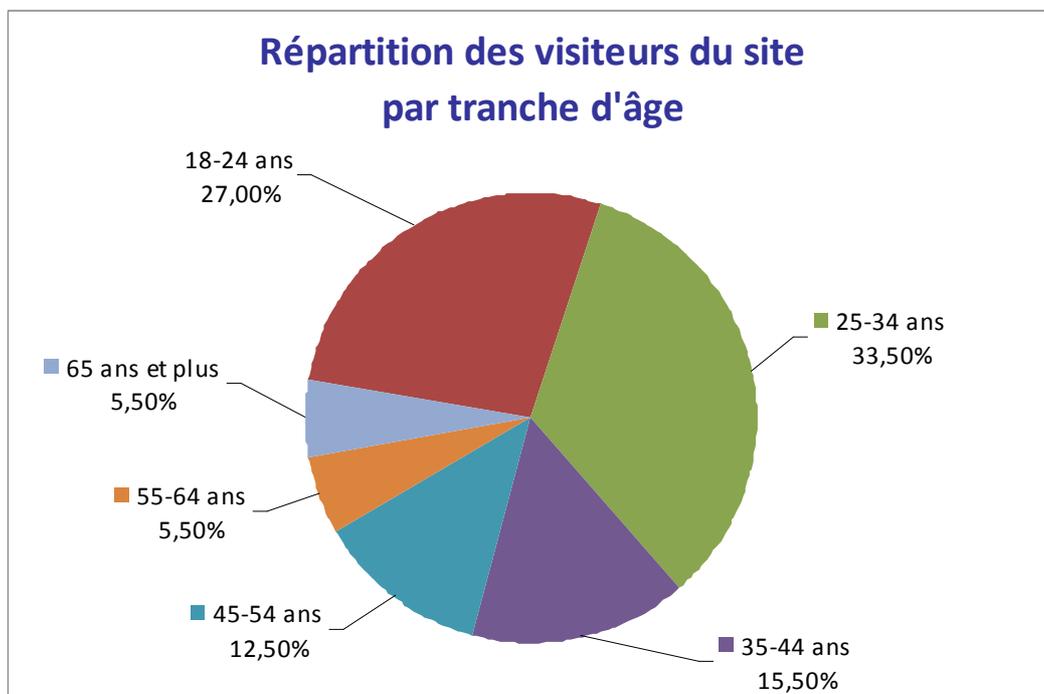
L'enquête menée en 2013 confirme la relative confidentialité de la diffusion de la communication au-delà du local : 35 % des visiteurs disent être arrivés au musée **grâce au bouche à oreille**, 15 % grâce aux offices de tourisme, 14 % grâce au site Internet et 12 % par le monde de la musique. La diffusion via la presse (7 %), les flyer (6 %) et les dépliant (5 %), plus locale, est moins efficace.



## f- Diffusion via les réseaux sociaux

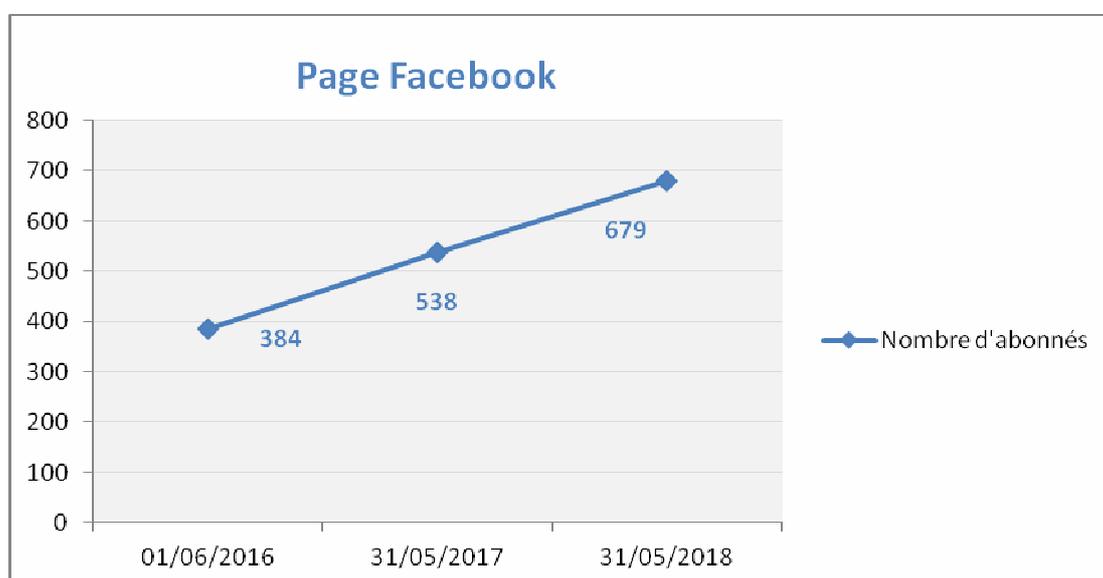
### *Le site Internet du musée : les nouveaux utilisateurs français majoritaires*

Le site Internet du musée est proposé en deux langues (français et anglais). Pour la période de juin 2017 à mai 2018, 9 680 utilisateurs ont consulté le site Internet du musée. 7 896 d'entre eux sont de nouveaux utilisateurs (soit 99,59 %). 54,15 % sont des hommes. 60,50 % sont âgés de 18 à 34 ans.



Ce sont les locuteurs français qui consultent en majorité le site (Pays majoritaire : France) : 81 % ; viennent ensuite les locuteurs de langue anglaise (Pays majoritaire : USA) : 8,1 % ; puis les locuteurs allemand : 3 %, néerlandais 2,3 %, italiens 1 % et espagnol : 0,9 %.

***La page Facebook du musée : les actions culturelles pérennes suscitent le plus d'intérêt et de réactions des internautes.***



Publications	Nombre de publications	Portée organique	Nbre de clics	Réactions, commentaires et partages
ATELIERS JEUNES PUBLICS	10	4 074	361	102
INFOS (HORAIRE, PRESSE...)	16	10 330	491	215
EXPO EN COURS	9	5 396	357	202
EXPO HORS LES MURS	17	2 138	213	56
JEMA	5	2 885	662	66
JEP	3	13 413	441	59
MÉTIER D'ART (HORS JEMA)	2	1 450	593	115
MEDIATIONS	3	1 815	78	32
NUIT DES MUSÉES	7	34	9	10

JEMA : Journées européennes des métiers d'art

JEP : Journées européennes du patrimoine

#### **g- Budgets et compétences mobilisés pour la communication**

Le musée ne dispose pas d'un poste et des compétences spécifiquement dédiés à la communication. Celle-ci est prise en charge par trois des membres de l'équipe du musée qui en définissent le contenu. La mise en forme de la majorité des documents diffusés est réalisée par un graphiste, prestataire extérieur. Le musée ne dispose pas d'un budget lui permettant de sous-traiter la diffusion des supports papier qu'il édite pour l'étendre au-delà du local. Les documents sont diffusés une fois par an par l'équipe principalement dans l'Ouest Vosgien et la ville d'Épinal. Les dépliants sont également distribués lors des salons du tourisme auquel participe l'office de tourisme (deux par an en moyenne). Il n'y aucune politique de communication structurée à l'échelle du territoire. La communication reste peu professionnelle et précaire.

Le budget annuel consacré à la communication est en baisse depuis 2014, dans le cadre d'une réduction budgétaire globale demandée à l'établissement. Depuis, il est stable avec une moyenne de 1 500 € consacrés à la conception des documents, de 1 000 € pour l'impression des documents papiers et 3 000 € pour des insertions dans la presse, soit un montant annuel de 5 500€, qui représente 9 % du budget de fonctionnement (hors salaires).

## 8- MOYENS ET FONCTIONNEMENT

### a- Évaluer les moyens financiers

L'équipe du musée de la lutherie travaille par projets<sup>74</sup> et estime son budget prévisionnel en fonction de ceux-ci. Les recettes sont représentées par la billetterie, les subventions et l'autofinancement de la collectivité.

#### *Les dépenses*<sup>75</sup>

Depuis 2014 et dans un contexte de réduction budgétaire globale à l'échelle de la collectivité, il a été demandé aux deux sites d'expositions de diminuer leur budget de fonctionnement.

Au Musée de la lutherie, cela se fait au détriment des projets d'action culturelle dont les charges sont réduites, notamment sur le projet des *Rencontres au musée* (diminution du nombre d'interventions) et de la communication (insertions), des achats de la boutique du musée, et des frais de déplacement de l'équipe (depuis 2014, une voiture de la collectivité est mise à disposition des agents qui n'utilisent plus leur propre véhicule).

A noter également que les années où l'exposition n'est pas renouvelée, les charges de fonctionnement diminuent.

En 2015, une ligne budgétaire consacrée au Contrat territorial d'éducation artistique et culturel est créée. Les actions menées par le musée dans ce cadre ne sont plus intégrées dans son budget de fonctionnement. Le budget de fonctionnement du musée passe de 85 091 € en 2015 à 56 651 € l'année suivante.

En 2016, un projet culturel de service (qui réunit les propositions du musée, de l'école de musique et de la médiathèque) fait l'objet d'un budget spécifique (création d'un nouveau code fonction), ce qui diminue d'autant les charges de fonctionnement portées jusqu'ici par le musée.

À la Maison de la Musique mécanique et de la dentelle, après des dépenses liées au renouvellement du parcours muséographique et de la communication associée (2012 et 2013), le budget de fonctionnement dentelle diminue dans le cadre de la mutualisation avec le musée et dans le contexte de réduction budgétaire évoqué plus haut.

#### *Les recettes*<sup>76</sup>

À partir de 2003, le musée prend l'habitude de travailler par projet et dépose à ce titre des demandes de subventions auprès des autres collectivités et partenaires publics. La synthèse des subventions obtenues depuis 2011 proposée en annexe 6 illustre la participation des uns et des autres. Selon les projets, l'autofinancement annuel passe de 16,2 % (2011) à 38,25 % (2014). On remarque également qu'à partir de 2014, la Région ne finance plus les projets de fonctionnement du musée. En 2017, on remarque une baisse très importante des subventions (on passe de 59 665,86 € en 2016 à 1 600 € en 2017). La DRAC de la Région Grand Est ne finance plus les projets d'exposition des musées de France. Le Conseil

<sup>74</sup> Les différents projets portés depuis 2012 sont détaillés en annexe 7, p. 127.

<sup>75</sup> Le récapitulatif des dépenses du musée (2015 - 2017), de la maison de la musique mécanique et de la dentelle (2015 - 2017), du Contrat territorial d'éducation artistique et culturel (2016 - 2017) et du Projet culturel de service (2016 - 2017) est présenté en annexe 8, p.129.

<sup>76</sup> Le récapitulatif des recettes du musée sont détaillées en annexe 8 et 9, p.129 - 132.

départemental et la DRAC continuent à financer les ateliers de pratiques artistiques en direction des jeunes publics portés par le CTEAC depuis 2016.

### **Questionnement**

Dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint, vouloir maintenir deux établissements ouverts (deux équipes d'accueil mobilisées, deux bâtiments à entretenir, trois projets d'exposition (lutherie, musique mécanique et dentelle) à renouveler régulièrement, n'est-ce pas disperser des moyens qui pourraient être mobilisés à la sauvegarde de la collection *musée de France* et autour d'un projet économiquement porteur et structurant d'un point de vue touristique autour du musée de la lutherie ?

### **b- Évaluer les ressources humaines**

#### ***L'équipe du musée et de la maison de la musique mécanique et de la dentelle***

En 2014, une exposition dédiée à la dentelle est ouverte au sein de la maison de la musique mécanique. Un agent d'accueil est recruté en contrat emploi aidé pour y accueillir les publics. En 2016, dans le cadre de la création du service patrimoine, la responsable du musée a vu ses missions étendues à la gestion de la maison de la musique mécanique et de la dentelle et des trois agents d'accueil et animatrices du site. En 2017, un de ces trois agents (celle recrutée en 2014) ne signe pas le renouvellement de son contrat. Elle opérait sur les deux sites depuis 2017. Le poste n'est pas remplacé.

La forte implication de l'équipe dans le cadre du Contrat territorial d'éducation artistique et culturel est un atout pour sensibiliser les jeunes publics à la musique et plus globalement aux arts vivants et au patrimoine. Depuis 2016, la responsable du service des publics est mise à disposition de ce projet pour coordonner les actions entre les établissements scolaires, les artistes et les établissements culturels du territoire intercommunal. Cette mise à disposition pèse cependant sur les capacités du musée à développer davantage ses propres services aux publics.

Depuis la rentrée scolaire 2017, le service patrimoine du musée a été amputé d'un équivalent temps plein (ETP) et 30 % ETP sans que les missions ne soient allégées.

Aujourd'hui, les projets et actions du musée et de la maison de la musique mécanique et de la dentelle sont mis en œuvre par cinq ETP et un poste à 80 % ETP qui se décomposent comme suit :

#### Au musée : 4 ETP

- Valérie Klein (directrice, responsable scientifique, titulaire) : 70 % ETP
- Anne Sophie Trivin (régisseur de la collection, titulaire) : 100 % ETP
- Emilie Vaquette (chargée du service des publics, titulaire) : 70 % ETP
- Kathy Delangle (animatrice, chargée d'accueil, titulaire) : 80 % ETP
- Catherine Baroin (animatrice de l'atelier du musée, vacataire) : 50 % ETP
- Aurore Paquet (chargée d'entretien, vacataire) : 30 % ETP

#### A la maison de la musique mécanique et de la dentelle : 1 ETP + 80 % ETP

- Julie Bazin (animatrice, chargée d'accueil, titulaire) : 100 % ETP
- Laurence Louvriot (animatrice, chargée d'accueil, chargée d'entretien, titulaire) : 80 % ETP

#### ***L'adéquation compétences - missions - fonctions des agents titulaires***

L'organigramme ci-dessous précise le positionnement et les missions de chaque agent. Si on réalise une étude comparative avec d'autres musées du même type et en fonction des offres proposées, on constate que le musée de Mirecourt fonctionne avec **une équipe très réduite qui suppose une grande adaptabilité et polyvalence.**

	<b>PRESIDENT</b> Yves Séjourné	
	<b>VICE PRESIDENTE CULTURE TOURISME</b> Nathalie Babouhot	
	<b>DGS</b> Jean-Pierre Begel	
<b>SERVICES TECHNIQUES</b> Jean-Marie Pierrot	<b>SERVICE CULTUREL</b> <b>PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE</b> <b>CTEAC</b> Coordinateurs : Aurélien Denis, Emilie Vaquette <b>MISSION METIERS D ART</b> Valérie Klein, Anne Sophie Trivin, Caherine Baroin Pôle économie : Aurélien Denis Office de tourisme : Angélique Vignault	<b>SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS</b> Mathieu Schickel, Sandrine Marchal
<b>ECOLE DE MUSIQUE</b> <b>DIRECTION / PROJETS / PROGRAMMATION</b> Valérie Deybach	<b>SERVICE PATRIMOINE</b> <b>DIRECTION / PROJETS / PROGRAMMATION</b> Valérie Klein	<b>MEDIATHEQUE</b> <b>DIRECTION / PROJETS / PROGRAMMATION</b> Eugénie Laurent Billotte
<i>A côté du musée de la lutherie, le pôle patrimoine comporte la maison de la musique mécanique et de la dentelle et le cinéma.</i>		
<b>MUSEE DE LA LUTHERIE ET DE L'ARCHETERIE</b>		
<b>REGIE DES COLLECTIONS</b> <b>Responsable : Anne Sophie Trivin</b> <b>INVENTAIRE RECOLEMENT</b> Anne Sophie Trivin <b>SUIVI SANITAIRE COLLECTION</b> Anne Sophie Trivin <b>DOCUMENTATION</b> Valérie Klein, Anne Sophie Trivin <b>ACQUISITIONS</b> Valérie Klein, Anne Sophie Trivin <b>ENTRETIEN SECURITE</b> Anne Sophie Trivin	<b>EXPOSITIONS MUSEE</b> <b>Responsable : Valérie Klein</b> <b>DISCOURS</b> Valérie Klein, Anne Sophie Trivin <b>PARCOURS</b> Valérie Klein, Anne Sophie Trivin <b>OBJETS</b> Valérie Klein, Anne Sophie Trivin <b>MEDIATIONS</b> Valérie Klein, Anne Sophie Trivin, Emilie Vaquette <b>PUBLICATION</b> Valérie Klein, Anne Sophie Trivin <b>COMMUNICATION</b> Valérie Klein, Anne Sophie Trivin, Emilie Vaquette	<b>SERVICE DES PUBLICS</b> <b>Responsable : Emilie Vaquette</b> <b>ACCUEILS</b> Musée : Katy Delangle, Emilie Vaquette / MMMD : Julie Bazin, Laurence Louviot <b>ACTIONS DE MEDIATIONS</b> <b>* Visites commentées tous publics</b> Atelier du musée : Catherine Baroin, Anne Sophie Trivin / MMMD : Julie Bazin, Laurence Louviot <b>* Visites guidées des expositions pour les groupes</b> Musée : Emilie Vaquette, Katty Delangle / MMMD : Julie Bazin, Laurence Louviot <b>* Ateliers jeunes publics</b> Musée : Emilie Vaquette, intervenants extérieurs / MMMD : Julie Bazin, Laurence Louviot <b>* Visites et ateliers adaptés personne handicapées</b> Musée : Emilie Vaquette, Katty Delangle, intervenants extérieurs <b>* Visites adaptées élèves musiciens</b> Musée : Valérie Klein, Anne Sophie Trivin, luthiers et musiciens intervenants extérieurs <b>* Animations hors les murs (conférence, démonstrations, expositions)</b> Musée : Valérie Klein, Anne Sophie Trivin, Catherine Baroin, Emilie Vaquette <b>* Expo dans l'expo MMMD</b> Valérie Klein, Julie Bazin <b>ENTRETIEN SECURITE</b> Cours Stanislas : Emilie Vaquette, Katty Delangle, Aurore Paquet / Atelier du musée : Catherine Baroin MMMD : Laurence Louviot, Julie Bazin <b>* Maintien en état de jeu de la collection de musique mécanique : Sébastien Schuetz, facteur d'orgue</b>
	<b>COMMUNICATION</b> Valérie Klein, Anne Sophie Trivin, Emilie Vaquette	

La directrice conservatrice : Depuis 2016, l'implication de la directrice du musée dans d'autres missions<sup>77</sup> qui, si elles ne sont pas étrangères au projet du musée, ne le concernent pas directement. C'est au moins 30 % de son temps qui n'est plus consacré à la gestion du musée et aux différents projets qu'il porte.

La régisseuse de la collection : La polyvalence nécessaire pour pouvoir mener tous les projets du musée ne lui permet pas de mener à bien ses missions principales. Les priorités sont la plupart du temps définies en regard des services à offrir aux publics au détriment des missions de conservation préventive, de documentation et de recherche. Luthière expérimentée, elle apporte par ses compétences une vraie plus-value au projet du musée. Sa titularisation en tant qu'agent du patrimoine ne valorise pas son implication et les compétences mises à disposition du projet.

Les chargées de surveillance (conservation préventive) : Il n'y pas de personnel spécifiquement dédié à cette fonction. La conservation préventive dans la salle d'exposition du musée n'est pas la préoccupation prioritaire des personnes chargées de l'accueil, des médiations et de l'entretien du bâtiment. Même si ce personnel est sensibilisé aux normes de conservation préventive (climat, sécurité, propreté), elles ne sont pas suffisamment formées. Les moyens nécessaires pour un suivi et des réactions adaptées ne sont pas réunis.

La chargée du service des publics : Le temps de travail de la chargée du service des publics est passé d'un équivalent temps plein à 70 % ETP car elle est mise à disposition de la Communauté de communes pour la coordination du Contrat territorial d'éducation artistique et culturel depuis 2017. La chargée du service élabore et évalue le programme des médiations et réalise l'étude des publics. Elle gère les plannings d'accueil, de médiation et de d'entretien et la boutique du musée. Elle collabore à la réflexion sur la politique tarifaire et sur les plannings d'ouverture du site. Elle assure le suivi de l'entretien du bâtiment situé Cours Stanislas, de l'environnement des collections (climat et sécurité), du confort et de la sécurité des visiteurs et des matériels muséographiques. Elle a également en charge partagée la communication et alimente notamment régulièrement les contenus sur les réseaux sociaux. Elle travaille en collaboration avec l'office de tourisme (qui gère les réservations pour les groupes), avec les représentants de l'éducation nationale, des structures jeunesse et des établissements spécialisés.

Les chargées d'accueil et de médiations : Elles sont l'interface entre l'équipe et le projet du musée et les publics. Elles participent à la construction de l'image du musée auprès de tous les publics. La formation et les compétences devraient être davantage prises en compte au moment de leur recrutement. Les trois agents d'accueil des deux sites sont en capacité d'animer des visites commentées en direction des différents types de publics et des ateliers en direction des jeunes publics et des personnes en situation de handicaps. Aucun agent n'est formé à la musique.

Depuis septembre 2017, après le non-remplacement du poste d'une des chargées d'accueil qui opérait sur les deux sites, l'organisation des accueils est mise en difficulté dès qu'une personne est absente. Les autres agents doivent prendre le relais et abandonner leurs missions. L'été, il est nécessaire de faire appel à du personnel supplémentaire (étudiants en stage ou autres personnels de la collectivité qui ne sont pas formés).

### ***L'évaluation de l'équipe***

Depuis 2015, le service a abandonné le système d'évaluation professionnelle par notation et a adopté la méthode d'entretien d'évaluation annuel sur la base de fiches de poste détaillées. Chaque année, la

---

<sup>77</sup> Les nouvelles missions : État des lieux et diagnostic de la culture à l'échelle intercommunale (2015, 2016), Projet de valorisation de la facture instrumentale et Projet AMI TIGA : « Des hommes et des arbres : les racines de demain » depuis 2017), Référente Métiers d'art pour l'intercommunalité (2018).

directrice et l'agent définissent des objectifs professionnels (individuels et transversaux) en regard des projets envisagés. Dans ce cadre, sont également pris en compte les demandes de formation et l'évolution de carrière dans les limites de ce qu'offrent la collectivité et les cadres d'emploi de la fonction publique territoriale, pas toujours adaptés aux projets et aux compétences mises en œuvre.

On note pour des statuts d'agents du patrimoine et les salaires équivalents, des missions et la mobilisation de compétences très inégales qui commencent à mettre en difficulté l'animation d'équipe et la motivation de certains agents peu valorisés. Les comptes-rendus des entretiens d'évaluation individuels en font état mais ne sont pas pris en compte par l'autorité territoriale.

### **c- Évaluer les moyens matériels**

#### ***Réserves***

L'exiguïté des locaux empêche d'envisager le développement des conditions matérielles de conservation et de traitement des objets de la collection. Il demeure actuellement plusieurs fonds d'atelier stockés dans des cartons et en attente de traitement faute de place pour envisager un rangement adéquat.

#### Matériel de contrôle et de régulation de l'environnement

- Matériel de surveillance du climat (Wheaterhub) : un capteur dans la pièce où sont conservés les instruments
- Contrôle infestations biologiques (insectes)
- Humidificateurs manuels : un appareil dans la pièce où sont conservés les instruments. Caractéristiques avec capteur mécanique, capacité du réservoir amovible de 5 litres, vidage manuel (une à trois fois/jour en fonction de la saison et des besoins)
- Déshumidificateurs manuels : un appareil dans la pièce où sont conservés les instruments. Caractéristiques avec capteur électronique, capacité du réservoir de 25 litres, remplissage manuel (une à deux fois/jour en fonction de la saison et des besoins)
- Climatiseurs mobiles : deux appareils, un dans la salle où sont conservés les instruments et un dans le bureau de la régisseuse. Caractéristiques : appareil avec sonde et réglage de la température électronique. Les sorties d'air chaud ne sont pas branchées selon les normes (voir rapport M. Boyer CRMF). L'appareil du bureau n'est branché que ponctuellement, en cas d'étude sur un instrument pendant la période estivale.

#### Matériel de conditionnement

- Étagères métalliques pour les instruments et pour certains fonds d'ateliers (en quantité insuffisante).
  - Meubles à tiroirs pour le fond socio-technique (saturés)
  - Boîtes de conservation aménagées pour les archets
  - Râtelier pour peintures fabriqué en interne
  - Armoires métallique pour photographies et archives
- Dans tous les cas, avant d'être rangés, les objets sont emballés dans des matériaux au pH neutre.

#### Matériel d'étude de la collection

L'espace limité disponible pour l'étude de la collection ne permet pas le développement d'un laboratoire équipé et pouvant permettre une véritable chaîne de traitement (dépoussiérage, marquage, emballage, etc.). L'équipement est donc relativement succinct :

- Poste informatique : bureau et ordinateur comprenant la base de gestion des collections
- Etabli et lampes d'éclairage
- Matériel de prises de vues : appareil photo reflex, lampes d'éclairage et fond photo

- Matériel de dépoussiérage, marquage et emballage des œuvres

### ***Service des publics***

#### Matériel muséographique « exposition »

Renouvelé en 2011 :

- Vitrites sécurisées, équipées d'ampoules *Led* à variateur pour maîtriser la puissance d'éclairage et ponctuellement augmenter la luminosité pour faciliter la visibilité pour les personnes malvoyantes
- Dispositifs sonores et visuels pour favoriser l'écoute de la musique, des médiations (commentaires) et la diffusion d'archives visuelles ou de documentaires en lien avec la thématique de l'exposition
- Dispositifs à destination des personnes en situation de handicap : établi tactile, cartels en braille, etc.

Depuis 2011, ajouts de dispositifs en fonction des besoins du parcours muséographique :

- Pédagogiques, par exemple le meuble à toucher les matériaux pour les jeunes publics
- Ludiques et musicaux : instruments à jouer pour les jeunes publics, en particulier les tous petits

#### Matériel de contrôle et de régulation de l'environnement

- Matériel de surveillance du climat (Wheaterhub) : deux capteurs dans la salle d'exposition (un au rez-de-chaussée, l'autre en mezzanine). Les capteurs sont positionnés dans les vitrines.
- Matériel de surveillance de l'éclairage des vitrines (luxmètre)
- Humidificateurs : trois appareils dans la salle d'exposition, positionnés au rez-de-chaussée. Caractéristiques avec capteur mécanique, capacité du réservoir amovible de 5 litres, vidange manuel (une à trois fois/jour en fonction de la saison et des besoins)
- Déshumidificateurs manuels (trois)
- Climatiseurs mobiles : Cours Stanislas : un climatiseur, utilisé ponctuellement dans le bureau de la chargée du service des publics / Atelier du musée : un climatiseur dans la « salle des machines ». Caractéristiques des appareils : appareil avec sonde et réglage de la température électronique. Les sorties d'air chaud ne sont pas branchées selon les normes (fixées sur les ouvertures de fenêtre)

Il n'y a pas de planification et de budget spécifique pour le matériel de conservation. Les achats sont envisagés annuellement en fonction des besoins, parfois aussi en fonction de l'urgence (climat).

### **d- Évaluer les projets et les actions**

Le musée de Mirecourt a pris l'habitude de travailler par projet. Chaque projet donne lieu à des évaluations quantitatives et qualitatives pour faire progresser l'équipe dans ses missions de services aux publics et de sauvegarde du patrimoine. Étendre et rassembler l'ensemble de ces évaluations dans un compte-rendu d'activité annuel reste encore à mettre en œuvre.





## **B – PROJET**



Aujourd'hui, l'objectif prioritaire du projet scientifique et culturel du musée de Mirecourt concerne la sauvegarde de la collection ;

Pour l'atteindre, il est proposé de réunir toutes les fonctions du musée dans un seul bâtiment à l'environnement climatique contrôlé, de disposer d'une réserve adaptée – la réserve actuelle étant saturée - d'améliorer les conditions d'accueil et de médiations en direction des différents publics et les conditions de travail de l'équipe du musée (proximité, surfaces et communication).

## 1. LE MUSÉE, UN PROJET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

La collection du musée de la lutherie, labellisée Musée de France, est menacée car elle n'est pas conservée (réserve), ni présentée (exposition) dans de bonnes conditions. Les objets présentés dans l'exposition actuelle « Balade au Pays de Mirecourt », inaugurée en 2016, n'ont pas été renouvelés car nombre d'entre eux ont subi des dégradations importantes suite aux conditions climatiques inadaptées. En 2017, l'équipe du musée choisit donc de ne pas proposer un nouveau parcours en 2018 pour ne pas mettre en péril d'autres objets conservés en réserve. Le projet du musée est donc actuellement à l'arrêt, ce qui présente un risque de voir l'image du musée ternie et la fréquentation chuter.

### Objectifs généraux

- Investir pour transmettre un patrimoine d'excellence aux générations futures
- Concourir à l'éducation, la formation et la recherche dans le domaine de la facture instrumentale, de l'histoire de la musique, de l'histoire locale

### Objectifs spécifiques

- **Améliorer les conditions de conservation et de présentation de la collection**
  - Réunir en un lieu adapté selon les normes définies dans l'état des lieux l'ensemble des fonctions du musée (exposition et réserve). L'opportunité du transfert du musée de la lutherie en lieu et place de la maison de la musique mécanique et de la dentelle permettrait de réaliser cet objectif sous couvert de la prise en compte de recommandations de François Boyer (Centre de recherche et de restauration des musées de France)<sup>78</sup>.

**Le programme scientifique et technique et les éléments de programmation sont détaillés pages 90-106.**

- Le parcours de musique mécanique et dentelle serait alors proposé Cours Stanislas.
  - Réunir les conditions de conservation et de sécurité de la collection présentée à l'atelier du musée.
  - Rédiger et mettre en œuvre le plan de conservation préventive dans le cadre du transfert de la collection (conservation, présentation, sécurité).
  - Rédiger et mettre en œuvre un plan de restauration des objets, déterminé en fonction du nouveau parcours de visite.
- **Créer une réserve visitable et un laboratoire d'étude de la collection**
    - Créer un espace de travail fonctionnel et adapté pour la régie des œuvres.
    - Faciliter l'étude et la documentation des collections en rassemblant les objets, les dossiers d'œuvres et le centre de documentation.

<sup>78</sup> Voir en annexe 10, p.135, le rapport de l'étude de François Boyer menée en mars 2018

- Limiter le déplacement des œuvres, source de potentielles dégradations, en réunissant en un même lieu la réserve et la salle d'exposition.
  - Permettre l'accueil et le travail d'étudiants et de chercheurs dans de bonnes conditions matérielles.
  - Développer des offres d'accès à la collection et de formation pour des publics spécifiques.
- **Définir une politique d'acquisition pour enrichir la collection**
    - Établir les perspectives et objectifs d'enrichissement : Envisager de nouveaux axes : collectes d'items en lien avec la musique, la lutherie et l'archèterie contemporaines par exemple.

**La politique d'acquisition (2018 – 2023) est détaillée pages 77-80.**
  - **Développer la recherche autour de la collection par des partenariats scientifiques**
    - Avec l'école nationale de lutherie et les associations professionnelles
    - Avec les universités et les sociétés savantes
    - Avec les laboratoires de recherche (recherches acoustiques, bois de lutherie et archèterie, etc.)
    - Avec le(s) réseau(x) des musées conservant des instruments de musique, à l'échelle nationale et internationale
    - Intégrer le réseau : CIMCIM ICOM (Comité international pour les musées et collections d'instruments et de musique)<sup>79</sup>
  - **Valoriser la collection et la recherche**
    - Poursuivre la politique d'édition de catalogues d'exposition, journal du musée, etc.
    - Développer la publication scientifique et pédagogique autour des collections (enregistrements sonores, plans d'instruments, cahiers thématiques sur des instruments ou des auteurs, en lien avec la collection, etc.).

---

<sup>79</sup> <http://icom.museum/les-comites/comites-internationaux/comites-internationaux/comite-international-pour-les-musees-et-collections-dinstruments-de-musique/L/2/> OP.Clt page 9, note 17

## LA POLITIQUE D'ACQUISITION DU MUSÉE (2018 - 2023)

### a- Des acquisitions raisonnées et raisonnables

Comme dans tout musée, l'équipe du musée a pour missions d'enrichir, de restaurer et d'étudier les collections dont elle a la charge, afin de les rendre accessibles au public le plus large.

La politique d'acquisition du musée de Mirecourt doit être raisonnée au regard de critères et de procédures car l'entrée de nouveaux objets au musée implique des coûts de gestion, de conservation et d'étude.

Définir une politique d'acquisition participe de l'exigence de professionnalisation du musée.

Le conservateur du musée et son équipe doivent démontrer que les achats qu'ils effectuent sont issus d'une réflexion collective qui ne se limite pas à leur conviction personnelle ou à la pression des utilisateurs ; leurs sélections sont des choix. Ces choix sont étroitement liés aux priorités définies dans le cadre du projet scientifique et culturel et, dans le cas des acquisitions à titre onéreux, du budget que la collectivité est prête à mobiliser.

Les acquisitions sont en outre encadrées légalement par le Code du patrimoine. Ainsi tout projet d'acquisition, par don comme par achat, est examiné par la Commission scientifique d'acquisition des Musées de France. Les objets acquis entrent sur l'inventaire du musée. Ils deviennent dès lors inaliénables et imprescriptibles, propriété de la communauté de communes Mirecourt – Dompierre.

### b- La collection du musée

Au musée de Mirecourt, l'objet principal qui constitue la collection est l'instrument de musique. Cet objet particulier, vecteur sonore d'un art immatériel, peut difficilement à lui seul rendre compte d'une culture, d'une époque ou d'une école artistique. En tant qu'objet d'usage au service de la musique, sa seule mise en exposition ne permet pas de donner accès à sa dimension sonore. Tout l'enjeu de la politique d'acquisition du musée de Mirecourt consiste à définir les angles d'approche de ses acquisitions en fonction du concept muséographique retenu.

A côté des instruments de musique, le musée conserve également un fonds socio-technique (qui concerne les conditions de production des instruments conservés) et un fonds iconographique en lien avec la collection instrumentale. Il conserve accessoirement quelques pièces de dentelles de Mirecourt.

### c- Le concept du musée

L'intitulé même du concept du musée « Comment la musique vient aux instruments » positionne le musée de Mirecourt à la fois **comme un musée technique** (par qui, où et comment sont fabriqués les instruments) mais également **comme un musée d'art** (par qui, où et comment sont-ils joués et écoutés) selon un axe diachronique et synchronique. Cette approche laisse une grande ouverture d'interprétation.

La musique n'est donc pas le seul axe d'approche ou alors considérée dans une démarche anthropologique ou il s'agit de considérer le patrimoine instrumental dans un contexte social, technique et économique de production et également dans un contexte culturelle et artistique élargi, à un moment et dans un lieu donné. Chaque objet se rapporte à une histoire artistique, sociale et technique. Toute opportunité d'acquisition devrait donc être étudiée sous un de ces angles au moins, voire sous les trois quand cela est possible (en fonction de la documentation disponible).

Dans la mesure où l'activité de fabrication de la dentelle est souvent associée aux activités de la facture instrumentale (les hommes travaillent dans la lutherie, les femmes sont dentellières ou brodeuses), le musée acceptera les dons de pièces de dentelle ou de broderies, si elles sont documentées et si elles viennent compléter le petit fonds existant.

### d- Les objectifs de la politique d'acquisition

Actuellement, rappelons-le, le **fonds instrumental** reflète trois siècles de production française, **principalement en lutherie et en archèterie**, de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours. Il est composé d'instruments à cordes frottées et pincées fabriqués soit par des artisans luthiers et archetiers de Mirecourt ou par d'autres originaires de Mirecourt, mais ayant développé leurs activités ailleurs (Paris, autres villes de province, étranger) ou encore, par d'autres encore formés à Mirecourt (apprentissage ou École nationale de lutherie depuis 1970), soit dans les

grandes fabriques qui ont participé à l'essor économique de la ville à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, telles Laberte, Thibouville-Lamy et Couesnon. **D'autres instruments enfin indiquent que** la facture instrumentale à Mirecourt ne fût pas uniquement dédiée à la fabrication d'instruments à cordes, et que selon les époques, on y fabriqua aussi des orgues de musique mécanique, des instruments à vent, des pianos, etc.

Durant la période 2018 – 2023, la politique d'acquisition du musée de Mirecourt devrait répondre à quatre objectifs : la nécessité de combler les lacunes de la collection du musée, le projet de resituer l'émergence du violon, de l'archet, de la guitare et plus généralement de la facture instrumentale (à cordes ou de musique mécanique) en regard de productions plus anciennes (archéologie musicale), la volonté de « construire » le patrimoine de la facture instrumentale de demain et les acquisitions en lien avec les expositions thématiques (renouvelées tous les deux ans) .

- **Comblent les lacunes de la collection du point de vue de l'histoire de la facture instrumentale (au fil de l'eau et selon les opportunités)**

#### **Les instruments de musique :**

Il ne s'agit pas de prétendre constituer une collection exhaustive de lutherie et d'archèterie françaises. Plus spécifiquement, il s'agit de sélectionner des instruments représentatifs de ce que les professionnels dénomment « la méthode française » (ou « école française ») : une transmission ininterrompue (familiale ou de maîtres à élèves) des savoir-faire en lutherie (principalement pour les instruments à cordes frottées) et en archèterie depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, une organisation hiérarchique du travail dans les ateliers et manufactures, des gestes normés qui mènent à une efficacité et une qualité de production dans le contexte d'un marché de plus en plus concurrentiel à l'échelle européenne puis internationale.

Une attention particulière sera portée aux acquisitions représentatives de la lutherie à Mirecourt au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'instruments de la production de certains ateliers français des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle et d'archets, puisque la plupart des archetiers reconnus internationalement sont originaires de Mirecourt ou ont été formés à Mirecourt jusqu'en 1979 (année de fermeture de la classe d'archèterie à l'école nationale de lutherie).

Certains instruments ont atteint de telles valeurs dans les ventes publiques qu'il paraît difficile d'imaginer combler certaines lacunes sur la seule base du budget accordé par la collectivité. Sans dons manuels, legs, subventions ou mécénat, la collectivité ne saurait s'engager dans ce type d'acquisition<sup>80</sup>. Ci-dessous quelques résultats de ventes aux enchères récentes.

#### **Records pour des archets français**

L'un des points forts de ces ventes vichyssoises dédiées à la musique était un ensemble exceptionnel d'archets (...) Quant à notre archet\*, il inscrit un record pour un modèle fabriqué en ébène et en argent par Dominique Peccatte. Notre luthier, d'origine mirecourtienne, termine sa formation à Paris chez Vuillaume. En 1837, il reprend l'atelier de François Lupot fils réalisant des archets au fini soigné. Certaines pièces d'une facture remarquable soutiennent la comparaison avec les créations de Tourte le Jeune. Dominique Peccatte ne livrait aux musiciens que des baguettes irréprochables, détruisant souvent celles qu'il n'estimait pas pleinement réussies. À la recherche de la perfection, il n'exécute ses archets que dans des bois de grande qualité. Tel est le cas de notre modèle réalisé en ébène, réputé pour son poli et sa dureté.

\*Archet de violon monté ébène et argent, 53 g. **Frais compris : 77 780 €.**

**Vichy, mercredi 5 et jeudi 6 juin 2018. Vichy Enchères SVV. Cabinet Raffin, Bigot et Le Canu.**

#### **Vibrant record pour Peccatte\***

L'un des points forts des ventes vichyssoises dédiées à la musique était cet archet de violoncelle de Dominique Peccatte, espéré autour de 65 000 €. Appartenant à une famille de luthiers réputés de Mirecourt, le jeune homme monte en 1826 à Paris, où il parfait son apprentissage chez des artisans renommés. Collaborant d'abord avec son compatriote Jean-Baptiste Vuillaume, il rejoint François Lupot fils, un archetier créant des instruments de qualité impeccable. À son décès en 1837, Dominique Peccatte reprend l'atelier et réalise en solo des archets au fini

<sup>80</sup> [http://www.gazette-drouot.com/static/magazine\\_ventes\\_aux\\_encheres/top\\_des\\_encheres/\\_instrument.html](http://www.gazette-drouot.com/static/magazine_ventes_aux_encheres/top_des_encheres/_instrument.html)

soigné. Il ne livre ainsi que des baguettes irréprochables, détruit fréquemment les pièces qu'il n'estime pas pleinement réussies. En quête de perfection, il réalise le plus souvent ses archets dans des bois de grande qualité. Entre 1840 et 1847, années où l'archetier retourne en Lorraine et où il choisit Pierre Simon pour reprendre son atelier, il crée des instruments affichant un fini impeccable. Ils peuvent d'ailleurs soutenir la comparaison avec ceux de Tourte le Jeune, appelé le «Stradivarius de l'archet». L'œuvre de Peccatte, unissant «intuition et spontanéité» apparaît toutefois plus instinctive que celle de ce dernier. Les experts la situent en fait entre Tourte jeune et Jean-Pierre-Marie Persoit. Notre modèle, d'une grande beauté, était proposé en très bon état. Sans garniture et réalisé en bois de pernambouc (...) acheté par un musicien. Enregistrant un nouveau record pour Dominique Peccatte, notre archet de violoncelle va derechef jouer dans des récitals et des concerts pour la plus grande joie des mélomanes.

*\* Archet de violoncelle, signé, monté argent, 73,5 g. Dominique Peccatte (Mirecourt - 1810-1874), **Frais compris : 136 400 €.***

**Vichy, mardi 10 et mercredi 11 juin 2017.**

**Vichy, Vichy Enchères SVV. Cabinet Raffin, Bigot et Le Canu.**

#### **Jolie note pour Vuillaume\***

(...) Ce violon annoncé autour de 70 000 € (...). Monté et prêt à jouer, il est signé d'un facteur appartenant à une famille de luthiers lorrains. Jean-Baptiste Vuillaume naît ainsi à Mirecourt, où il étudie d'abord auprès de son père, Claude. Monté ensuite à Paris, il parachève son apprentissage chez François Chanut. En 1824, il ouvre avec Joseph-Dominique Lette, un atelier commun de lutherie, rue Croix-des-Petits-Champs, sous l'intitulé «Lette et Vuillaume», dans lequel ils fabriquent des instruments d'une facture remarquable. Quatre ans plus tard, il s'installe à son compte au 46, rue des Petits-Champs. Créant des violons expérimentaux, Jean-Baptiste Vuillaume élabore ainsi un archet à mèche interchangeable facilitant la vie des musiciens en concert. Fidèle à l'esthétique de l'école de Crémone, il nourrit aussi ses recherches de la connaissance parfaite des grands luthiers du XVIIIe comme Guarnerius del Gesù ou Antonio Stradivarius. En 1855, Vuillaume acquiert d'ailleurs la somptueuse collection de violons anciens qui appartenait au marchand italien Luigi Tarisio. Elle lui permettra de mieux percer le secret des luthiers crémonais. Notre violon, accompagné de son étui en bois laqué noir, possède un timbre et une sonorité exceptionnels. Recouvert d'un vernis magnifique à patine brune, il s'avive d'une belle teinte rouge orangé, travaillée en dégradé de couleurs. Marqué deux fois «2304» en écriture manuscrite, il était proposé dans son état d'origine jamais détrempé, sans aucune fracture, ni rayure, ni accident. Doublant les estimations, cet instrument de soliste faisait vibrer haut les enchères et, selon l'expert, inscrit un nouveau record pour Vuillaume.

*\* Jean-Baptiste Vuillaume (Mirecourt 1798- Paris 1875), Violon, table en épicea, portant une étiquette originale : « Jean Baptiste Vuillaume Paris rue Croix des Petits Champs », l. 357 MM.*

**Frais compris : 169 400 €.**

**Rennes, lundi 23 mars 2017.**

**Rennes Enchères SVV. M. Herou.**

Chaque acquisition sera également étudiée en fonction de l'état de l'instrument de musique. Tout instrument dégradé et ne présentant pas une rareté pourrait être écarté.

#### **Le fonds socio-technique :**

Sauf fonds d'atelier liés à une personnalité incontournable de l'histoire de la facture instrumentale, l'acquisition d'objets techniques (mobilier, moules, outils, pièces en cours de fabrication, etc.) sortis de leur contexte n'entreront plus dans la collection du musée sauf exceptions : outils marqués permettant d'enrichir la connaissance sur les métiers accessoires qui se sont développés à côté des savoir-faire de la facture instrumentale, par exemple.

La collection d'étuis d'instruments de musique sera enrichie en fonction des critères suivants : état de conservation, rareté, époque et qualité de fabrication et en regard de l'évolution des techniques de transport des instruments. Seront aussi étudiés les étuis d'instruments de musiciens qui portent étiquettes et marques indiquant les différents pays où aurait circulé le musicien.

La question des machines qui ont pu servir dans la lutherie industrielle reste posée. Jusqu'à aujourd'hui, la surface restreinte de la réserve du musée n'a pas permis d'envisager la sauvegarde de ce type de matériel. Présentées hors contexte, présentent-elles un intérêt ?

#### **Le fond iconographique :**

La collection iconographique du musée est relativement pauvre. Seront favorisées les représentations (peintures, gravures, photographies voire les objets en trois dimensions) pouvant illustrer :

- les conditions de production et d'appréciation des instruments (portraits de facteurs d'instruments, ateliers, magasins de vente d'instrument, expositions, etc.) ;
- les conditions de production et d'appréciation de la musique (portrait de musiciens avec leurs instruments dans des contextes donnés : lieux d'enseignement, de répétition et de diffusion) ;
- les conditions d'apprentissages de facture instrumentale ou de la pratique instrumentale : les gestes et les postures des facteurs d'instruments et des musiciens.

- **Archéologie musicale : A l'origine de la fabrication de la musique (section 1 du nouveau parcours muséographique)**

- Élargissement de la collection à l'acquisition d'instruments de fabrications contemporaines basées sur des reconstitutions d'instruments de musique documentés ayant disparus ou rares et re-joués aujourd'hui (musiques de l'antiquité, du Moyen-âge, de la Renaissance, etc.)

- **« Lutheries » et musiques d'aujourd'hui : L'actualité de la fabrication du son et de la musique (section 3 du nouveau parcours muséographique)**

- Élargissement de la collection aux instruments de musique joués actuellement dans des répertoires de musiques populaires, de jazz, musiques du monde et traditionnelles. La pertinence d'acquisitions de ce type sera fondée sur le lien entre le luthier, l'instrument (qui sera de fabrication française) et le musicien qui le joue dans tel ou tel répertoire.
- Poursuivre une veille sur les innovations techniques de la facture instrumentale : usages de matériaux composites en archèterie par exemple ou d'outils de production nouveaux (imprimante 3D, logiciels de conception) ou de créations relevant du design et / ou de réflexions sur l'ergonomie donnant lieu aux appréciations des usagers (musiciens ou auditeurs ou critiques).
- Les nouveaux « outils » utilisés pour la reproduction du son et les supports de diffusion du son.

- **Les acquisitions en lien avec les expositions thématiques**

#### **Thème 2019 – 2020 : Instruments en voyages**

Les luthiers, les instruments qu'ils fabriquent et les musiciens qui les jouent « voyagent » au cours de leur carrière ou en tant qu'objets d'usages. A travers quelques exemples nous souhaitons explorer la diffusion à partir de Mirecourt de quelques luthiers et instruments du XIX<sup>e</sup> siècle et du XX<sup>e</sup> siècle.

#### **Thème 2021 – 2022 : Histoires de canifs**

A travers un objet anodin, le canif, mais au combien significatif pour le luthier ou l'archetier (chacun fabrique son canif) nous suivons la carrière et la production de quelques luthiers ou archetiers français du XIX<sup>e</sup> siècle et au XX<sup>e</sup> siècle ainsi que le parcours musical des instruments qu'ils ont fabriqués.

#### **Thème 2023 – 2024 : Les *Stradivarius* de Mirecourt**

De nombreux *Stradivarius* sont sortis des ateliers et des fabriques de Mirecourt. De plus bel instrument au plus quelconque, ils ont été diffusés internationalement. Que doivent-ils aux originaux ? Comment la réputation de la ville luthière de Crémone et des grands luthiers qui en ont fait la renommée ont « influencé » les productions mirecurtiennes à partir du XIX<sup>e</sup> siècle...

## 2. CONTEXTE DU PROJET : *MIRECOURT*, UN NOM À VALORISER

Le projet scientifique et culturel du musée est une des actions prévues dans le projet culturel de territoire en cours d'écriture. Il s'élabore dans le cadre d'un projet de relance de la facture instrumentale et plus généralement des métiers d'art à l'échelle intercommunale.

### **Des instruments et des facteurs d'instruments connus internationalement dans le milieu des musiciens et des mélomanes !**

L'histoire de la facture instrumentale (cordes et musique mécanique) et la musique en général fondent le nom de *Mirecourt* et la porte d'entrée culturelle et touristique sur le territoire intercommunal.

A côté de la présence de l'école nationale de lutherie et des artisans d'art encore en activité, la **collection du musée assoie l'identité du territoire** et permet d'entraîner et de justifier le développement d'autres projets culturels et touristiques, voire de certains investissements comme celui de la création d'une salle de spectacle qui fait actuellement défaut sur le territoire intercommunal.

### **Objectif général**

- Valoriser le nom *Mirecourt*

### **Objectifs spécifiques**

- Valoriser la collection du musée en dehors des limites locales
- Valoriser particulièrement l'archèterie. Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, la plupart des grands archetiers connus internationalement est originaire de Mirecourt ou a été formée à Mirecourt. Si Crémone en Italie (ville dans laquelle a exercé le luthier Stradivarius) a fait classer la lutherie au patrimoine mondial de l'UNESCO, il serait légitime que Mirecourt entame la même démarche pour l'archèterie.
- Conforter Mirecourt comme centre national de la transmission du métier et développer la formation continue pour les professionnels
- Maintenir et créer des emplois dans la facture instrumentale en créant une couveuse d'entreprise pour aider à l'installation de jeunes luthiers et en accueillant un luthier en résidence longue
- Promouvoir la vente d'instruments de musique : faire venir la clientèle des luthiers en créant un show room pour présenter la production actuelle d'instruments à cordes
- S'inscrire dans des dispositifs spécifiques de reconnaissance et protection du patrimoine : Indication Géographique Protégée (IGP) pour les productions/fabrications de Mirecourt
- Déposer la marque *Mirecourt* et la valoriser

### 3. LE CONCEPT DU PROJET : LE MUSÉE DE MIRECOURT

#### Objectif général

- La fabrication de la musique est au cœur du projet.

#### Objectifs spécifiques

- Étendre le concept actuel du musée « Comment la musique vient aux instruments » à la collection de musique mécanique.
- Réunir le musée de la lutherie et de l'archèterie françaises, l'atelier du musée et la maison de la musique mécanique sous la dénomination « Musée de Mirecourt »
- Développer le parcours de visite à l'échelle du bourg centre de l'intercommunalité entre les trois sites.

## 4. LE MUSÉE, FACTEUR DE COHÉSION SOCIALE

### Objectifs généraux

- Développer et créer des partenariats avec les structures sociales et spécialisées
- Attirer, diversifier et fidéliser les publics du musée : permettre à différentes composantes de la population d'accéder et de participer aux actions culturelles
- Associer l'ensemble des acteurs du territoire (élus, autres porteurs de projets culturels, milieu économique, social et éducatif, les publics du musée) à la définition du projet culturel du musée et plus largement au projet culturel de territoire encore à écrire
- Favoriser les rencontres, les échanges et le dialogue, créer du lien social

### Objectifs spécifiques

- **En direction des jeunes publics**
  - Développer les outils (notamment numériques) et les actions de médiations sur le parcours de visite
  - Proposer des ateliers de pratiques artistiques pendant le temps scolaires et hors temps scolaires dans le cadre du Contrat Territorial d'éducation artistique et culturelle
  - Créer des groupes de travail par type de publics pour développer des projets transversaux entre les différents pôles culturels, les autres services de la collectivité et associations du territoire (petite enfance, jeunesse)
  - Renforcer les liens avec l'école de musique intercommunale : étudier la faisabilité d'un projet « Orchestre à l'école » ou d'un projet « DEMOS » sur la Communauté de communes (Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale).
- **En direction des publics empêchés**
  - Adapter le nouveau parcours de visite aux visiteurs handicapés grâce à des outils mobilisant les différents sens intégrant également les outils numériques
  - Relancer les échanges avec les établissements spécialisés partenaires et leur faciliter l'accès au projet « Arts vivants et handicaps »
  - Créer des groupes de travail par type de publics pour développer des projets transversaux : tout public, personnes socialement défavorisées, personnes âgées, personnes handicapées, etc.
  - Développer les actions en direction des publics du champ social : répertorier les structures, rencontrer les acteurs et co-construire des offres culturelles adaptées
- **En direction des publics de proximité**
  - Création d'un Pass communautaire pour les habitants de la Communauté de communes incluant l'accès au musée avec un tarif préférentiel
  - Favoriser les rencontres intergénérationnelles
  - Travailler la notion de fidélisation des publics
  - Élaborer une programmation culturelle avec et pour les habitants
  - Ouvrir le projet « Parentalité » aux structures petite enfance du territoire.
- **Développer les partenariats à l'échelle intercommunale**
  - Les partenariats doivent être précisés dans le cadre du projet culturel de territoire encore à écrire (État des lieux et diagnostic partagé réalisés).
- **Adopter une politique tarifaire adaptée**
  - Rester vigilant sur l'accessibilité tarifaire des sites selon les publics (bénéficiaires du RSA, de l'AAH, etc.)
  - Rendre accessibles les actions de médiation selon les projets et les publics.

## 5. LE MUSÉE PARTICIPE DE L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

La lutherie et la musique fonde l'identité du territoire et son image. Le projet du musée contribue à l'amélioration du cadre de vie des habitants. En tant que service à la population, le musée est un facteur d'attrait du territoire intercommunal.

### Objectifs généraux

- Revitaliser le bourg centre de l'intercommunalité : le musée pris comme un parcours de visite entre ville haute et ville basse.
- Création d'un auditorium
- Proposer des offres adaptées et diversifiées aux publics du territoire.

### Objectifs spécifiques

- Enrichir les parcours muséographiques en développant les prêts/emprunts d'instruments et d'œuvres auprès d'autres institutions muséales (musée de la musique de Paris, musée des instruments de musique de Bruxelles, musée du violon de Crémone)
- Favoriser des partenariats (commissariat d'exposition) et des expositions à thématique commune
- Confirmer la musique comme art vivant majeur du projet culturel de territoire
- Accueillir un ou des musiciens en résidence
- Créer un auditorium qui pourrait trouver sa place dans l'ancien théâtre de Mirecourt (ancienne chapelle des sœurs de la congrégation de Notre Dame), classé « Monument historique ». Cet équipement devrait offrir la possibilité d'organiser des concerts, débats, conférences, représentations théâtrales destinés à un large public et serait dédié prioritairement à l'écoute de la musique. L'équipe du musée, le service culturel dans son ensemble n'ont pas été associés à l'élaboration du cahier des charges fonctionnelles du projet en cours, porté par la Ville de Mirecourt et mené par l'architecte en chef des monuments historiques.
- Poursuivre la réflexion sur les actions à développer à l'échelle intercommunale à l'occasion des événements nationaux
- Structurer les projets menés dans le cadre du Contrat territorial d'éducation artistique et culturel hors temps scolaires avec la médiathèque et les associations d'éducation populaire
- Développer la publication pédagogique pour tous les publics et en particulier pour les jeunes publics (guide du musée et des collections, publications autour de la musique, contes pour jeunes publics, etc.).

## 6- LE MUSÉE MOTEUR D'UNE DYNAMIQUE TOURISTIQUE TERRITORIALE

Le projet du musée est un secteur économique à part entière. Il est créateur d'emploi et suscite des emplois indirects. Il développe ses activités toute l'année, génère des retombées concrètes en terme de commerces maintenus et créés, d'artisans implantés, de restauration et d'hébergement.

### Objectifs généraux

- Élaborer et développer une stratégie de développement touristique assumée et partagée
- Mieux communiquer hors du territoire et de manière ciblée
- Rendre le musée - et par extension le territoire tout entier - plus accueillant

### Objectifs spécifiques

- **Enrichir et valoriser le parcours de visite**
  - Valider la programmation d'expositions en biennale pour permettre une rotation de la collection *musée de France* pour renouveler l'offre faite aux visiteurs
  - Concevoir un nouveau parcours muséographique pour la collection de musique mécanique : histoire des techniques de reproduction du son à actualiser.
  - Créer du lien entre les sites du parcours proposé aux visiteurs
  - Développer le contenu du Sentier des luthiers via une application à télécharger
  - Créer le « Jardin du luthier » : un jardin pédagogique et ludique
  - Développer la boutique comme la vitrine du musée et comme outil de communication et de diffusion
  - Renforcer la valorisation de la collection par la création de produits originaux et de qualité
  - Développer des partenariats boutique, avec des créateurs ?
- **Développer la fréquentation des publics touristiques**
  - Impulser une stratégie touristique où le musée de Mirecourt (la marque et la musique) est pris comme porte d'entrée touristique sur le territoire intercommunal
  - Mieux accueillir les touristes étrangers
  - Développer les partenariats et l'inscription du musée dans les réseaux existants du patrimoine et du tourisme
- **Développer la fréquentation de publics spécifiques**
  - Faire de Mirecourt un lieu d'accueil dédié aux jeunes facteurs d'instruments et aux jeunes musiciens (stages de lutherie, de musique, concerts, conférence, rencontres).
  - Poursuivre et développer les partenariats avec les associations proposant des stages musicaux pendant les vacances (faire venir à Mirecourt les élèves d'autres territoires)
  - Développer les partenariats et l'inscription du musée dans les réseaux existants dans le monde de la culture, de la musique, de la création et de l'innovation
- **Professionaliser la communication**
  - Disposer des compétences et ressources humaines dédiées à la communication
  - Développer un plan de communication presse et multimédia au delà de la presse locale
  - Communiquer d'une manière plus ciblée sur les expositions, le parcours de visite et le programme culturel

- Créer des liens avec d'autres territoires régionaux, nationaux ou internationaux (parcours thématiques : musique, facture instrumentale, métiers d'art)
  - Communiquer auprès des élèves musiciens, des professionnels du monde la musique et des mélomanes de la Région Grand Est : Conservatoires de musique, festivals de musique, orchestres, opéras, ensembles musicaux existants, associations professionnelles
  - Créer des produits touristiques thématiques ouverts sur d'autres territoires : musique et bien être (thermalisme), parcours métiers d'art en Lorraine, parcours patrimoine musical européen (Paris, Bruxelles, Bâle, Crémone, Mittenwald, Vienne), etc.
- **Rendre le musée et par extension le territoire plus accueillant**
    - Travailler la notion de porte d'entrée touristique : Amener les visiteurs vers Mirecourt puis vers leurs lieux de visite : concevoir une signalétique pour les véhicules et les piétons
    - Développer la démarche de labellisation : qualité d'accueil, tourisme et handicap, mom'art pour les familles, etc.

## 7. LE MUSÉE PORTEUR D'UN PROJET DE DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le musée participe au **projet de valorisation de la facture instrumentale et des métiers d'art**.

En 2018, la Communauté de communes Mirecourt- Dompierre est labellisée Villes et métiers d'art<sup>81</sup>. Les membres de l'association Ville et Métiers d'Art partagent la même politique : favoriser le développement et la transmission de savoir-faire d'exception. Les collectivités détentrices du label s'engagent à :

- **favoriser l'installation de professionnels des métiers d'art dans la ville**, notamment par l'aménagement d'atelier relais, la création de pépinières, la mise à disposition de locaux en centre-ville
- **organiser des actions de communication et de promotion des métiers d'art** : salons, expositions, films, publications, éditions...
- **développer le tourisme culturel** : visites et circuits à thèmes, journées « portes ouvertes », boutiques éphémères, maisons des arts, itinéraires de découverte en liaison avec les offices de tourisme ...
- **favoriser les actions auprès des publics scolaires** : ateliers de sensibilisation, classes de métiers d'art, visites d'ateliers d'art...
- **accompagner les actions de formation** : octroi de bourses, subvention à des écoles, création d'écoles techniques et de centres de formation.

Le label est aussi un outil de promotion et de communication important sur le plan touristique, crédibilisant les objectifs et réalisations de la collectivité dans ce domaine.

### Objectifs généraux

- Valoriser savoir-faire et patrimoine sous la marque *Mirecourt*
- Maintenir et créer des emplois dans la facture instrumentale
- Promouvoir la vente d'instruments de musique : faire venir la clientèle des luthiers
- Conforter Mirecourt comme centre national de la transmission du métier et développer la formation continue pour les professionnels

### Objectifs spécifiques

#### ***Pour l'équipe du musée***

- Proposer des formations « métiers d'art – lutherie – archèterie » à partir du laboratoire d'étude des collections
- Développer et aménager les espaces boutique sur les deux sites et l'office de tourisme pour valoriser les produits de la marque *Mirecourt*.

#### ***Dans le cadre du projet de développement de la facture instrumentale***

- Déposer la marque *Mirecourt* et la valoriser par la création de produits à commercialiser
- S'inscrire dans des dispositifs spécifiques de reconnaissance et protection du patrimoine : Indication Géographique Protégée (IGP) pour les productions/fabrications de Mirecourt

#### ***Utilisation de l'ensemble immobilier du Quai Lebreuil où est situé l'atelier du musée***<sup>82</sup> :

- Créer une couveuse d'entreprise pour aider à l'installation de jeunes luthiers
- Accueillir un luthier en résidence longue
- Créer un show room pour présenter la production actuelle d'instruments à cordes

<sup>81</sup> <https://www.vma.asso.fr/>

<sup>82</sup> La présentation du projet de valorisation de la facture instrumentale à Mirecourt en cours de développement autour de l'ensemble immobilier du Quai Lebreuil est détaillé en annexe 11, page 143.

## 8. MOYENS ET FONCTIONNEMENT

Pour répondre à l'objectif prioritaire du projet, il s'agit, dans une première phase, d'étudier la faisabilité (moyens matériels, humains et financiers) et d'estimer le coût du transfert du musée du site actuel (Cours Stanislas) vers le centre ville, 24 rue Chanzy.

L'étude devra s'attacher également à définir le coût de fonctionnement du projet dans la réalisation des objectifs secondaires avec l'intention affirmée de développer le rayonnement du musée au-delà de l'échelle locale.

### Objectif spécifique :

- **Réaliser l'étude de programmation pour la concrétisation du projet**
  - Ecrire le programme scientifique et technique qui sera transmis au cabinet chargé de l'étude et du suivi de la réalisation
  - Lancer l'appel d'offre pour le recrutement de l'équipe qui mènera le projet
  - Estimer le budget nécessaire à la réalisation du projet
  - Présenter le projet, le budget prévisionnel et le plan de financement aux élus
  - Valider l'engagement de la collectivité dans le projet
  - Réaliser le projet
  
- **Ressources humaines**
  - Service des publics :
    - Etre attentif au fonctionnement des accueils et aux compétences nécessaires (envisager des formations pour les personnels en place) et associer l'équipe du musée à la définition de la fiche de poste si recrutement nécessaire (départ en retraite).
    - Médiations : dans le cadre de missions transversales recruter un musicien intervenant au sein du service culturel qui pourrait intervenir auprès des différents publics du musée.
  - Conservation préventive
    - Valoriser davantage les compétences de la régisseuse de la collection, étendre ses missions vers de la formation et de la sensibilisation aux métiers d'art, à la lutherie en particulier. Faire évoluer son statut au sein de la fonction publique territoriale pour être en adéquation avec les services rendus.
    - Former les personnels d'accueil et de médiations dans leurs missions de surveillance des conditions de conservation sur les lieux d'exposition.
  - Communication
    - Faire un état des lieux des pratiques au sein de l'équipe du musée et structurer davantage les actions selon une stratégie de communication qui reste à préciser
    - Former et sensibiliser les élus et les autres personnels en charge du développement touristique et de la communication

## 9. CALENDRIER PREVISIONNEL

Le projet scientifique et culturel a été présenté et validé par les deux collectivités impliquées dans le projet : la Ville de Mirecourt et la Communauté de communes Mirecourt – Dompain<sup>83</sup>.

Dès que les avis favorables du Ministère de la culture et de la communication sur la validation du projet scientifique et culturel et sur la validation du programme scientifique et technique sont confirmés, la collectivité procédera à un appel d'offre pour recruter un maître d'œuvre qui devra dans une première phase estimer le budget prévisionnel du projet, définir le calendrier opérationnel du projet et le phasage des différentes opérations puis suivra la réalisation du projet.

---

<sup>83</sup> Les délibérations des deux collectivités sont présentées en annexe 12, p. 151.

## CONCLUSION : PROGRAMME SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE – ÉLÉMENTS DE PROGRAMMATION

### a) REUNIR LES DIFFÉRENTES FONCTIONS DU MUSÉE DE FRANCE DANS UN BÂTIMENT EXISTANT 24 RUE CHANZY A MIRECOURT

Le bâtiment 24 rue Chanzy est situé en Secteur A (noyau historique) et enregistré comme « immeuble de qualité urbaine » (immeuble participant à l'unité, à l'échelle et à la qualité de l'espace public dont la volumétrie doit être maintenue et dont l'amélioration peut être imposée) dans le plan de sauvegarde et de mise en valeur des sites patrimoniaux remarquables.

### b) DÉFINITION DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME

Les activités du musée peuvent être envisagées selon trois pôles : conservation, services des publics et administration. Mais cette organisation ne signifie pas une imperméabilité entre les pôles. Au contraire des relations spatiales et des liaisons fonctionnelles doivent s'établir entre certains ensembles fonctionnels, selon leur spécificité, afin d'assurer le bon fonctionnement du musée.

Ces activités sont résumées dans le tableau page suivante.

PÔLES	ACTIVITES
<b>CONSERVATION</b>	<p><b>Espaces d'accès contrôlés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>C0. Local de stockage de caisses de transport</li> <li>C1. Aire de déchargement</li> <li>C2. Ascenseur vers niveaux 4 et 5</li> </ul> <p><b>Espaces d'accès sécurisés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>C3. Entrées de service sécurisées</li> <li>C4. Aires de réception et d'envoi des objets</li> <li>C5. Aire de quarantaine</li> <li>C6. Bureau du régisseur des œuvres</li> <li>C7. Salle d'enregistrement des objets</li> <li>C8. Atelier photographique</li> <li>C9. Aire laboratoire d'étude de la collection</li> <li>C10. Réserve instrumentale visitable</li> <li>C11. Réserve pour les fonds d'atelier et autres objets</li> </ul>
<b>SERVICE DES PUBLICS</b>	<p><b>Espaces d'accès libres</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>SP1. Hall d'accueil et d'orientation</li> <li>SP2. Boutique</li> <li>SP3. Billetterie</li> <li>SP4. Vestiaire</li> </ul> <p><b>Accès vers les espaces contrôlés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>SP5. Exposition</li> <li>SP6. Atelier pédagogique</li> <li>SP7. Espace de consultation multimédia / Périodiques</li> <li>SP8. Sanitaires</li> <li>SP9. Espace de stockage boutique</li> </ul>
<b>ESPACES INTERMEDIAIRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>EI1. Local d'entretien et aire de stockage du matériel d'entretien</li> </ul>

<b>ADMINISTRATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>A1. Bureau du conservateur</li> <li>A2. Bureau de l'assistant chargé de la médiation culturelle</li> <li>A3. Espace reprographie</li> <li>A4. Espace archives</li> <li>A5. Documentation, multimédia, salle de réunion</li> <li>A6. Point détente du personnel / vestiaires / sanitaires</li> </ul>
-----------------------	--

### c) FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DU MUSÉE

Les activités, autour desquelles s'articule le schéma d'organisation fonctionnelle du musée sont de deux types : des activités publiques d'accès plus ou moins ouverts, des activités internes généralement réservées au personnel du musée.

Le fonctionnement du musée est traité en fonction de ses utilisateurs quotidiens et occasionnels principaux.

#### Pour les activités publiques :

- le public de visiteurs individuels
- le public en groupes de scolaires ou d'adultes
- les clients de la boutique
- les participants à une action ou un projet de médiation
- les chercheurs extérieurs

#### Pour les activités internes :

- le personnel du musée
- les visiteurs internes, les artistes
- les ouvriers et techniciens

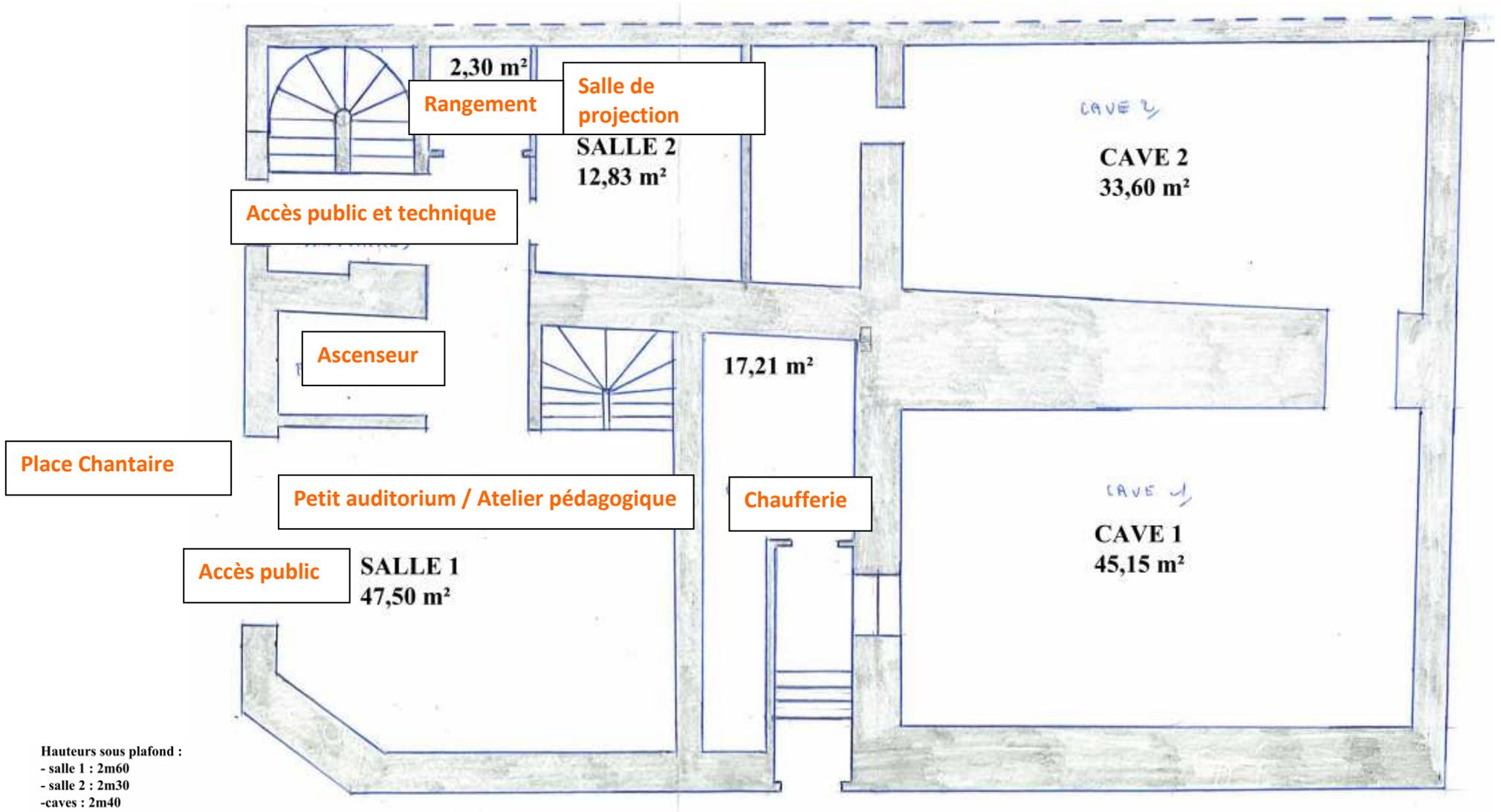
#### En fonction des activités proposées aux différents publics, trois types d'accès devraient être envisagés

- accès libre :
  - Hall d'accueil
  - Boutique
  - Billetterie
  - Vestiaire
- accès contrôlé
  - les publics de visiteurs individuels
  - les publics en groupes de scolaires ou d'adultes
  - les participants à une action ou un projet de médiation
  - les chercheurs voulant accéder au centre de documentation
  - les visiteurs internes, les artistes
- accès sécurisé
  - les groupes accédant à la réserve visitable
  - les chercheurs ayant accès aux instruments (laboratoire d'étude)
  - les divers intervenants sur la collection du musée

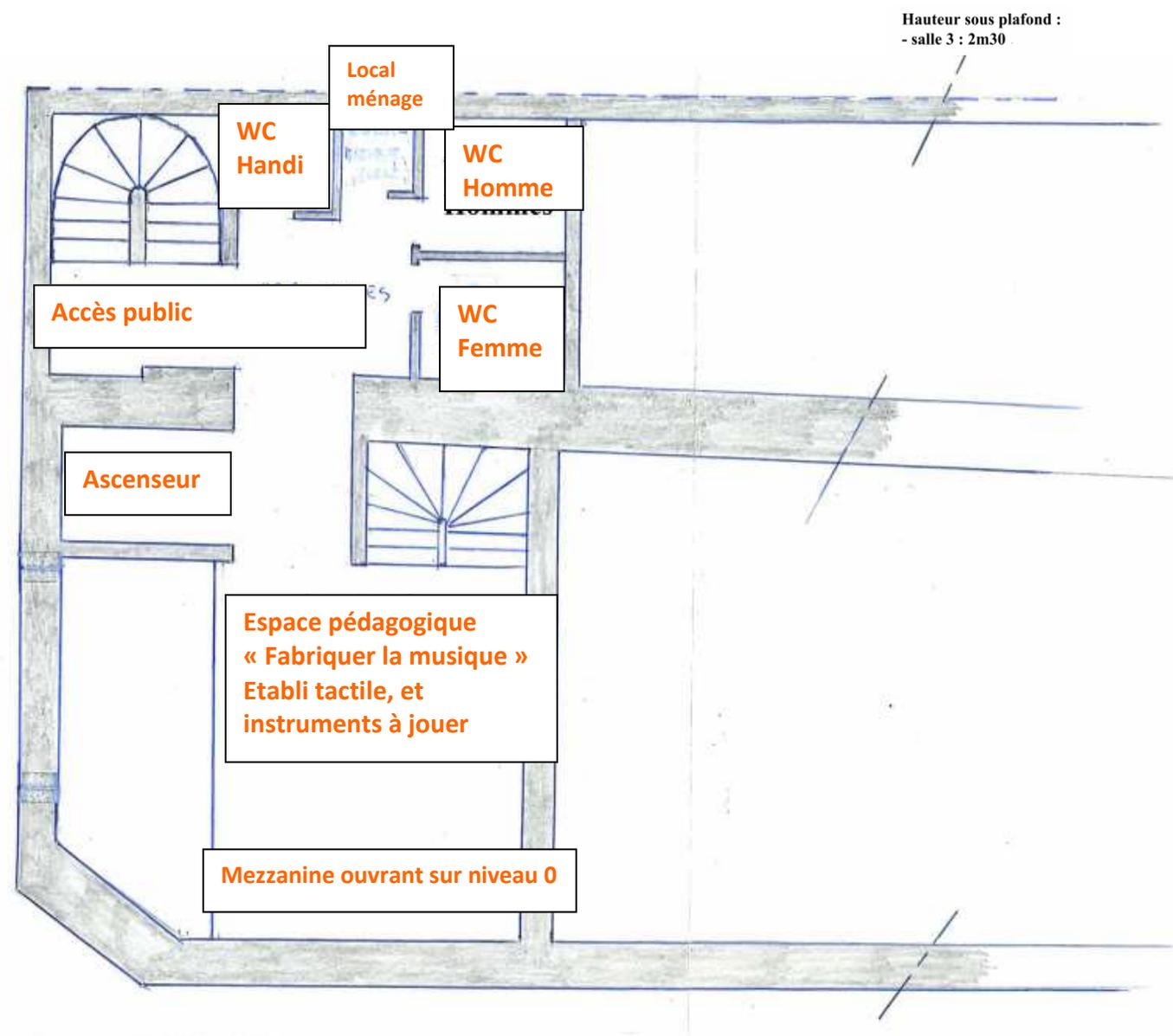
*Les surfaces nécessaires à la logistique du bâtiment et les circulations ne sont pas intégrées dans ce tableau. Il faudra également résoudre la question des aires de stockage du matériel muséographique (exposition itinérante, par exemple)*

d) USAGES PRÉVISIONNELS DES DIFFÉRENTS ESPACES DU BÂTIMENT

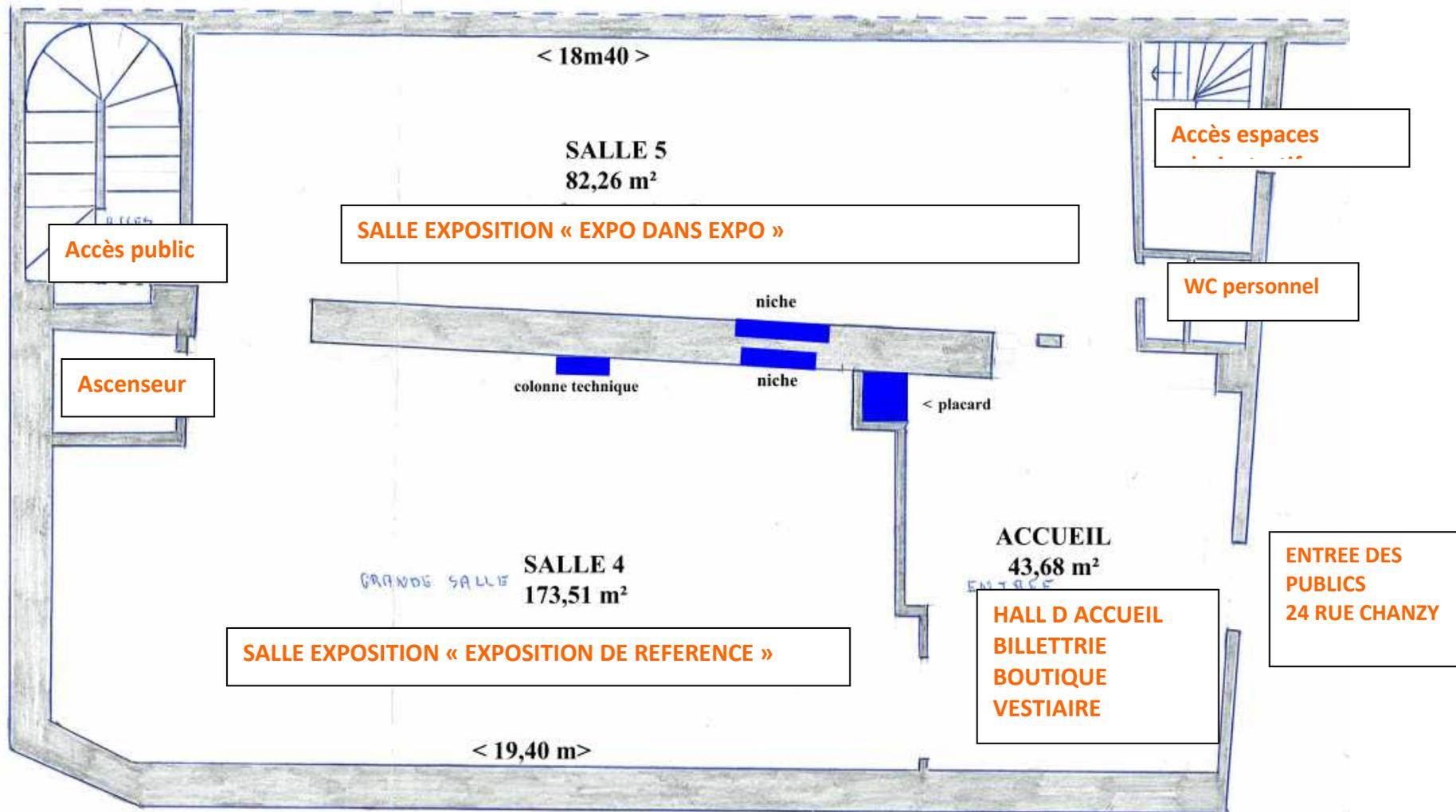
**NIVEAU 0 : Ouvrant sur la ville basse, Place Chantaire**



### NIVEAU 1

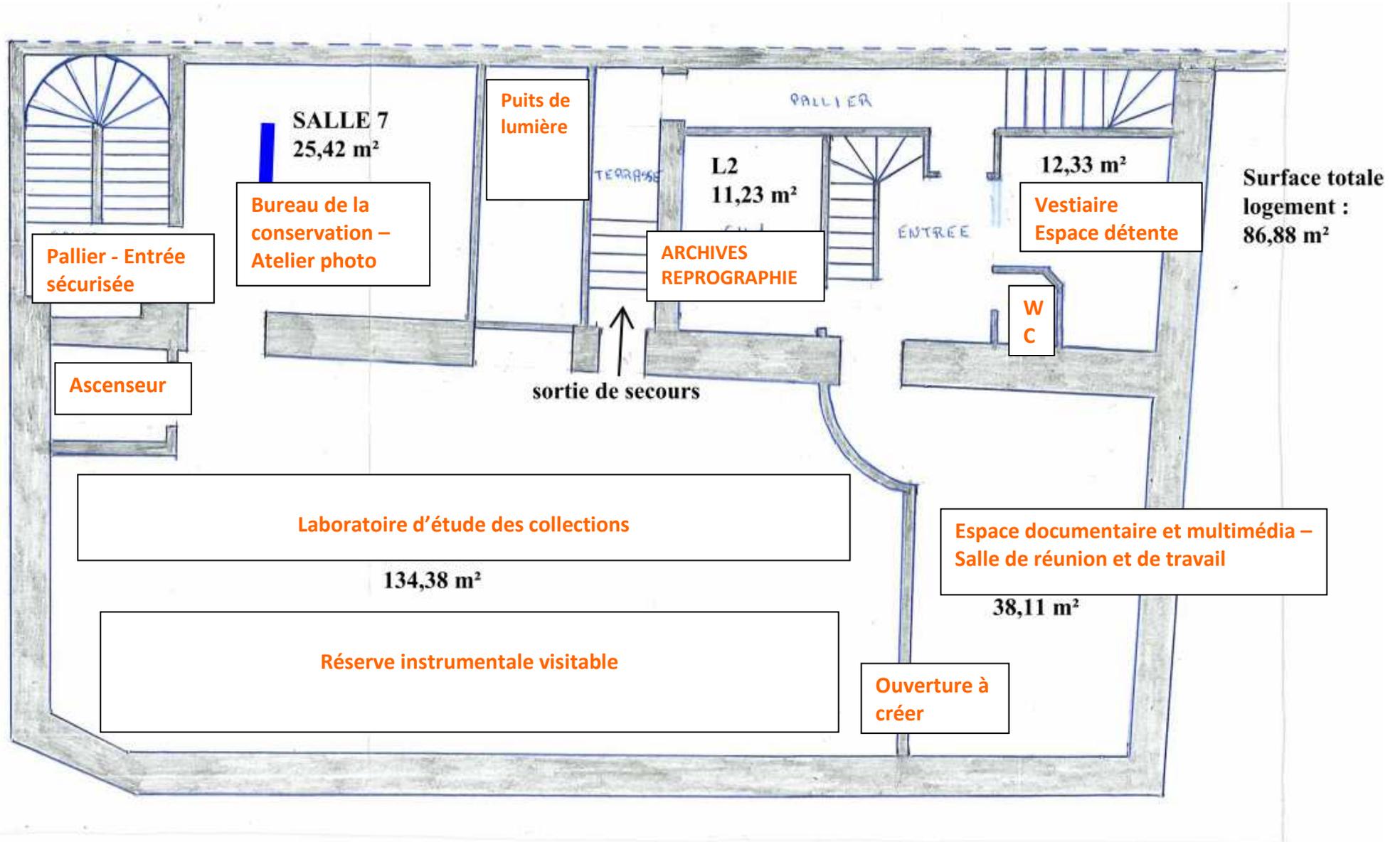


## NIVEAU 2 : ouverture sur la ville haute : 24 rue Chanzy



Hauteurs sous plafond  
- accueil : 3m30  
- salle 4 : 3m30  
- salle 5 : mini 2m 75, maxi 3m30

### NIVEAU 3



### NIVEAU 4

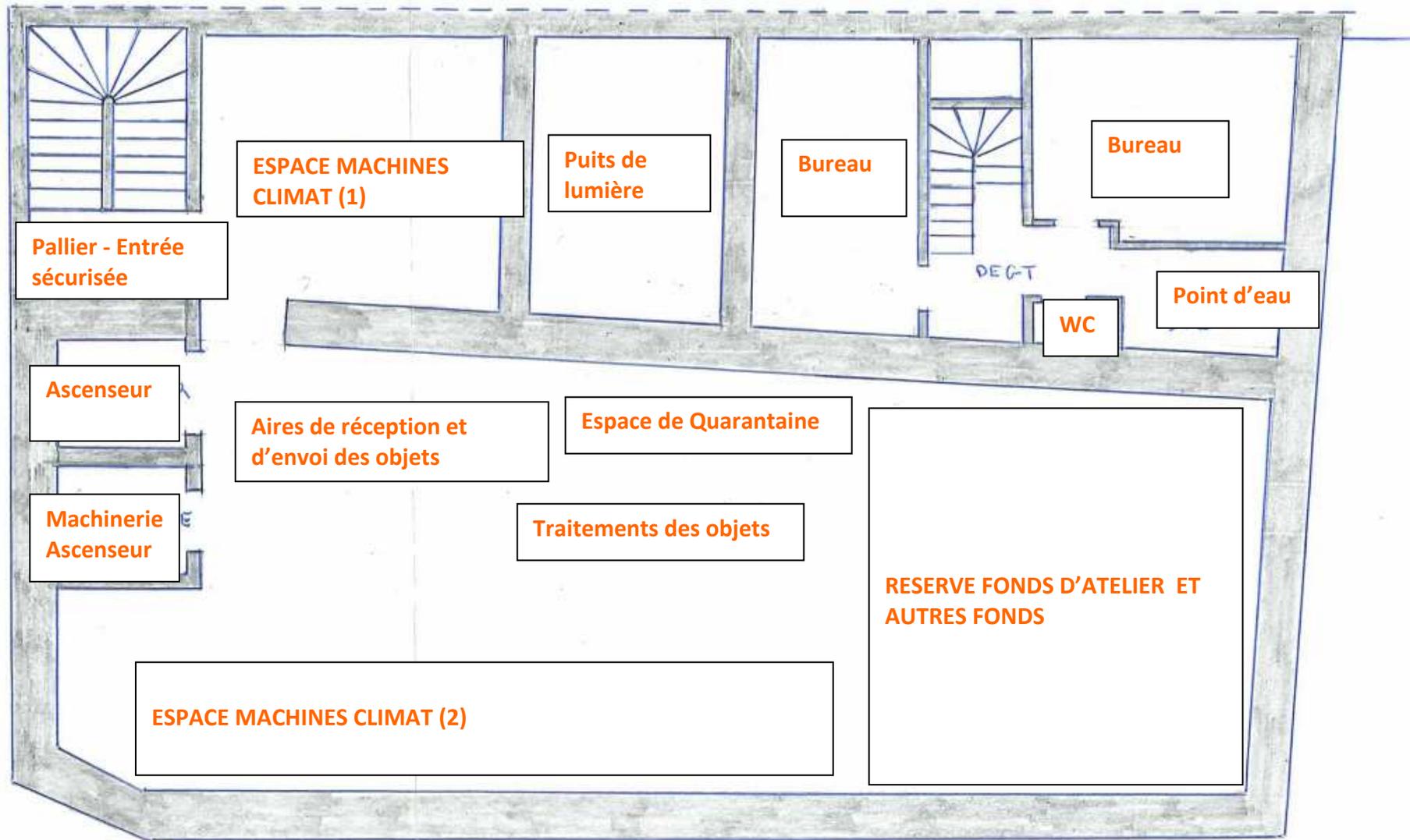


Tableau de répartition des trois pôles en fonction des espaces disponibles

Code Programme	NIVEAUX	ACTIVITES	SURFACES DISPONIBLES	POSTES DE TRAVAIL
<b>CONSERVATION</b>				
<i>Espaces d'accès contrôlés</i>				
C0	Caves	Local de stockage de caisses de transport	mesurer l'existant	0
C1	A l'extérieur, niveau 0	Aire de déchargement	mesurer l'existant	0
<i>Espaces d'accès sécurisés</i>				
C2	Du niveau 0 aux niveaux 4 et 5	Ascenseur	mesurer l'existant	0
C3	Niveaux 4 et 5	Entrées de service sécurisées	mesurer l'existant	0
C4	Niveau 5	Aires de réception et d'envoi des objets	50,00 m <sup>2</sup>	1
C5	Niveau 5	Quarantaine - Traitement anoxie		
C6	Niveau 5	Poste de travail temporaire		
C7	Niveau 4	Bureau du régisseur d'œuvres	25,42 m <sup>2</sup>	1
C8	Niveau 4	Enregistrement des objets		
C9	Niveau 4	Espace photographique		
C10	Niveau 4	Laboratoire d'étude		
C11	Niveau 4	Réserve visitable	134,38 m <sup>2</sup>	0
C12	Niveau 5	Réserve pour fonds d'atelier et autres objets collection	50,00 m <sup>2</sup>	0
<b>CONSERVATION TOTAL SURFACE HORS CIRCULATIONS</b>			<b>259,80 m<sup>2</sup></b>	

<b>SERVICES DES PUBLICS</b>				
<i>Espaces d'accès libres</i>				
SP1.	Niveau 2	Hall d'accueil	43,68 m <sup>2</sup>	1
SP2.	Niveau 2	Boutique		
SP3.	Niveau 2	Billetterie		
SP4.	Niveau 2	Vestiaire		
<i>Espaces d'accès contrôlés</i>				
SP5.	Niveau 2	Exposition	281,00 m <sup>2</sup>	0
SP6.	Niveau 1	L'espace dédié aux outils pédagogiques pour visiteurs individuels	32,25 m <sup>2</sup>	0
SP7.	Niveau 0	L'espace dédié aux actions de médiations pour les groupes	47,50 m <sup>2</sup>	1
SP8.	Niveau 3	Documentation / multimédia / salle de réunion	38,11 m <sup>2</sup>	8
SP9.	Niveau 1	3 Sanitaires publics (H, F, Handi)	mesurer l'existant	
SP10.	Niveau 2 et 3	Sanitaire pour personnel d'accueil	mesurer l'existant	
SP11.	Niveau 0	Espace de rangement matériel pédagogique	mesurer l'existant	0
SP12.	Niveau 2	Espace de stockage boutique	mesurer	0

			<i>l'existant</i>	
<b>SP13.</b>	Niveau 1	Local d'entretien et aire de stockage du matériel d'entretien	<i>mesurer l'existant</i>	1
<b>SERVICES DES PUBLICS TOTAL SURFACE HORS CIRCULATIONS</b>			<b>442,54 m<sup>2</sup></b>	
<b>SP14.</b>	Extérieur	Salle hors sac		

Code Programme	NIVEAUX	ACTIVITES	SURFACES DISPONIBLES	POSTES DE TRAVAIL
<b>ADMINISTRATION</b>				
<i>Espaces d'accès contrôlés</i>				
<b>A1.</b>	Niveau 4	Bureau du conservateur	15 m <sup>2</sup> ?	1
<b>A2.</b>	Niveau 4	Bureau de l'assistant chargé de la médiation culturelle	15 m <sup>2</sup> ?	1
<b>A3.</b>	Niveau 3	Espace reprographie	11,23 m <sup>2</sup>	0
<b>A4.</b>	Niveau 3	Espace archives		
<b>A5.</b>	Niveau 3	Point détente du personnel / vestiaires / cuisine	12,33 m <sup>2</sup>	3
<b>A6.</b>	Niveaux 3 et 4	Sanitaire pour personnel administratif	<i>mesurer l'existant</i>	1
<b>ADMINISTRATION TOTAL SURFACE HORS CIRCULATIONS</b>			<b>53,56 m<sup>2</sup></b>	
<b>SURFACE UTILE TOTALE</b>			<b>756 m<sup>2</sup></b>	

### e) LE PÔLE CONSERVATION (C)

Pour appréhender la fonctionnalité des espaces dédiés à la conservation, nous nous concentrons sur la circulation des objets. En outre, ce pôle doit offrir au personnel les conditions matérielles indispensables pour le travail sur les collections du Musée.

Ce pôle devrait intégrer les fonctionnalités suivantes :

#### *Espaces à accès contrôlés*

- C0. Local de stockage de caisses et de transport (Cave ?)**
- C1. Aire de déchargement (Niveau 0)**

#### *Espaces à accès sécurisés*

- C2. Ascenseur vers niveau 4 et 5**
- C3. Entrées vers Pôle de conservation sécurisées (Niveaux 4 et 5)**
- C4. Aires de réception et d'envoi des objets (Niveau 5)**
- C5. Aire de quarantaine – traitement (Niveau 5)**

Pour éviter toute contamination des réserves : les nouveaux objets entrant aux Musées (acquisitions ou prêts) doivent être réceptionnés dans un local isolé afin de s'assurer de leur innocuité pour le reste de la collection. Le cas échéant, cet espace servira d'espace de traitement préventif (anoxie statique).

- C6. Poste de travail temporaire (Niveau 5)**
- C7. Bureau du régisseur des œuvres (Niveau 4)**

Le régisseur d'œuvres est le « pilote » de ce pôle. Il doit à la fois maîtriser les entrées et sorties des personnes autorisées à pénétrer dans le pôle conservation. Les fonctions 6, 7, 8 et 9 peuvent être réunies dans le même espace qui doit permettre les activités d'inventaire administratif, de gestion et de documentation de la collection et d'accueil, sur rendez-vous, des chercheurs qui souhaitent consulter un objet de la collection.

**C8. Salle d'enregistrement des objets** : inventaire informatique / chambre forte pour registre des collection (Niveau 4)

**C9. Atelier photographique** (Niveau 4)

L'espace dédié doit permettre le recul nécessaire pour la photographie de gros objets tels contrebasse, piano, instrument de musique mécanique, etc.).

**C10. Aire laboratoire d'étude de la collection**

Cet espace de travail sur les collections permet d'effectuer l'inventaire physique (marquage) et opération de conservation : dépoussiérage, interventions de restauration. Il doit permettre d'accueillir les chercheurs qui souhaitent consulter un instrument ou tout autre objet de la collection et éventuellement un groupe d'au moins 6 personnes dans le cadre de formation spécialisée en lien avec la collection. (Niveau 4)

L'équipement envisagé (hors appareillage scientifique et technique) :

- Un poste de travail sur les œuvres matérialisé par un établi ou équivalent (dimensions minimum : 1 m x 2 m) équipé d'arrivées électriques pour le branchement d'appareils et de système d'aspiration des poussières. Il sera composé de matériaux chimiquement neutres, ne dégageant pas de solvant nocif pour les collections. Il sera implanté de façon à pouvoir tourner autour. Il devra bénéficier d'un éclairage ponctuel performant : lumière blanche.
  - Un plan de travail pour poser les objets en attente de traitement (travail sur des séries par exemple) et une table pour déposer les objets après traitement et avant rangement en réserve.
  - Des rangements métalliques pour les produits et outils de conservation, dont un rangement à portée de mains du poste établi.
  - Des étagères pour la documentation technique, soit au minimum 5 ml
- Les besoins en appareils scientifiques et techniques restent à définir en collaboration avec le laboratoire de la Cité de la musique (en cours).

**C11. et C12. Les réserves**

**C11. Réserve visitable: Aire de rangement des instruments de musique à cordes de la collection :**

Cet espace doit répondre aux conditions climatiques, de sécurité et techniques optimales (Niveau 4).

**C12. Réserve pour les fonds d'atelier et autres objets (instruments de musique mécanique, étuis, etc.)** (Niveau 5).

**Pour évaluer les volumes nécessaires à la conception des réserves (visitables et non visitable), nous avons étudiés l'évolution du nombres d'objets ou lots d'objets entrés dans la collection entre 1990, 2003 et 2018.**

Ce tableau synthétique reflète l'évolution des acquisitions du Musée. Cette politique d'acquisition (dons, achats) est centrée essentiellement sur les instruments à cordes (violon, violoncelles, contrebasses, guitares, mandolines) ainsi que sur les œuvres à deux dimensions. L'entrée de fonds d'ateliers (lots d'outillage, accessoires) est en évolution constante.

Type d'objets	Nombre en 1990	Nombre en 2003	Evolution en % entre 1990 et 2003	Nombre en 2018	Evolution en % entre 2003 et 2018
<b>A situer dans la réserve visitable C11 (niveau 4) : fonds instrumental à cordes</b>					
Violons	50	108	116%	147 dont 2 violons Legs Bazin*	36,11%
Altos	2	6	200%	8	33,33%

Violoncelles	0	12		15 dont un violoncelle Legs Bazin*	25%
Contrebasses	0	3		4	33,33%
Archets	31	51	65 %	114 dont 20 Archets Legs Bazin*	123,53 %
Autres instruments à cordes frottées	4	7	75 %	18	157,14%
Guitares	8	38	375 %	48	26,32 %
Mandolines	3	13	333 %	20	38,46 %
Autres instruments à cordes pincées	2	4	100 %	12	200%

***A situer dans la réserve non visitable C12 (niveau 5) : fonds socio-technique et autres***

Instruments à cordes miniatures	0	11		11	
Instruments à cordes frappées	0	0		1	
Instruments à vent	0	5		6	20 %
Instruments de musique mécanique	8	10	25 %	18	
Transmission du son	3	4	33 %	4	
Lots d'outillage et accessoires	24	94	292 %	112 dont Legs Bazin*	19,15 %
Iconographie	8	35	338 %	37	5,71 %
Sculptures, statuettes	0	4		4	

\* Le musée est légataire d'un ensemble ayant appartenu à Patrick BAZIN, descendant de la célèbre famille d'archetiers mirecurtiens. Le legs est en cours de traitement chez le notaire et les objets devraient être présentés en commission d'acquisition début 2019.

**Réserve visitable pour la collection instrumentale : estimation du volume nécessaire**

Pour estimer le volume de la collection instrumentale et les espaces nécessaires à son rangement, il s'agira d'estimer l'augmentation de la collection entre 2003 et 2018 et d'appliquer ce pourcentage moyen en le projetant sur d'une période de 15 ans au moins (2018- 2033).

Ce calcul se fera en tenant compte de quelques mesures hors tout :

- violon : Longueur x largeur (max) x épaisseur (avec chevalet) = 62 x 22 x 12 cm
- alto : = 70 x 30 x 15 cm
- violoncelle = 125 x 45 x 30 cm
- contrebasse = 200 x 70 x 60 cm

- archets : ils sont rangés par 6 dans des boites de conservation avec séparateurs dont les dimensions sont : 82 x 42 x 7 cm
- guitare = 94 x 30 x 8 cm
- mandoline plate = 66 x 24 x 9 cm (la plus grande)
- mandoline napolitaine = 60 x 20 x 15 cm

**Quelques cas particuliers :**

- violoncelle de guerre = 155 x 41,4 x 40 cm
- mandolone = 140 x 39 x 15 cm
- guitare hawaïenne = 103 x 33 x 10 cm

*Prévoir les conditions de circulation des objets entre ces différentes fonctionnalités (Conservation) et la circulation entre le « Pôle conservation » et les espaces d'expositions du Pôle « Services des publics ».*

**f) PÔLE « SERVICE DES PUBLICS » (SP)**

Le musée - vu côté public - est un ERP (Établissement Recevant du Public) de catégorie 5. La possibilité d'accès aux personnes handicapées est obligatoire.

Dans ce pôle, du point de vue fonctionnel, nous envisageons tout d'abord le parcours des publics. Ils sont amenés à fréquenter cet établissement soit en tant que visiteurs des espaces d'exposition, soit en tant que participants à un atelier pédagogique, ou encore en tant qu'auditeurs d'un concert de musique de chambre ou d'une conférence, voire en tant que clients de la boutique. Ce sont des visiteurs individuels ou en groupes (entre 20 et 30 personnes par groupe).

*L'assistant de conservation, chargé de la médiation, est le « pilote » de ce pôle. Il doit pouvoir être au cœur du dispositif et accéder rapidement aux zones fréquentées par les publics ainsi qu'être en lien avec les personnels d'accueil.*

**SP0. Traitements des accès publics menant vers l'Établissement culturel**

- Signalétiques sur les grands axes de communication dans la Ville et sur le bâtiment
- Zones de stationnement (hors sites) pour les bus, les voitures individuelles
- Parcours piéton pour les visiteurs arrivant de la gare ou des espaces de parking hors sites (Ville basse principalement)

**Au niveau de l'entrée principale, 24 rue Chanzy (niveau 2)**

- Aire de dépose des visiteurs arrivant en bus à aménager devant l'entrée principale du musée, 24 rue Chanzy ainsi qu'au moins une place de stationnement réservée aux personnes handicapées.
- Les Halles / Rue Chanzy / Hall d'entrée dans le Musée : le passage entre l'extérieur et l'intérieur de l'Établissement nécessite un traitement spécifique  
Cette zone intermédiaire doit être un lieu d'informations entre ce qui se passe à l'extérieur et à l'intérieur du musée : Points de départ de « parcours » thématiques dans la ville et des « parcours » dans l'Établissement.

**Au niveau de l'entrée secondaire, place Chantaire (niveau 0)**

- Prévoir un accès au Niveau 0 depuis la Place Chantaire pour les publics en dehors des horaires d'ouverture du musée comme lors d'événements type concert, conférence, anniversaire, etc.
- Envisager la faisabilité d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite et prévoir une place de parking GIG/GIC place Chantaire.
- Prévoir 2 sorties de secours. Accès depuis place Chantaire par escalier et Largeur des portes pour fauteuil roulant (90 cm).
- Prévoir une aire de livraison
- Aménagement de la petite esplanade qui domine la Place Chantaire à l'arrière du bâtiment niveau 0 pour de petites manifestations publiques quand il fait beau. Cette aire extérieure serait en contact avec l'espace pédagogique et le petit lieu de diffusion culturelle.

### **SP1. Hall d'accueil / informations / orientations**

Il devrait permettre le « stationnement » d'une trentaine de personnes avant le passage à la billetterie. Il peut servir de lieu de diffusion d'informations : présentoirs et zone d'affichage doivent être prévus. Il devrait intégrer une zone de repos (sièges ou bancs). Il converge soit vers la billetterie (où les visiteurs s'acquittent de leur entrée au musée ou payent leurs achats à la boutique) et vers la boutique qui doit pouvoir être accessible sans avoir à payer une entrée au Musée.

#### **Présenter les différents services de l'Établissement**

Ce dispositif doit être conçu comme une table d'orientation qui renvoie aux différentes propositions de l'établissement. C'est à partir de là que les publics choisissent leurs parcours ou médiations, soit :

- Les expositions
- L'atelier de médiations ou petit auditorium
- La salle de documentation et de consultation multimédia
- La réserve visitable
- La salle hors sac pour les piques niques des groupes
- Les sanitaires publics (hommes, femmes, handicapé)

### **SP2. Boutique**

Une étude de développement reste à mener en regard de la boutique existante. Elle pourrait être le lieu de diffusion de produits dérivés de *la marque Mirecourt* et plus également de produits liés à la musique (audio, vidéo, livres, etc.). Il faudra prévoir un lieu de stockage des produits « boutiques » attendant à l'espace de vente. L'accès à celle-ci devrait se fait par le Hall d'accueil.

### **SP3. Billetterie**

En passant par la billetterie le visiteur acquiert son titre de visite pour le parcours de visite ou la médiation qu'il aura choisi. C'est le lieu du premier contact entre les publics et l'Établissement. Ce lieu devra donc être traité pour favoriser cette rencontre.

### **SP4. Vestiaire – Consignes**

En lien avec la billetterie – les publics doivent pouvoir déposer leurs effets après avoir acquis leurs titres d'entrée. Il n'est pas souhaitable - en terme de conservation préventive – de laisser les publics qu'ils soient visiteurs individuels ou en groupe) pénétrer dans les espaces d'expositions avec des sacs de voyages, des parapluies ou des vêtements mouillés : il est donc nécessaire de prévoir un système de dépose de ceux-ci dès l'accueil. Toujours dans un souci d'économie de fonctionnement, il n'est pas envisageable de mobiliser une personne pour ce service. Ce service doit pouvoir être géré par la personne de l'accueil. Il s'agira de proposer une solution en fonction de l'espace disponible.

*Dans un souci d'économie de fonctionnement, l'idéal serait de réunir les espaces SP1. à SP4. dans le hall d'entrée actuel (Niveau 3) et de vérifier si une seule personne peut gérer ces différentes fonctions.*

### **SP5- Expositions - Parcours de références – Parcours thématique**

« Fabriquer la musique » est le concept autour duquel s'articule le discours proposé par le Musée de Mirecourt. Discours traduit en « objets » et en « parcours ».

C'est l'instrument de musique pris comme construction culturelle qui sert de fil conducteur au parcours muséographique. C'est à partir d'un violon, d'une guitare, d'une mandoline, d'un instrument de musique mécanique que Mirecourt invite le public à découvrir l'univers de ceux qui font, qui ont fait et qui feront demain la musique et de ceux qui ont inventé des instruments et continuent à le faire aujourd'hui pour reproduire la musique.

Le parcours est fondé sur la présentation d'objet et d'hommes pris dans un univers culturel donné (temps et lieux culturels). Il s'attache à proposer trois clés de lecture : comment l'homme produit (comment les instruments sont fabriqués), montre (comment les instruments sont donnés à voir) et perçoit (comment les instruments sont saisis par les sens).

### **Parcours de référence**

Ce parcours muséographique est composé de 5 sections :

#### **Sur le Site, 24 rue Chanzy**

- Section 1 : A l'origine de la fabrication de la musique
- Section 2 : L'histoire de la lutherie et de l'archèterie à Mirecourt
- Section 3 : L'actualité de la fabrication du son et de la musique

#### **Sur le site Cours Stanislas**

- Section 3 : L'histoire de la reproduction du son et de la musique
- Section 5 : Actualité des systèmes de reproduction du son et de la musique

*Pour la création de ce parcours de visite, certains objets restent à acquérir ou à rechercher dans le cadre de prêts (principalement des objets reproducteurs de sons plus contemporains). Un travail de recherches est nécessaire pour la réalisation du contenu du parcours. Certains outils de médiations sont à créer et à budgéter. Il est donc nécessaire, tout en conservant le concept proposé de définir le projet détaillé et de l'adapter aux nouvelles orientations architecturales, aux impératifs de programmation, tout en étant attentif à l'impact financier de ces compléments indispensables au parcours de visite.*

*Ce parcours de référence devrait être évolutif et permettre une rotation des objets conservés en réserve ou acquis nouvellement pour ainsi renouveler l'attrait du visiteur à « re-parcourir » ces espaces.*

### **Parcours thématiques temporaires**

Le rythme des expositions temporaires (déclinant et précisant une thématique particulière en lien avec le projet scientifique du musée) programmées tous les deux ans semble adapté au projet, à la capacité de l'équipe à se mobiliser sur des projets de qualité et aux capacités budgétaires de la collectivité.

La surface et la situation des espaces dédiés l'exposition temporaire sont à définir en fonction de la surface disponible sur les deux sites du musée dans le cadre de la programmation. L'équipement muséographique de ces espaces doit être modulable pour permettre des scénographies différentes en fonction des thèmes abordés.

Les expositions proposées sur le Site 24, rue Chanzy, offrent la possibilité de présenter des objets d'autres collections de musée : il faut pouvoir garantir aux prêteurs de bonnes conditions de conservation et de sécurité des œuvres. Aussi est indispensable que le climat (température, humidité relative) dans cet espace ou dans les vitrines dédiées à la présentation soit stable et entièrement contrôlable.

Programme prévisionnel :

- 2019 – 2020 : Voyages (présentée Cours Stanislas)
- 2020-2022 : Histoires de canifs
- 2022 -2024 : Les *Stradivarius* de Mirecourt

*Des liaisons faciles sont à prévoir entre les espaces d'exposition, le pôle de conservation (circulation des objets) et la zone de préparation des expositions.*

## **De nouvelles vitrines pour le parcours proposé 24 rue Chanzy**

Nous avons identifié trois unités de vitrines nécessaires aux présentations :

- Unité de vitrine mobile 1 dénommée « contrebasse » avec socle bas dont les cotes intérieures (volume d'exposition) sont :
  - Hauteur : environ 220 cm
  - Profondeur et face : 100 cm
- Unité de vitrine mobile 2 dénommée « violon, guitare, violoncelle » avec socle
  - Hauteur : 160 cm
  - Profondeur et face : 70 cm
- Unité de vitrine mobile 3 dénommée « archètrine » sur pieds
  - Hauteur : à définir en fonction de la configuration du « capot »
  - Longueur : 95 cm
  - Largeur : 45 cm

A partir de ces trois unités de base, il faudra concevoir les vitrines nécessaires au parcours de référence et au parcours temporaire.

### **SP6. L'espace dédié aux outils pédagogiques pour visiteurs individuels**

Il s'agit dans cet espace de reprendre les propositions déjà existantes et détaillées p. 49 et 50 dans le présent document, soit l'espace dédié à la Fabrication des instruments de musique à cordes (Etabli tactile, pièces à manipuler, films détaillant les étapes de fabrication centrée sur les gestes du luthier et de l'archetier et l'espace dédié à l'essai d'instruments.

### **SP7. L'espace dédié aux actions de médiation pour les groupes**

Cet espace dédié aux médiations et aux animations doivent permettre d'accueillir un groupe d'environ 25 personnes (l'équivalent d'une classe d'école primaire). Ces médiations et animations concernent aussi bien des activités musicales que des activités plastiques liées aux thèmes abordés dans les expositions.

Il devra être équipé en conséquence : espace de rangement pour le matériel pédagogique, point d'eau, arrivées électriques etc. Il s'adresse aussi bien à un public scolaire qu'à un public adulte. Une réflexion doit être menée pour que le mobilier soit adapté à ces différents types de publics, mobilier résistant, facilement manipulable et empilable afin de ménager des surfaces libres. Cet espace doit pouvoir également répondre à la fonction de petit auditorium (nombre de place à définir en fonction des surfaces disponibles).

### **SP8. Espace de documentation et de consultation multimédia**

Le centre de documentation du Musée pourrait vraisemblablement être localisé dans la partie « Pôle administration » avec un accès limité aux chercheurs, aux élèves de l'école Nationale de Lutherie et au personnel du Musée. Cet espace pourrait également servir de salle de réunion.

Il pourrait être enrichi d'un espace de consultation multimédia – deux ou trois postes reliés en réseau à diverses banques de données nationales ou internationales.

### **SP9. Sanitaires : Homme/ Femme/ Handicapés**

### **SP10. Sanitaire pour le personnel d'accueil**

### **SP11. Espace de rangement pour le matériel pédagogique**

### **SP12. Espace de stockage pour les produits de la boutique**

### **SP13- Espaces intermédiaires**

- Local d'entretien et aire de stockage du matériel d'entretien

**SP14- Salle hors sac**

Les publics en groupe (scolaires par exemple) qui visitent le Musée, et les autres sites de Mirecourt, doivent pouvoir, s'ils le souhaitent, avoir accès à une salle de « transit » à l'abri des intempéries pour pouvoir pique-niquer par exemple, entre une visite le matin et une de l'après-midi. S'il n'est pas envisageable de l'intégrer dans le bâtiment 24 rue Chanzy, une solution externe devra être trouvée.

**g) PÔLE ADMINISTRATION (A)**

Le personnel scientifique et administratif du musée vit quotidiennement dans les locaux de l'établissement : le traitement des espaces bureaux doit offrir les meilleures conditions de travail au personnel.

L'accès du personnel au musée se fait par une entrée spécifique donnant directement sur les espaces administratifs. Le personnel dispose, à côté des bureaux classiques, d'un ensemble de services organisés en espaces communs accessibles à tous (salle de réunion, reprographie, archives, etc.).

Ce pôle devrait comporter :

- A1. Bureau du conservateur du musée**
- A2. Bureau du chargé du service des publics**
- A3. Espace de reprographie**
- A4. Espace « Archives »**
- A5. Point détente du personnel / Vestiaire /**
- A6. Sanitaires réservés au personnel administratif**

**h) PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES**

Les recommandations à propos des conditions climatiques des différents espaces :

**Niveau 0 : Service des publics / Accès vers Pôle conservation**

- **Petite auditorium - Atelier pédagogique :**  
Nombre de personnes susceptibles d'être accueillies : 30 maxi  
T° : 20 °C – 24 °C
- **Salle de projection :** Nombre de personnes susceptibles d'être accueillies : 15 maxi  
T° : 20 °C – 24 °C

**Niveau 1 : Service des publics / Accès vers Pôle conservation**

- **Mezzanine : Fabrication de la musique :**  
Nombre de personnes susceptibles d'être accueillies : 15 maxi  
T° : 20 °C – 24 °C
- **Sanitaires pour les publics :**  
T° : 20 °C – 24 °C

**Niveau 2 : Service des publics / Accès vers Pôle conservation**

- **Hall d'accueil / Billetterie /boutique :**  
Nombre de personnes susceptibles d'être accueillies : 35 maxi  
T° : 20 °C +/- 2 °C
- **Parcours exposition (deux salles) :**  
Nombre de personnes susceptibles d'être accueillies : 60 maxi  
Pour les publics et les instruments exposés :  
T° : 20 °C +/- 2 °C  
Pour les instruments exposés :  
Humidité relative (HR) : 55 % +/- 5 %  
Variations inférieures à 2 °C et 5 % d'HR / jour  
Luminosité : inférieure à 150 lux.

**Niveau 3 : Pôle conservation et documentation / Accès vers Pôle conservation / Pôle administratif**

- **Réserve visitable :**  
 Nombre de personnes susceptibles d'être accueillies : 15 maxi  
 T° : 20 °C +/- 2 °C  
 Humidité relative (HR) : 55 % +/- 5 %  
 Variations : inférieures à 2 °C et 5 % d'HR / jour  
 Luminosité : inférieure à 150 lux.
- **Laboratoire atelier :**  
 Nombre de personnes susceptibles d'être accueillies : 5 maxi  
 T° : 20 °C +/- 2 °C  
 Humidité relative (HR) : 55 % +/- 5 %  
 Variations inférieures à 2°C et 5 % d'HR / jour  
 Luminosité : inférieure à 150 lux.
- **Salle de documentation – Espace multimédia**  
 Nombre de personnes susceptibles d'être accueillies : 8 maxi  
 T° : 20 °C – 24 °C
- **Archives et reprographie**  
 Nombre de personnes susceptibles d'être accueillies : 2 maxi  
 T° : 20 °C – 24 °C

**Niveau 4 Pôle technique / Pôle conservation / Pôle administratif**

- **Machineries (climat, ascenseur)**
- **Réserve + réserve fonds d'ateliers et autres**  
 Nombre de personnes susceptibles d'être accueillies : 2 maxi  
 T° : 20 °C +/- 2 °C  
 Humidité relative (HR) : 55 % +/- 5 %  
 Variations inférieures à 2 °C et 5 % d'HR / jour  
 Luminosité : inférieure à 150 lux.
- **Bureaux (2)**  
 Nombre de personnes susceptibles d'être accueillies : 4 maxi  
 T° : 20 °C – 24 °C

**Les autres domaines de prescription :**

- Flexibilité et évolutivité de l'espace d'exposition
- Acoustique
- Sécurité incendie
- Sûreté et Surveillance générale
- Accessibilités des personnes handicapées
- Renouvellement d'air/ Désenfumage
- Électricité : courants forts et courants faibles
- Alimentation en eau
- Matériaux
- Mobilier
- Signalétique
- Maintenance des locaux et exploitation





## ANNEXE 1 – HISTOIRE DE LA CONSTITUTION DE LA COLLECTION DU MUSÉE

### Des dons à l'origine de la création de la collection (1973 - 1983)

L'initiative de réunir une collection représentative des activités de lutherie et d'archèterie à Mirecourt revient au Groupement des Luthiers et Archetiers d'Art de France (G.L.A.A.F.), sous la présidence de Jean Bauer. La création d'un musée municipal de la lutherie à Mirecourt est officiellement évoquée par le conseil municipal lors de sa séance du 23 janvier 1973.

Le 24 novembre 1973, le « musée municipal de la lutherie » est inauguré à l'Hôtel de ville de Mirecourt. Les objets sont exposés dans deux salles réservées à l'Hôtel de Ville.

En l'absence de chargé d'accueil, l'exposition est ouverte sur demande ou réservation par le personnel l'accueil de la mairie. De jeunes luthiers – objecteurs de conscience dans le cadre du service national – prendront ensuite le relais.

Le musée municipal de la lutherie est inauguré à l'Hôtel de Ville, à l'occasion de la Sainte Cécile, le 24 novembre 1973. Jusqu'en 1984, il est géré bénévolement par Jacques Bernard, luthier-expert à Liège (Belgique) et membre du Groupement des Luthiers et Archetiers d'Art de France (G.L.A.A.F.), association professionnelle de luthiers.

Jacques Bernard réunit 59 instruments de musique à cordes, des accessoires, des outils, des ouvrages et de l'iconographie grâce aux dons consentis par ses confrères et les familles de luthiers. On remarque déjà la volonté d'étendre la collection du musée aux objets qui vont permettre de valoriser les métiers de luthier et d'archetier, partant du processus de fabrication jusqu'à la commercialisation.

### PROMIFI, l'association à l'origine des premiers achats (1984 - 1990)

A partir de 1984, la politique d'acquisition s'oriente vers les objets témoins de la production manufacturière et de la facture d'instruments de musique mécanique. En 1987, le premier achat pour la collection est enregistré, il s'agit d'un orgue de salon de Timothé Claude.

En 1989, le classement du musée implique que le musée est alors susceptible d'être accompagné par l'Etat (contrôle et aide au développement des projets) et, entre autre, que les achats peuvent être subventionnés par le fonds régional d'acquisition pour les musées<sup>84</sup> (FRAM) après avis favorable du Conseil artistique des musées classés et contrôlés. Ainsi en 1989, sept instruments de musique mécanique sont achetés avec l'aide du FRAM.

### Une politique d'achat ambitieuse promue par la collectivité (1991 – 2001)

A partir de 1991, la ville de Mirecourt reprend la gestion du musée et recrute É. Orlando, chargée de mission<sup>85</sup> à cet effet. Dans la dynamique du projet de création d'un bâtiment musée, les moyens apportés par la collectivité permettent une politique d'acquisition plus ambitieuse. Citons quelques achats majeurs : l'orgue de salon Remy et Grobert, la contrebasse d'Auguste Bernardel, les violoncelle d'Auguste Darté, d'Augustin Claudot, d'Amédée Dieudonné, de Didier Nicolas et de François Pillement, l'alto de Nicolas Lupot, les violons de Jean-Baptiste Vuillaume, de François Chanot, de Max Millant, et d'Honoré Derazey, ainsi qu'un bel ensemble de guitares romantiques et le portrait de Nicolas Lupot peint Henriette Lorimier.

---

<sup>84</sup> Les **fonds régionaux d'acquisition des musées (FRAM)** ont été créés en 1982 en régions pour permettre aux petites structures de développer une politique d'acquisition régulière ou d'acquérir des pièces exceptionnelles grâce à des financements conjoints du Conseil régional et de l'Etat. La participation financière du FRAM a permis l'enrichissement des collections du musée de Mirecourt. Par exemple, en 1994, le musée de Mirecourt acquiert le portrait du luthier Nicolas Lupot peint par Henriette Lorimier et, en 1995, un violon alto du même Lupot, daté de 1781. Ces deux achats ont bénéficié de ce fonds. Depuis 2003, les acquisitions onéreuses du musée ont été soutenues par le FRAM, et la plupart du temps à hauteur de 70 %.

<sup>85</sup> Elle sera remplacée au printemps 2000 par une attachée de conservation du patrimoine, A. Hernandez, qui démissionnera en décembre 2001.

Seuls les achats les plus onéreux sont présentés pour avis au Conseil artistique des musées de France. Ils donnent lieu pour la plupart à des avis favorables et permettent à la ville de Mirecourt de bénéficier de subventions FRAM.

De nombreux dons complètent ces achats, ils concernent aussi bien des instruments avec notamment quelques très beaux archets d'Etienne et Louis Simon Pajeot et permettent surtout d'enrichir le fonds socio technique. Les premiers dons de dentelles et broderies sont enregistrés en 1991.

### **Une politique d'acquisition à budget contraint (2002 - 2018)**

Le 2 août 2002, le musée municipal de la lutherie et de l'archèterie françaises bénéficie de l'appellation « musée de France ».

Depuis 2002, dans le cadre d'un budget beaucoup plus contraint, le musée poursuit sa politique d'enrichissement des collections et les acquisitions (dons ou achats) sont présentées lors des commissions d'acquisitions, et après avis favorables, sont inscrites à l'inventaire de la collection.

Notons quelques uns des achats complétant le fonds instrumental : la contrebasse Thibouville-Lamy, l'alto de Georges Félix Remy, les violons d'Olivier Pont, d'Antoine Anciaume, de Nicolas Vuillaume, de Jean Bauer, de Georges Apparut et de François Delprato, l'archet de Nicolas Voirin, le quatuor de violes de Pierre Claudot, la viole d'amour de René Bazin, la nickelharp et son archet de Jean-Claude Condi, les guitares romantiques de Charles-Joseph Marchal, de Coffe-Goguette, de Thibouville-Lamy et de Roudhloff-Mauchand et, pour le fonds socio technique, l'achat de l'ensemble « Atelier Gêrôme » en 2009 et quelques dons : les violoncelles de Pierre Louvet et d'André Coinus, les violons de Nicolas Mathieu, d'Eugène Maucotel, de Georges Lotte, d'Eugène Guinot, de René Jacquemin (2) et de Marc Laberte (2), les archets de Charles Louis Bazin (2) et de Georges Barjonnet.

## ANNEXE 2 : INSTRUMENTS ACQUIS ET EXPOSÉS ENTRE 2003 ET 2017

### Acquisitions 2003 :

**1. Archet François Nicolas Voirin n° 2003.4.1** (Photos C. Philippot, ci-dessous)

Valorisation expos : « Balade au Pays de Mirecourt » (2016-20...); l'expo dans l'expo dans « La musique malgré tout », (2014 – 2016); « Instruments, luthiers et musiciens » (2005)



### Acquisitions 2004 :

**2. Guitare acoustique Jazz René Gérôme n° 2004.3.1** (Photo : C. Philippot : à gauche)

Valorisation expos : « Danse et Sabots » (2013 - 2014); expo dans l'expo « Guitares » dans « Transmission's » (7-31 mai 2010); « Instruments, luthiers et musiciens » (2005); « Cordes en scène » (2004)



### Acquisitions 2005 :

**3. Violon Olivier Pont, n° 2005.3.1** (Photo : C. Philippot : au milieu)

Valorisation expos : « Balade au Pays de Mirecourt » (2016 - 20...); « Luthiers de la Main à la Main » (2011-2013); « Instruments, luthiers et musiciens » (2005); « Cordes en scène » (2004)

**4. Guitare Leduc n° 2005.4.1** (Photo : C. Philippot : à droite)

Valorisation expos : « Balade au Pays de Mirecourt » (2016 - 20...); « Luthiers de la Main à la Main » (2011 - 2013); « Instruments, luthiers et musiciens » (2005)

**5. Affiche Stradivox Laberte n° 2005.7.1** (Photo : C. Philippot : xcci-dessous, à gauche)

Valorisation expos : « Luthiers de la main à la main » (2011 - 2013)



#### Acquisitions 2007 :

6. **Piano Laberte n° 2007.2.1** (Photo : C. Philippot : à droite)  
 Valorisation expos : « Balade au Pays de Mirecourt » (2016 - 20...)



#### Acquisitions 2009 :

7. **Guitare-ténor Gérôme n° 2009.1.2** (Photo J. Mangin : ci-dessus, à gauche)  
 Valorisation expos : « Balade au Pays de Mirecourt » (2016 - 20...); expo dans l'expo « les nouvelles acquisitions du musée » dans « Transmission's » (25 mars au 30 septembre 2010)
8. **Guitare Marchal Charles Joseph n° 2009.2.1** (Photo C. Philippot : ci-dessus, au milieu)  
 Valorisation expos : « Luthiers de la Main à la Main » (2011 - 2013); expo dans l'expo « les nouvelles acquisitions du musée » dans « Transmission's » (25 mars au 30 septembre 2010)
9. **Guitare Coffe-Goguette n° 2009.3.1** (Photo C. Philippot : ci-dessus, à droite)  
 Valorisation expos : « Luthiers de la Main à la Main » (2011 - 2013); expo dans l'expo « les nouvelles acquisitions du musée » dans « Transmission's » (25 mars au 30 septembre 2010)

**10. Violon Guinot-Delignon n° 2009.6.1** (Photos : A.- S. Trivin, ci-dessous)

Valorisation expos : « Luthiers de la Main à la Main » (2011 - 2013) ; expo dans l'expo « les nouvelles acquisitions du musée » dans « Transmission's » (25 mars au 30 septembre 2010)

**Acquisitions 2010 :****11. Violon René Jacquemin n° 2010.1.1** (photo : A.-S. Trivin, ci-dessous, à gauche)

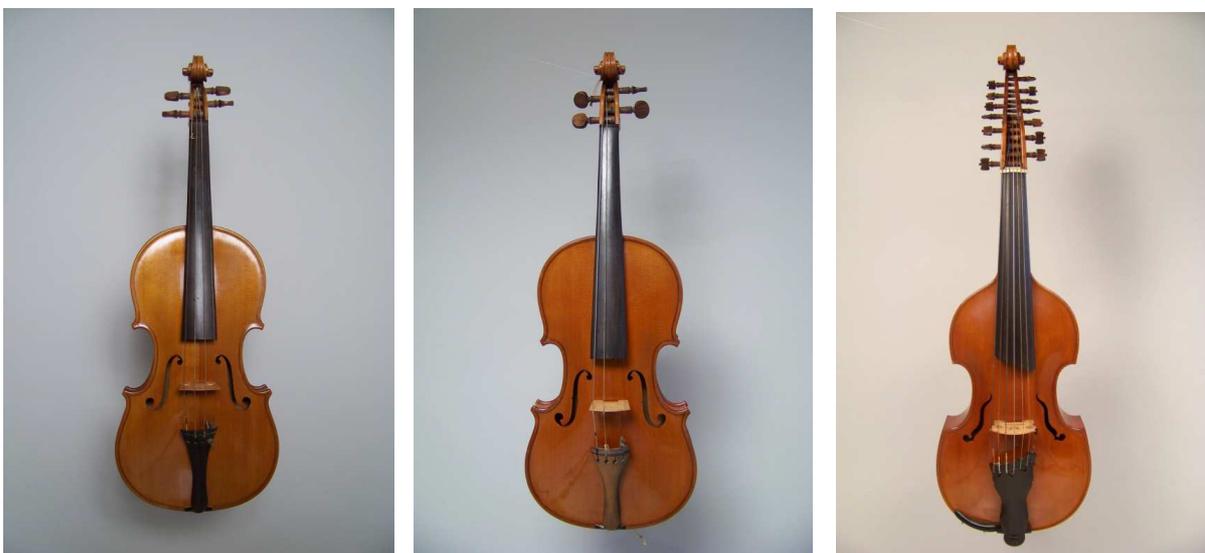
Valorisation expos : « La musique malgré tout » (2014 - 2016) ; expo dans l'expo « les nouvelles acquisitions du musée » dans « Transmission's » (25 mars au 30 septembre 2010)

**12. Violon René Jacquemin n° 2010.2.1** (photo : A.-S. Trivin, ci-dessous, au milieu)

Valorisation expos : « Danse et Sabots » (2013 - 2014) ; « Luthiers de la main à la main » (2011 - 2013) ; expo dans l'expo « les nouvelles acquisitions du musée » dans « Transmission's » (25 mars au 30 septembre 2010)

**13. Viole d'amour Laberte n° 2010.3.1** (photo : A.-S. Trivin, ci-dessous, à droite)

Valorisation expos : « Balade au Pays de Mirecourt » (2016-20...) ; « Luthiers de la Main à la Main » (2011 - 2013)



**14. Guitare des luthiers de Mirecourt n° 2010.5.1** (photo : A.-S. Trivin, ci-dessous, à gauche)

Valorisation expos : « Luthiers de la Main à la Main » (2011 - 2013) ; expo dans l'expo « Les incontournables de la lutherie » dans « La musique malgré tout » (octobre 2014)

**Acquisitions 2011 :****15. Contrebasse Thibouville n° 2011.2.1** (Photos C. Philippot, ci-dessus, à droite)

Valorisation expos : « Balade au Pays de Mirecourt » (2016 - 20... ) ; « Danse et Sabots » (2013-2014) ; « Luthiers de la Main à la Main » (2011 - 2013) ;

**16. Quatuor de viole Claudot n° 2011.1.1 à 2011.1.4** (Photo C. Philippot, ci-dessous)

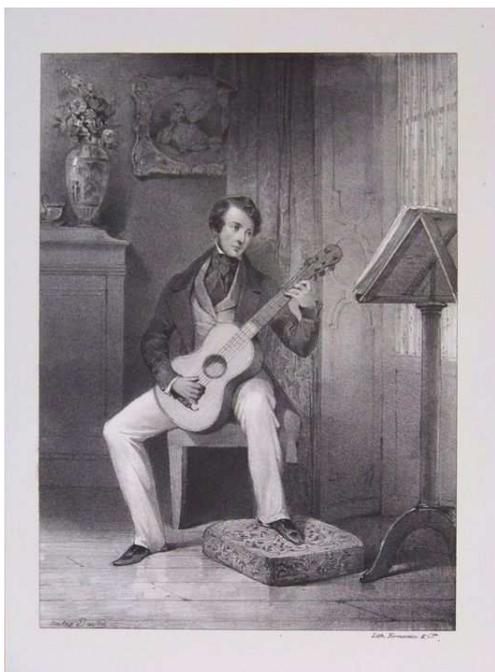
Valorisation expos : « Luthiers de la Main à la Main » (2011 - 2013) ; « Danse et Sabots » (2013 - 2014)

**Acquisitions 2012 :****17. Portrait du guitariste Matthéo Carcassi, DAVID Jules (lithographie) n° 2011.5.1** (photo : A.-S. Trivin, ci-dessous, à gauche)

Valorisation expos : « Balade au Pays de Mirecourt » (2016 – 2018), « Danse et sabots » (2013 - 2014) ;

**18. Violon-basse Raïsky-Bisch n°2012.7.1** (photo : A.-S. Trivin, ci-dessous, au centre)

Valorisation expos : « Balade au Pays de Mirecourt » (2016-2018) ; expo dans l'expo « Lutherie et innovation » dans « Danse et sabots » (JEMA, 4 avril au 12 mai 2013)



#### Acquisitions 2015 :

**19. Violon François Delprato n° 2015.3.1** (photo : A.-S. Trivin, ci-dessus, à droite)

Valorisation expos : avant acquisition dans « Luthiers de la Main à la Main » (2011 - 2013)

**20. Mandoline Gérôme modèle Gélas n° 2015.4.1** (photo : A.-S. Trivin, ci-dessus, à gauche)

Valorisation expos : « Balade au Pays de Mirecourt » (2016-218)

**21. Guitare Roudhloff-Mauchand (grande) n° 2015.12.1** (photo : A.-S. Trivin, ci-dessus, au centre)

Valorisation expos : « Balade au Pays de Mirecourt » (2016-218)

#### Acquisitions 2018 :

**22. Violon Petitjean (Paganini) n° 2018.1.1** (photo : A.-S. Trivin, ci-dessus, à droite)

Valorisation expos : pas encore



### ANNEXE 3 : LA RÉSERVE - RÉPARTITION DES SURFACES

#### **La réserve représente une surface d'environ 125 m<sup>2</sup>, répartie en sept espaces :**

Une salle de 23 m<sup>2</sup> est à la fois un espace technique et scientifique. Deux tables sont dédiées à l'étude et aux mouvements des objets de la collection, un poste de travail à l'inventaire, un espace aux prises de vues, deux armoires pour les dossiers d'objet et une partie de la documentation. Dans ce contexte, il est très difficile de pouvoir y accueillir des chercheurs ou des élèves de l'école de lutherie. Le climat n'est pas régulé dans cet espace.

Une salle de 18 m<sup>2</sup> : stockage du fonds sociotechnique (1 800 items environ). Par manque de place, le conditionnement des objets est interrompu.

Une salle de 17 m<sup>2</sup> : stockage des étuis, des instruments de musique mécanique (orgues, poste de radio), piano, sculptures (120 items environ).

Une salle de 21 m<sup>2</sup> : stockage des instruments : violons, altos, guitares, mandolines, violoncelles (250 items environ), de l'iconographie (21 peintures et techniques mixtes). La circulation des œuvres y est très difficile.

Une salle 13 m<sup>2</sup> : stockage des archets (100 items env.), des violoncelles (10), des contrebasses (4), de l'iconographie. La circulation des œuvres y est très difficile.

Une zone de quarantaine de 2m<sup>2</sup> : petit espace sans dispositif d'étanchéité, situé à côté des sanitaires (WC et ancienne salle de bain).

Un espace de stockage contigu à l'appartement d'environ 30m<sup>2</sup> : le garage, contient le mobilier encombrant (meubles d'ateliers, établis etc.). Cet espace est également utilisé comme lieu de stockage des meubles de l'exposition itinérante «Lutherie, Hors les murs». Il n'est pas aménagé et ne dispose ni de système de chauffage ni de régulation de climat.

## ANNEXE 4 : ÉTAT DES LIEUX DANS LES RÉSERVES DU MUSÉE

Rapport de Mission du 13 février 2015.

Mission effectuée par Claire Combe (Centre de recherche et de restauration des musées de France) le 12 décembre 2014.



Date : 13 février 2015  
Rédacteur du rapport : Claire Combe  
Poste : 01 39 25 28 32  
Adresse mail : claire.combe@culture.gouv.fr  
Objet : Rapport de mission – Mirecourt, musée de la Lutherie et de l'Archèterie  
Réf : DCP 2015-26  
N° Oscar : 20132158

**Objet de la mission :** Etat des lieux dans les réserves du musée de la Lutherie et de l'Archèterie à Mirecourt et préconisations en matière de conservation des collections.

**Date de la mission :** 12 décembre 2014.

### **Personnes rencontrées :**

Madame Valérie KLEIN, attachée de conservation du patrimoine, directrice du musée de la Lutherie et de l'Archèterie.

Madame Anne-Sophie TRIVIN, luthière, chargée des collections au musée de la Lutherie et de l'Archèterie.

### **Rapports antérieurs :**

Claire Combe : Visite des réserves et du site du Plus Grand Violoncelle - réunion du comité de pilotage du futur musée de la Lutherie et de l'Archèterie de Mirecourt (mission du 13 septembre 2005).

Etienne Féau : Evaluation des problèmes de conservation rencontrés par le musée de la Lutherie à la suite de la crue du Madon (mission du 6 mars 2007).

---

Les réserves du musée de la Lutherie et de l'Archèterie sont situées dans une ancienne maison d'habitation à la sortie de Mirecourt. Elles occupent l'ancien appartement du directeur des services techniques, de plain-pied avec la rue, au-dessus des services techniques de la ville. Sa superficie totale est de 114,18 m<sup>2</sup>. Le garage attenant, d'une superficie de 32,04 m<sup>2</sup>, est également utilisé pour le stockage. L'appartement est resté en l'état et n'a subi aucune rénovation. Les papiers peints sont d'origine ; celui du couloir se décolle et présente des taches d'humidité. La salle de bain elle-même a été conservée ; elle sert actuellement au stockage du matériel de conservation.

Les collections conservées en réserve sont constituées d'instruments, d'archets, d'étuis, de matériel d'atelier de luthier (mobilier, outils, moules, gabarits...), mais elles comportent aussi des archives d'entreprises (étiquettes, catalogues...), des cartes postales anciennes, des dessins, des tirages photographiques et quelques peintures et sculptures. Elles sont réparties dans quatre salles.

Les objets sont rangés sur des étagères métalliques recouvertes de mousse polyéthylène ou dans des meubles à tiroirs en matière plastique, les objets étant isolés du plastique par des matériaux neutres. Seuls les instruments volumineux (contrebasses, piano, instrument de musique mécanique) sont stockés au sol sur des supports dont certains équipés de roulettes pour faciliter leur déplacement.

Un bureau a été aménagé dans la quatrième pièce, avec un poste de travail. C'est là que s'effectue l'étude des œuvres et l'informatisation de l'inventaire.

### **1- Recommandations antérieures :**

Nous avons effectué une précédente mission à Mirecourt, en 2005. Les réserves étaient alors en cours de réorganisation, l'une des pièces étant déjà équipée d'étagères et de meubles à plans. Sur les étagères, les œuvres étaient rangées dans des boîtes de conservation en polypropylène cannelé sur lesquelles était reporté le numéro d'inventaire de l'instrument. Au préalable, la totalité des œuvres avait fait l'objet d'une campagne de désinfection et de désinsectisation par anoxie, menée par Alain Renard, ce dernier ayant également assuré une formation auprès du personnel afin qu'il puisse prendre en charge l'enlèvement des moisissures et le dépoussiérage sur les œuvres.

L'une des pièces était très encombrée par du matériel de lutherie dont plusieurs établis.

Une détection incendie avait déjà été installée.

Les conditions climatiques dans les locaux étaient globalement satisfaisantes, les variations n'étant pas brutales et, sur les années 2004 et 2005, une régularité quasi constante des courbes de température et d'hygrométrie avait pu être observée.

Le contrôle de l'hygrométrie était facilité par l'utilisation d'un humidificateur avec un bac à remplir à remplir manuellement (pas de déshumidificateur). Les collections étant composées en majorité de bois vernis, les conditions de conservation devaient être ramenées à un niveau moyen acceptable pour l'ensemble :

- Température : 20° +/- 1%
- Hygrométrie : 50% HR +/- 5%

Lors de cette mission, il avait été également signalé que dans ces locaux faisant office de réserve, aucune intervention sur la température n'était possible durant l'été, car les variations à l'intérieur du bâtiment sont liées aux variations extérieures. Durant l'hiver, un contrôle de la température était possible grâce à un thermostat chauffage.

➤ En 2005, il n'était pas prévu que les réserves soient transférées dans d'autres locaux, mais l'organisation fonctionnelle et les conditions climatiques des locaux actuels devaient toutefois être améliorées.

Etaient prévus notamment :

- L'aménagement d'un espace de quarantaine pour les nouvelles acquisitions.
- L'amélioration du dispositif de sécurité, alors très insuffisant.
- Le retrait des moquettes recouvrant le parquet dans deux des pièces.
- Le stockage des instruments de formats importants sur des palettes à roulettes.

- En 2009, Wolfgang Früh, luthier et restaurateur habilité, constate la présence de moisissures sur plusieurs instruments et fait un certain nombre de préconisations qui ont été mises en œuvre :
  - Sortir les instruments des boîtes en polypropylène dans lesquelles se crée un confinement et un micro climat néfaste et les conserver à l'air ambiant.
  - Mise en place d'un appareil de ventilation dans l'une des pièces.
  - Rabotage des bas de portes afin de créer une circulation d'air entre les pièces.
  - Retrait des rideaux en toile placés autour des étagères, qui maintiennent l'humidité, et protection des instruments de la poussière par des feuilles de papier de soie.
- En 2013, une chaleur excessive assortie d'un taux d'humidité élevé (28° C - 70% HR) provoque une recrudescence du développement de moisissures déjà constaté par Wolfgang Früh, ainsi que des dégradations sur des instruments : décollement, cassures, déformations soulèvement du vernis.

## **2- Etat des lieux dans les réserves en 2014 :**

L'aspect sécurité a été amélioré, à la suite de la mission, en 2008, du colonel Morin, conseiller sécurité à la DMF : réfection complète du système électrique, installation de détecteurs incendie et d'une alarme incendie. Pose de barreaux sur deux fenêtres.

La moquette recouvrant le plancher dans les deux pièces a été retirée (retrait préconisé en 2005).

La pièce encombrée de matériel de lutherie a été dégagée et rangée. Les établis, qui font partie des collections, sont maintenant entreposés dans le garage attenant à la maison.

Un petit local exigu de 1,90 m<sup>2</sup> situé à côté de la salle de bain fait office de quarantaine, mais il reste très insuffisant.

Indépendamment de ces améliorations, la situation des réserves s'avère très critique à deux niveaux :

### **➤ L'exiguïté des espaces :**

Même si les conditions de stockage ont été optimisées, la réserve est saturée et se pose de manière cruciale le problème du stockage pour les nouvelles acquisitions et en cas de rapatriement des instruments du musée. De plus, les espaces de circulation sont très restreints ce qui rend les manipulations difficiles et génère des facteurs de risques sur les collections.

Il n'est pas acceptable que le fond d'atelier de luthier soit stocké dans un garage dépourvu d'isolation et sans contrôle climatique.

Il manque une quarantaine suffisamment spacieuse pour accueillir les objets suspectés d'infestation, quel que soit leur format. Faute d'espace, une partie du fonds d'atelier de lutherie est entassé dans la pièce au sol carrelé. Plusieurs éléments en bois sont en vrac dans des bacs en plastique ou dans des cartons de déménagement, généralement acides et donc inappropriés à la conservation.

### **➤ Environnement et climat :**

Les réserves sont équipées de thermo-hygromètres enregistreurs.

Le jour de la mission, les données climatiques dans l'une des pièces de stockage étaient satisfaisantes (19,9° - 52,5 % HR).

Cependant, et malgré la présence d'humidificateurs, d'un déshumidificateur et d'un appareil de ventilation, le climat ne peut être maîtrisé de façon efficace, surtout en période de grosses chaleurs (voir bilan climatique établi sur une durée d'un an par le musée de Mirecourt entre le 1<sup>er</sup> novembre 2013 et le 31 octobre 2014).

Le chauffage est assuré par une chaudière, située dans le bâtiment des services techniques, et par des radiateurs thermostatiques. Le local de la chaufferie n'est pas accessible de la réserve et la maintenance est assurée par une société privée. Les valeurs de consignes données par le musée pour le chauffage sont  $20^{\circ} \pm 2^{\circ}$ .

➤ **Observation des dégradations dues aux mauvaises conditions environnementales sur une sélection d'instruments restaurés (voir aussi photographies jointes) :**

- Violon de Vuillaume, inv. 1980.2.1 : décollement sur le fond (joint central) et soulèvement du vernis .
- Violon d'enfant moulé, inv. 1999.1.1 : décollement et déformation de l'éclisse.
- Violoncelle de Vuillaume, 2012.1.1 : cet instrument acquis en 2012 en parfait état présente maintenant une altération du vernis difficilement réversible.
- Guitare romantique de Laurent, 2000.2.1 : présence de moisissures.

On retrouve ces moisissures sur l'ensemble du lot d'instruments qui, avant 2002, étaient emballés dans du plastique à bulles. Lors de la réorganisation du stockage, ces instruments avaient déjà fait l'objet d'une campagne de dépoussiérage en vue d'éliminer les micro-organismes.

**Conclusion :**

Les conditions décrites ci-dessus ne sont guère compatibles avec la conservation de collections labellisées Musée de France.

Comme l'a bien souligné Wolfgang Früh dans son rapport, enlever les moisissures lorsqu'elles apparaissent ne suffit pas ; il faut en priorité intervenir sur les causes du phénomène, à savoir les conditions climatiques.

On peut ajouter que de mauvaises conditions climatiques provoquent aussi des dégradations structurelles sur les instruments et, sachant que celles-ci nécessitent des interventions de restauration souvent très onéreuses, une conservation préventive bien maîtrisée, non seulement permet de respecter l'intégrité des œuvres, et d'assurer leur sauvegarde, ce qui constitue la mission première d'un établissement muséographique, mais elle constitue aussi le gage d'une gestion efficace du budget alloué à l'établissement.

Le cahier des charges élaboré par le musée en vue de nouvelles réserves (voir document joint) est pertinent et peut servir de base pour une approche de réserves adaptées à une conservation maîtrisée des collections. Cela suppose l'abandon des locaux actuels, non compatibles, et le transfert des œuvres dans de nouveaux espaces.

Les réserves doivent être d'ailleurs intégrées dans le PSC à venir, ciblé précisément sur la sécurité et sur la conservation des collections. Le C2RMF se tient à la disposition du musée de Mirecourt pour l'aider dans son projet de réserves adaptées à la conservation des collections.

### Stockage d'étuis





**Stockage de matériel divers**



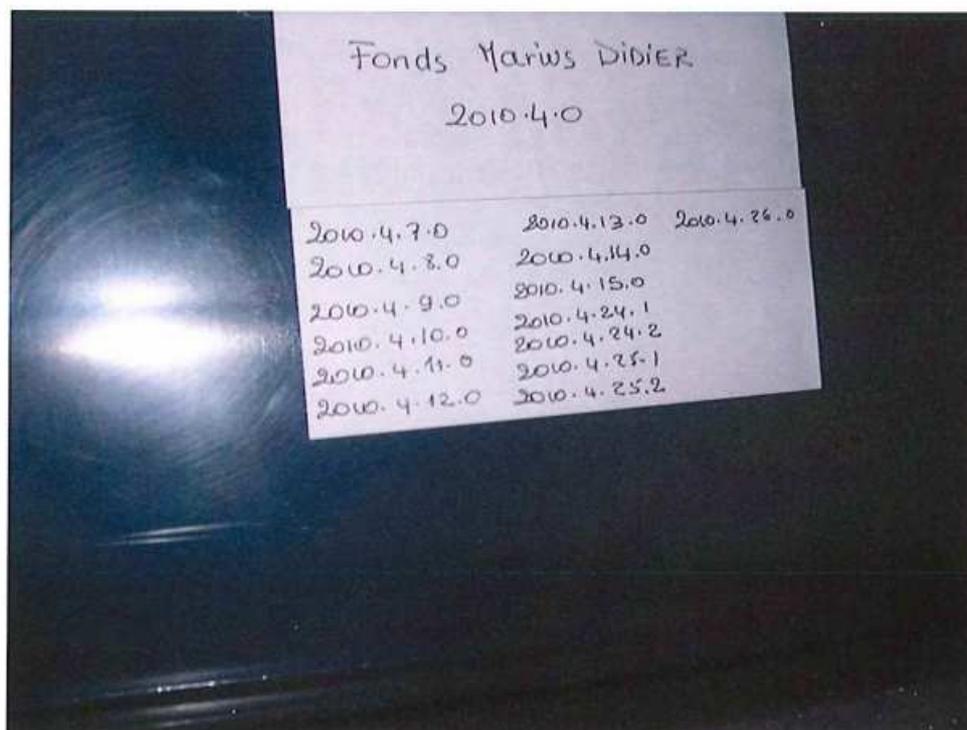
**Stockage de matériel divers**



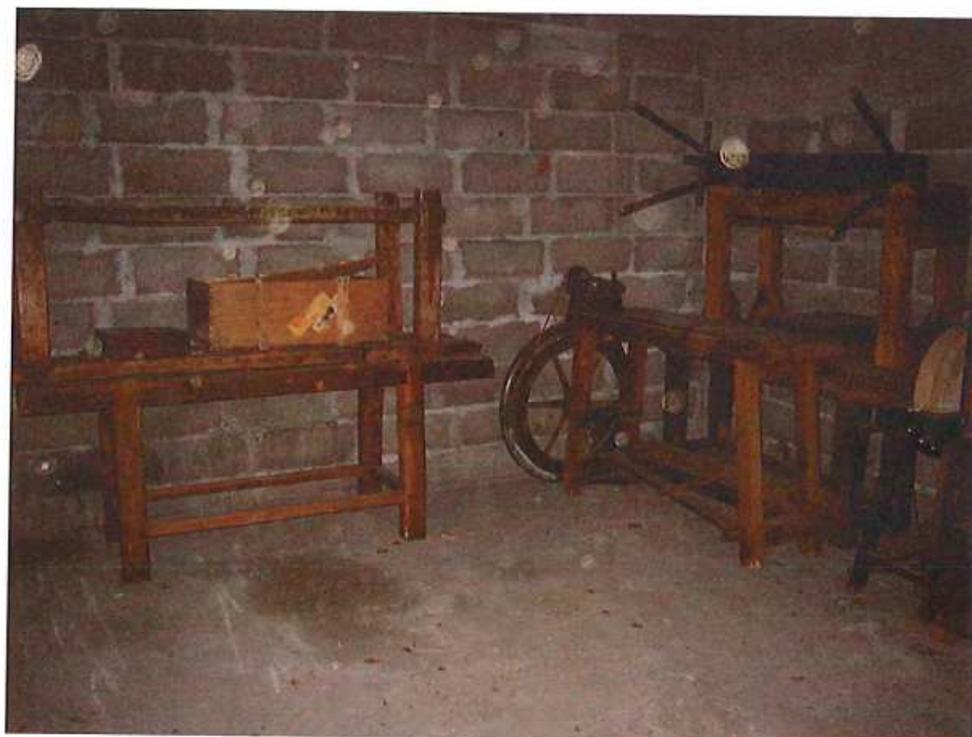
**Zone d'altération du vernis**



**Violon 1980.2.1 - Décollement du fond**



Stockage dans des bacs en plastique



Local adjacent à la réserve - mobilier d'atelier de lutherie

### Stockage des instruments sur étagères métalliques



## ANNEXE 5 : LE SERVICE DES PUBLICS COURS STANISLAS

### Ce bâtiment d'environ 400m<sup>2</sup> est divisé en six espaces distincts :

- Le hall (34 m<sup>2</sup>) sur lequel s'ouvrent les deux accès au bâtiment : un accès par escalier côté Cours Stanislas et un accès par rampe côté rue des Tanneries. L'espace boutique se résume à un présentoir de cartes postales et à une vitrine de présentation des produits mis en vente.
- L'accueil et la réserve (17 m<sup>2</sup>) offre deux postes de travail (billetterie et étude des publics) ouverts sur le hall et un local où sont stockés les produits en vente, les documents de communication et catalogues produits par le musée. Ce local dispose également d'un réfrigérateur et d'un espace « café ».
- **La salle d'exposition (270 m<sup>2</sup>)** se développe sur deux niveaux reliés par un escalier. Le second niveau (80 m<sup>2</sup>) s'ouvre en mezzanine sur le premier niveau (190 m<sup>2</sup>). **Il est difficile, voire impossible de contrôler le climat de ce grand volume ouvert sur la charpente** malgré l'utilisation de matériel mobile (humidificateurs, déshumidificateurs non reliés aux réseaux d'eau)<sup>86</sup>. Le système de chauffage est inadapté et aucun moyen de réguler les hautes températures de l'été (pas de climatisation). Cela nuit à la conservation de la collection exposée (hivers froids et très secs) et au confort de visite (étés très chauds).
- **L'atelier pédagogique (40m<sup>2</sup>)**, situé à l'étage, fait également office de bureau (poste de travail de la personne chargée du service des publics), de salle de réunion et de lieux de stockage (matériel muséographique divers). Ce mélange des fonctions ne favorise pas l'aménagement d'un atelier spécifiquement dédié aux activités pédagogiques. Cet espace n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite, il ne dispose que d'une seule issue, ce qui restreint à 19 le nombre de participants pouvant être accueillis pour un atelier.
- Les sanitaires sont répartis sur deux espaces accessibles aux personnes à mobilité réduite. Celui des femmes (20m<sup>2</sup>) comporte 4 WC et un pour les personnes handicapées et celui des hommes comporte 2 WC et 4 urinoirs (11m<sup>2</sup>). Sur les 6 WC ouverts à l'origine, 2 servent aujourd'hui de lieux de stockage et un de local de ménage.
- Locaux techniques et de stockage se décompose en une chaufferie (4m<sup>2</sup>), un local de stockage (3m<sup>2</sup>) pour les chaises pliantes mobilisées lors de certaines médiations proposées dans la salle d'exposition (concert ou conférence) et d'un et local électrique (2m<sup>2</sup>).

---

<sup>86</sup> Sur une année (avril 16 – mars 17) en fonction des normes de conservation définies et d'après les relevés : 306 jours / 365 jours le climat n'était pas conforme.

**ANNEXE 6 : LES TARIFS EN 2018 – VISITEURS INDIVIDUELS**

<b>INDIVIDUELS</b>				
	<b>Plein tarif</b>	<b>Tarif réduit (1)</b>	<b>Tarif préférentiel (2)</b>	<b>Famille (3)</b>
Visite libre : MMMD ou musée en VL	4,30 €	3,30 €	2,30 €	5,30 €
Visite guidée : MMMD en VG ou musée + atelier	7,30 €	6,30 €	5,30 €	9,30 €
Pass visites libres : MMMD en VL + musée en VL	6,30 €	5,30 €	4,30 €	8,30 €
Pass 1 visite guidée / 2 sites : musée en VL + MMMD en VG ou musée en VL + atelier + MMMD en VL	9,30 €	8,30 €	7,30 €	11,30 €
Pass 2 visites guidées / 2 sites : musée en VL + atelier + MMMD en VG	12,30 €	11,30 €	10,30 €	14,30 €
Balade instrumentale : musée en VG + atelier + sentier des luthiers en VG + encas	10,80 €	9,80 €	8,80 €	14,80 €

MMMD = maison de la musique mécanique et de la dentelle

Musée = musée de la lutherie et de l'archèterie françaises

Atelier = Atelier du musée animé par un(e) luthier(e) ou un(e) archetier(e) sous la forme d'une visite commentée

VL = visite libre / VG = visite guidée

(1) Pass Lorraine, carte Cézam, 60 ans et plus, carte Gîtes de France, Carte Pass Education, carte fonctionnaire +

(2) Jeunes de 12 à 15 ans, étudiants et demandeurs d'emplois (sur présentation de la carte), handicapés (carte d'invalidité)

(3) 1 à 2 adultes et jusque 3 enfants de moins de 18 ans

**ANNEXE 6 : LES TARIFS EN 2018 – GROUPES**

<b>GROUPES</b>		
<b>Adultes 20 à 30 personnes</b>	<b>1 site</b>	<b>2 sites</b>
Forfait Visite guidée	90,00 €	150,00 €
Visite libre / Adulte	3,30 €	5,30 €
Visite libre / Jeunes	2,30 €	4,30 €
<b>Adultes de 10 à 15 personnes</b>		
Forfait visite libre musée et visite commentée atelier du musée	50,00 €	
Forfait visite guidée musée + visite commentée atelier du musée	70,00 €	
<b>Jeunesse</b>	<b>1 site</b>	<b>2 sites</b>
Forfait Visite guidée	17,00 €	30,00 €
Atelier découverte : forfait par classe	17,00 €	
Contes en fête : forfait par classe et centre de loisirs hors communauté de communes	12,00 €	
Anniversaire : par enfant âgé de 6 à 10 ans et par séance	2,00 €	
Atelier créatif	0,00 €	
<b>Établissements spécialisés</b>	<b>1 site</b>	<b>2 sites</b>
Visite guidée / personne	2,30 €	4,60 €
Accompagnateur	0,00 €	0,00 €

**ANNEXE 7 : UNE DÉMARCHE DE TRAVAIL PAR PROJETS (2011-2015)**En 2011 :

Le musée propose deux projets :

- Exposition « Luthiers, de la main à la main » y compris étude de la réception de l'exposition « Luthiers, de la main à la main » et des nouveaux dispositifs muséographiques
- Action culturelle associée à l'exposition en lien avec les collections du musée, les jeunes publics et tous les publics avec 17 rencontres artistiques au musée

**BILAN FINANCIER DE L'OPERATION AU 29/12/2011 en € TTC**

Dépenses	Réalisées TTC	Recettes	Réalisées TTC
Exposition avec médiations dans l'exposition	35 562,75 €	DRAC de Lorraine (Musée)	10 000,00 €
Action culturelle	10 992,02 €	DRAC de Lorraine (Ethnologie)	4 000,00 €
Restant à finaliser en 2012	34 753,10 €	DRAC de Lorraine (Action culturelle)	4 000,00 €
		Région Lorraine	7 500,00 €
		Département des Vosges	3 000,00 €
		Communauté de communes du pays de Mirecourt	10 000,00 €
		Europe Leader	11 589,08 €
		Autofinancement Ville de Mirecourt	13 162,49 €
		Billetterie (Ville de Mirecourt)	18 056,30 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>81 307,87 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>81 307,87 €</b>

En 2012 :

Le musée propose 5 projets :

- Les médiations et la communication associées à l'exposition en cours : « Luthiers, de la main à la main »
- une résidence théâtrale
- un projet action culturelle intitulé « Musique à danser »
- le projet des « Rencontres internationales de Mirecourt » (portées depuis par une association)
- Atelier « Jouer du violon » en direction des personnes en situation de handicap.

<b>Musée de la lutherie – Bilan 2012</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Résidence Théâtre et musique	11 764,15 €	Billetterie	21 945,50 €
Musiques à danser	12 118,08 €	Autofinancement Ville de Mirecourt	21 626,83 €
Rencontres musicales internationales	11 850,14 €	Com de Com	8 500,00 €
Exposition : Médiations Communication	24 371,55 €	CG88 : Aide aux communes	3 000,00 €
Atelier « Jouer du violon »	5 768,41 €	CG88 : SDEA Projet innovant	3 000,00 €
		Région Lorraine	4 000,00 €
		DRAC (Action culturelle)	3 800,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>65 872,33 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>65 872,33 €</b>

En 2013 :

4 projets sont menés par le musée de la lutherie et sont soutenus par différents partenaires :

- Exposition « Danses et Sabots »
- Action culturelle associée à l'exposition
- Projet « Artistes, musiques et patrimoine »
- **Projet « Musique et handicap »**

**BILAN FINANCIER PROJETS MUSEE 2013 en € TTC**

Dépenses	Réalisées TTC	Recettes	Réalisées TTC	
Exposition "Danses et Sabots"	30 509,04 €	DRAC de Lorraine (Musée)	9 000,00 €	
Action culturelle "Danses et Sabots"	34 585,22 €	DRAC de Lorraine (Action culturelle)	3 800,00 €	
Projet "Artistes, musiques et patrimoines"	7 362,29 €	Conseil Régional de Lorraine	3 208,13 €	versé en 2014
Musique et handicap	11 354,51 €	Département des Vosges	14 300,00 €	
		Communauté de communes du pays de Mirecourt	6 624,99 €	versé en 2014
		GAL Ouest des Vosges	6 153,16 €	versé en 2015
		Autofinancement Ville de Mirecourt	21 629,28 €	
		Billetterie (Ville de Mirecourt)	19 095,50 €	
<b>Total des dépenses</b>	<b>83 811,06 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>83 811,06 €</b>	

En 2014 :

3 projets sont menés :

- Nouvelle exposition « La musique malgré tout »
- Action culturelle « La musique malgré tout »
- Musique et handicap

Dépenses	Réalisées TTC	Recettes	Réalisées TTC
Exposition "La musique malgré tout"	40 976,29 €	DRAC de Lorraine (Musée)	6 000,00 €
Action culturelle "La musique malgré tout"	37 748,80 €	DRAC de Lorraine (Action culturelle)	5 800,00 €
Musique et handicap	15 730,95 €	Département des Vosges	13 500,00 €
		Communauté de communes du pays de Mirecourt	12 495,00 €
		Autofinancement Ville de Mirecourt	36 120,44 €
		Billetterie (Ville de Mirecourt)	20 540,60 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>94 456,04 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>94 456,04 €</b>

En 2015 :

3 projets sont menés :

- Exposition « La musique malgré tout » (suite)
- Action culturelle « la musique malgré tout »
- Musique et handicap
- Semaines sonores en direction des adolescents

<b>Dépenses</b>	<b>Réalisées TTC</b>	<b>Recettes</b>	<b>Réalisées TTC</b>
Exposition "La musique malgré tout" (suite)	24 262,50 €	DRAC de Lorraine (Musée)	21 392,00 €
Action culturelle "La musique malgré tout" (suite)	48 735,05 €	DRAC de Lorraine (Action culturelle)	6 940,00 €
Musique et handicap		Département des Vosges	4 686,50 €
Semaines sonores	3 734,29 €	Communauté de communes du pays de Mirecourt	18 746,00 €
		CAF des Vosges	880,00 €
		Autofinancement Ville de Mirecourt	18 191,54 €
		Billetterie (Ville de Mirecourt)	5 895,80 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>76 731,84 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>76 731,84 €</b>

## ANNEXE 8 : BUDGETS FONCTIONNEMENT / INVESTISSEMENT / PROJETS DU MUSÉE ET PROJETS ASSOCIÉS (2015 – 2017)

<b>MUSEE DE LA LUTHERIE</b>			
	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Dépenses de fonctionnement 011	85 091,36 €	56 651,95 €	60 873,05 €
Dépenses du chap 012 (salaires et charges)	170 237,81 €	169 252,64 €	182 681,61 €
Dépenses d'investissement	4 893,60 €	12 080,80 €	2604,40 €
Recettes billetterie (entrées et boutiques)	28 634,78 €	28 307,79 €	24 275,16 €
Recettes : Tableau des subventions mis à jour	51 940,31 €	59 665,86 €	1 600,00 €

<b>MAISON DE LA MUSIQUE MECANIQUE ET DENTELLE</b>			
	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Dépenses de fonctionnement 011	36 672,75 €	29 681,73 €	28 762,88 €
Dépenses du chap 012 (salaires et charges)	77 847,35 €	82 271,41 €	77 419,61 €
Dépenses d'investissement	10 723,46 €	5 805,25 €	5885,23 €
Recettes billetterie (entrées et boutiques)	12 016,50 €	11 140,05 €	11 144,20 €
Recettes : Tableau des subventions mis à jour	0,00 €	0,00 €	0,00 €

<b>CONTRAT TERRITORIAL D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE</b>			
	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Dépenses de fonctionnement 011		24 428,72 €	46 834,70 €
Recette des subventions mis à jour		20 126,00 €	29 345,00 €

<b>PROJET CULTUREL DU SERVICE CULTUREL</b>			
	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Budget de fonctionnement 011		12 800,92 €	11 742,70 €
Recettes des subventions		3 060,00 €	3 531,00 €

**ANNEXE 9 : TABLEAU RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS DU MUSÉE (2011 – 2015)**

ANNEE	FINANCEURS	LIBELLE	MONTANT	TITRE	Observ.
2009	DRAC	Documentaire "Luthiers, de la main à la main"	8 000,00 €	1059/2010	
	DRAC	Projet éducation artistique	4 500,00 €	500/2010	
	REGION	Actions culturelles 2009	5 000,00 €	944/2010	
	C.C.	Actions culturelles 2009	3 000,00 €	29/2010	
2010	REGION	Actions culturelles 2010	3 336,83 €	377/2011	
	CONSEIL GENERAL	Actions culturelles 2010	3 000,00 €	89/2011	
	C.C	Actions culturelles 2010	4 500,00 €	90/2011	
2011	DRAC	Actions culturelles 2011	14 000,00 €	4000 € titre 800/2011 et 10 000 € titre 712/2011	
	DRAC	Actions scolaires au Musée 2011	4 000,00 €	arrêté notifié n° 2011/224-185 - titre 1042/2011	
	REGION	Actions culturelles 2011	7 500,00 €	titre 171/2012	
	CONSEIL GENERAL	Actions culturelles 2011	3 000,00 €	titre 74/2012	
	C.C	Actions culturelles 2011	10 000,00 €	titre 60/2012	
	C.C	Réalisation documentaire	2 500,00 €	titre 796/2014	
	LEADER +	Production audiovisuelle	6 000,00 €	titre 500/2015	rattaché à 2014
	LEADER +	catalogue et séquence filmée	5 589,08 €	titre 501/2015	rattaché à 2014 pour 6876,21 €
2012	CONSEIL GENERAL	Actions culturelles 2012	3 000,00 €	87/2013	
	CONSEIL GENERAL	Mise en place ateliers découvertes -2012	3 000,00 €	titres 429/2012 et titre 86/2013	
	C.C	Actions culturelles 2012	8 500,00 €	393/2013	
	REGION	Aide concours violon	4 000,00 €	436/2013	
	DRAC	Actions culturelles 2012	3 800,00 €	titre 973/2012	

2013	DRAC	Danse et sabot 2013	9 000,00 €	697/2013	
	DRAC	projet éducation artistique et culturel 2013	3 800,00 €	1116/2013	
	REGION	Danse Sabot 2013	3 208,13 €	1082/2014	
	CONSEIL GENERAL	au titre projets innovants 2013	3 600,00 €	1er acompte de 1 800 € titre 291/2013 - solde titre 93/2014 pour 1 800 €	
	CONSEIL GENERAL	Danse et Sabot	9 000,00 €	1er acompte de 4 500 € titre 437/2013 et solde titre 95/2014 pour 4500 €	
	CONSEIL GENERAL	Actions culturelles 2013	1 700,00 €	titre 94/2014	
	C.C.	Actions culturelles 2013	7 124,99 €	titres 1230-1231/2013	
	FEDER LEADER +	Danse et Sabot 2013	6 153,16 €	titre 762/2015	
	C.C	Danse et Sabot 2013	1 500,00 €		2015

2014	CONSEIL GENERAL	Danse et sabot 2014	5 500,00 €	notifié - a voir car projet annulé	titre 848/14 : 2 750 € 1er acpte
	CONSEIL GENERAL	Musique et handicap	5 000,00 €	titre 710/14 : 2 500 € 1er acpte et titre 105/15 solde	
	CONSEIL GENERAL	La vie encore	3 000,00 €	titre 102/2015	2015
	C.C	La musique malgré tout expo 2014	6 000,00 €	titre 95/2015	2015
	C.C	La musique malgré tout action culturelle	3 000,00 €	titre 95/2015	2015
	C.C	Musique et handicap	3 495,00 €	recalculé dépenses svt	2015
	DRAC	La musique malgré tout expo 2014	6 000,00 €	titre 709/2014	
	DRAC	La musique malgré tout actions culturelles 2014	3 800,00 €	titre 847/2014	
	DRAC	Musique et handicap	2 000,00 €	titre 846/2014	

2015	DRAC	DRAC Expo Musée 2015	21 392,00 €	titre 685/2015	2015
	DRAC	DRAC Actions culturelles 2015	3 800,00 €	titre 683/2015	2015
	DRAC	DRAC AC en direction des handicapés 2015	1 380,00 €	titre 502/2015	2015
	DRAC	DRAC Métamachine 2015	1 760,00 €	titre 502/2015	2015
	CAF	CAF	880,00 €		2016
	CONSEIL GENERAL	CONSEIL GENERAL : actions culturelles 2015	4 686,50 €		2016
	CCPM	CCPM : actions culturelles 2015	18 746,00 €		2016

## ANNEXE 10 : RAPPORT SUR L'ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT CLIMATIQUE DES SALLES DES MUSÉES ET DES RÉSERVES

Rapport de Mission du 12 mars 2018. Mission effectuée par François Boyer (Centre de recherche et de restauration des musées de France) le 12 octobre 2017.



Le 12 Mars 2018

N° Oscar : 20175577

N° C2RMF

### Rapport n°

MIRECOURT, (88, Vosges)  
Musée de la lutherie et de l'archèterie Françaises  
Maison de la musique mécanique et de la dentelle

Analyse de l'environnement climatique  
des salles des musées et des réserves

François BOYER

**Carrusel :**  
**Laboratoire**  
Palais du Louvre  
Porte des Lions de l'aile Flore  
Escalier de l'horloge  
14, quai François Mitterrand  
75001 Paris  
téléphone : 01 40 20 56 52  
télécopie : 01 40 20 68 56

**Versailles :**  
**Ateliers de restauration**  
Petite écurie du roi  
2 avenue Rockefeller  
CS 50505  
78007 Versailles Cedex  
téléphone : 01 39 25 28 28  
télécopie : 01 39 02 75 45

**Flore :**  
**Ateliers de restauration**  
Palais du Louvre – Paris  
Porte Jaujard  
téléphone : 01 40 20 24 20  
télécopie : 01 40 20 24 47



Salle d'exposition du Musée de la lutherie



Direction générale  
des patrimoines

#### Diffusion :

Valérie KLEIN, conservateur, directrice du Musée  
Cours Stanislas BP 161 88503 MIRECOURT CEDEX

Blandine CHAVANNES, sous directrice de la politique des musées (SMF).

**Copies :** Pierre MACHU, chef du bureau des réseaux territoriaux (BRT)

Isabelle Cabillac, cheffe du bureau de l'innovation et du conseil technique (BIC)

**Personnes présentes :**

- Valérie KLEIN, conservateur, directrice du musée de la lutherie
- Anne-Sophie TRIVIN, régisseur des œuvres
- François BOYER, C2RMF

**Documents consultés :**

- Note interne sur le projet de régulation du climat, 4p .
- Tableau des relevés climatiques sur un an de mesures.
- Plan du musée de la Lutherie.
- Rapport de mission CC/DCP/C2RMF 2014

## 1 Contexte

Les collections du musée de la lutherie et de l'archèterie, sont soumises depuis plusieurs années à des conditions d'instabilité climatique récurrente qui ont provoqué d'importantes dégradations dont certaines irréversibles, sur les instruments de musique présentés dans la salle d'exposition du musée. Le manque d'étanchéité du bâtiment et l'efficacité des installations de traitement d'air sont à l'origine de cet environnement dégradé.

La maison de la musique mécanique et de la dentelle dont le climat est mieux contrôlé présente également des conditions environnementales impropres à la conservation des collections et qui doivent être améliorées.

Cette mission a permis d'évaluer les problèmes rencontrés dans les deux musées et dans les réserves extérieures totalement inadaptées à la conservation de collections muséales. Un projet de permutation des œuvres entre le musée de la lutherie et celui de la musique mécanique qui accueillerait aussi les réserves, est en cours de réflexion. Deux études techniques pour l'amélioration des installations climatiques des deux musées ont été commandées par la collectivité. Le présent rapport doit aider le musée et sa tutelle à faire les choix qui s'avèrent indispensables pour améliorer les conditions de conservation des collections et prévenir ainsi les dégradations qui peuvent encore se produire à l'avenir, si l'environnement des œuvres n'est pas amélioré.

## 2 Le musée de la lutherie et de l'archèterie françaises

Le musée municipal de la lutherie et de l'archèterie françaises a été inauguré, le 24 novembre 1973 à l'occasion de la Sainte Cécile, patronne des musiciens. Installé autrefois à l'Hôtel de Ville, les différentes fonctions du musée sont aujourd'hui éclatées sur plusieurs sites et bâtiments :

- Le bâtiment Cours Stanislas, un ancien séchoir à bois de lutherie rénové en 2003, sur le cours Stanislas, au bord de la rivière « Le Madon », accueille sur environ 400m<sup>2</sup> le service des publics (accueil, boutique, exposition, atelier pédagogique, etc.).

- L'atelier du musée, 12 Quai Lebreuil : En face du musée, de l'autre côté de la rivière, 12 Quai Lebreuil, est située la maison - atelier Gérôme signalée sur Le sentier des luthiers.
- Un escalier extérieur permet d'atteindre l'atelier du musée, un ancien atelier de lutherie conservé *in situ*.
- L'appartement 296 rue Gambetta : Depuis 2004, la réserve du musée est située rue Gambetta, dans un ancien appartement. De provisoire, cette installation s'est pérennisée. La réserve dispose d'une surface d'environ 125 m<sup>2</sup>.
- Les espaces à l'Hôtel de ville, 32 rue du Général Leclerc : Différents fonctions du musée sont encore hébergées à l'Hôtel de Ville : le bureau de la conservation, le centre de documentation (non accessible au public) et les archives du musée.

## 2.1 Le bâtiment Cours Stanislas

Les collections du musée sont présentées au rez-de-chaussée dans une unique salle d'exposition de format arrondi et en hauteur sur une petite mezzanine circulaire qui surplombe la salle d'exposition. Le plafond de cette salle est légèrement pentu et la charpente qui supporte le toit est apparente. Nous n'avons pas eu d'information sur la qualité de l'isolation sous toiture. Cette salle comporte plusieurs baies vitrées et plusieurs fenêtres dotées de doubles vitrages et situées au-dessus de la mezzanine. La porte d'issue de secours située dans la salle d'exposition n'est pas étanche.

Tous les objets de la collection sont présentés dans des vitrines non étanches qui ont été spécialement fabriquées pour accueillir les instruments.

Le hall d'entrée du musée dispose en face à face de deux entrées (l'une côté Madon et l'autre côté ville) qui sont fermées par une double porte vitrée. Ce hall donne accès aux sanitaires côté droit et à la salle d'exposition côté gauche qui est séparée du hall par une double porte vitrée intérieure.

## 2.2 Le Climat

La salle d'exposition du musée est chauffée par quatre ventilo-convecteurs à eau chaude dont trois appareils ont été installés au rez-de-chaussée et le quatrième sur la mezzanine. Ces ventilo-convecteurs sont alimentés par une chaudière à gaz située dans le local technique du bâtiment. Le réglage de la température (consigne de 20°C) de la chaudière est effectué dans un local chaufferie fermé et non accessible au personnel du musée.

Le paramétrage des ventilo-convecteurs (3 vitesses, marche/arrêt) est effectué par le personnel d'accueil en fonction des valeurs affichées par la sonde de température située dans la salle. Les agents d'accueil peuvent arrêter les appareils dans la journée s'il fait trop chaud et les remettre en fonctionnement le soir afin d'éviter que la température ne descende pas trop la nuit<sup>1</sup>.

Un système de rideau d'air chaud a été installé derrière les deux portes d'entrée du musée pour le chauffage du hall d'accueil et pour compenser les déperditions thermiques.

---

<sup>1</sup> Les variations de température induites par la mise en route et l'arrêt des appareils provoquent aussi des variations d'humidité relative préjudiciables à la conservation des collections. Il serait préférable de laisser une température constante plus basse pendant la période de chauffage et de piloter automatiquement les appareils par une sonde d'ambiance.

Le traitement de l'hygrométrie dépend de quatre appareils autonomes pour l'humidification et de quatre autres appareils pour la déshumidification. Ces appareils possèdent une alimentation et une vidange manuelle.

Il n'y a aucune ventilation, ni renouvellement d'air hygiénique pour les personnes dans la salle d'exposition<sup>2</sup>.

Les valeurs de température et d'hygrométrie relevées par les capteurs que possèdent le musée montrent des chiffres qui varient du simple au double entre l'hiver et l'été tant en température et qu'en hygrométrie ; 14,1°C et 29,4 % d'HR (en hiver) à 31,1°C et 67,9% d'HR (en été).

Un budget prévisionnel a été estimé et validé par la commune pour l'amélioration du traitement de l'hygrométrie et de la température l'été dans la salle d'exposition : installation d'un système humidificateur haute pression, de déshumidificateurs et de climatiseurs basse consommation pour le rafraîchissement d'air l'été.

### 2.3 Constat :

Le climat de la salle d'exposition musée est très instable toute l'année en température et en hygrométrie. Les variations importantes relevées par les appareils de mesure sont dues :

- Au bâtiment : manque d'étanchéité et isolation sommaire, déperdition par les surfaces vitrées (portes et fenêtres), et proximité du hall d'accueil non traité en hygrométrie.
- Au système de traitement de la température et de l'hygrométrie : puissance insuffisante des appareils par rapport au volume à traiter et aux déperditions à combattre.
- Régulation manuelle et indépendante de chaque appareil qui provoque des variations d'humidité relative et de température notamment lors de l'arrêt et de la mise en fonctionnement des appareils.

On constate également que la salle n'est pas ventilée et que le renouvellement d'air hygiénique pour les visiteurs n'est pas assuré.

**Ces conditions climatiques provoquent des dégradations régulières et répétées sur les instruments exposés qui sont dues aux variations de température et d'humidité et qui empêchent le renouvellement des expositions prévues tous les deux ans et qui vont obliger l'institution à prévoir des campagnes de restaurations importantes et coûteuses.**

### 2.4 Recommandations :

Une **amélioration de l'étanchéité et de l'isolation du bâtiment** est **indispensable** avant tout travaux de modification des installations de traitement d'air.

En effet les déperditions du bâtiment risquent de limiter **l'efficacité de nouveaux équipements** et d'augmenter la consommation énergétique et celle de l'usure du matériel qui sera trop sollicité. Les nouveaux équipements de traitement du climat devront aussi prévoir un renouvellement d'air hygiénique pour le public

Une **régulation unique** pour l'ensemble des fonctions (ventilation, chauffage, rafraîchissement, humidification, déshumidification) permettra de **mieux stabiliser le climat et d'assurer** la conservation des collections qui sont déjà très fragilisées.

---

<sup>2</sup> La norme sanitaire départementale type pour les bâtiments tertiaires et les ERP prévoit un renouvellement d'air de 18m<sup>3</sup>/heure et par personne.

### 3 La maison de la musique mécanique et de la dentelle

La maison de la musique mécanique et de la dentelle qui est située en centre-ville, se déploie sur 5 niveaux (numérotés de bas en haut de 0 à 4). Elle présente une collections d'instruments de musique mécanique (orgues de salon, orgues de rue et orgues de barbarie...) sur les niveaux 2 et 3) et une collection de Dentelles sur les niveaux 0 et 1 (rez-de-jardin et sur un demi étage de type mezzanine) qui retrace l'histoire de cet artisanat local. Le niveau 4 du bâtiment abrite la CTA, le groupe froid sous combles partiellement isolés et des espaces de stockage sans isolation.

#### 3.1 Le climat

Le bâtiment est chauffé par un plancher chauffant pour le niveau 2 et par des radiateurs à eau chaude pour les niveaux 0, 1 et 3. Une centrale d'air (CTA) installée au dernier niveau (niveau 4) assure des fonctions de renouvellement d'air hygiénique, de complément de chauffage, de rafraîchissement d'air l'été et d'humidification. Il n'y a pas de déshumidification<sup>3</sup> dans cet équipement qui traite uniquement les deux salles du musée de la musique mécanique (niveau 2 et 3). Le registre d'air neuf motorisé est piloté par une sonde de présence (CO<sub>2</sub>). Le registre est toujours ouvert à 25% minimum. La fourniture d'eau glacé réglée à 7°C dépend d'un groupe froid autonome à détente directe.

La cage d'escalier vitrée et non chauffée qui permet d'accéder aux étages est située dans l'angle du bâtiment ; c'est une source de perturbation climatique quand les visiteurs ouvrent les portes de l'escalier. Un ascenseur permet d'accéder à tous les niveaux du bâtiment. Il débouche directement dans les salles d'exposition d'instruments de musique mécanique (niveau 2 et 3) et sur des paliers correspondant aux autres niveaux (0, 1 et 4).

Les salles du musée de la dentelle (niveau 0 et 1) sont chauffées par des radiateurs à eau chaude. Il n'y a aucune ventilation ni de traitement et d'humidité dans ces espaces. Une porte de sortie de secours en verre située au rez-de-jardin (niveau 0) est également une source importante de déperdition due au manque d'étanchéité des parois vitrées et des passages d'air sous la porte.

#### 3.2 Constat

La maison de la musique mécanique et de la dentelle présente comme dans le musée de la lutherie un manque d'étanchéité préjudiciable à la stabilité climatique des salles d'exposition : portes d'entrée (niveau 2), porte de secours (niveau 0), cage d'escalier et isolation sous combles. La ventilation hygiénique qui doit apporter (18m<sup>3</sup>/h par personne) n'est assurée que partiellement dans le bâtiment (niveaux 2 et 3) et le traitement de l'humidité ne concerne que l'humidification.

#### 3.3 Préconisations :

Des travaux d'amélioration de l'étanchéité du bâtiment devront être envisagés avant d'entamer ceux sur les équipements de traitement d'air. Le contrôle de l'humidité devra être assurée par un traitement de l'hygrométrie avec des fonctions d'humidification et de déshumidification. Pour réduire la consommation énergétique on pourra définir deux régimes de fonctionnement du système de traitement d'air avec une consigne de température pour la période hivernale et une

---

<sup>3</sup> Une centrale d'air CTA doit pouvoir humidifier et aussi déshumidifier pour assurer la stabilité de l'hygrométrie indispensable pour la conservation des collections.

autre pour période estivale tout en contrôlant la stabilité de l'hygrométrie. Le passage entre le régime hivernal et le régime estival devra se faire progressivement.

La régulation devra contrôler l'ensemble des fonctions (ventilation, chauffage, rafraîchissement, humidification, déshumidification) de la centrale d'air.

#### 4 Les espaces de réserves (Rue Gambetta)

Les réserves du musée ont été installées dans l'ancien appartement du directeur des services techniques situé dans une grande maison à la sortie de la ville. Elles ont atteint un seuil de saturation qui ne permet plus de finaliser le rangement normalisé de la collection présente, ni d'accueillir de nouvelles acquisitions.

Ces espaces n'ont subi aucuns travaux depuis l'installation des réserves en 2003, sauf une réfection complète de l'installation électrique. Les collections sont réparties dans quatre des 5 pièces de l'appartement. Le chauffage dépend de radiateurs à eau chaude munis de robinets thermostatiques qui sont alimentés par une chaudière à Gaz indépendante qui se situe en dessous des réserves, au niveau des locaux des services techniques. Le réglage de la température n'est pas accessible au personnel du musée. Un humidificateur et un déshumidificateur manuel installés dans les espaces de réserve permettent un contrôle relatif de l'hygrométrie. Dans la première salle en entrant à gauche, on remarque la présence d'un système de soufflerie<sup>4</sup> qui a pour but d'éviter le confinement dans les réserves si les portes des pièces restent ouvertes (elles sont rarement ouvertes). Un petit climatiseur a été rajouté dans la pièce qui donne sur la cour intérieure du bâtiment pour éviter d'avoir des températures trop élevées l'été. L'évacuation des calories de chaleur obligent la régisseuse à entrouvrir la fenêtre pour faire passer le tuyau d'évacuation. Cette ouverture nécessaire perturbe le fonctionnement du climatiseur et diminue son efficacité en faisant rentrer la chaleur dans la pièce.

##### 4.1 Préconisations

Le climat des réserves dépend de l'inertie du bâtiment, de l'étanchéité des ouvrants et des appareils de traitement de l'hygrométrie.

Il pourra être amélioré par une meilleure gestion du fonctionnement des appareils de traitement de l'hygrométrie et du suivi du climat.

Les appareils d'humidification et de déshumidification pourront être pilotés directement par des sondes de température et d'humidité. Ces appareils devront être reliés à une alimentation et une vidange automatique si les réseaux d'eau et de vidange peuvent être modifiés.

Pour le climatiseur il faudra installer une évacuation étanche à l'extérieur du bâtiment pour éviter d'avoir à ouvrir la fenêtre.

Pour éviter le confinement et le développement de micro-organisme, la circulation d'air devra être améliorée avec l'installation d'**une ventilation de type VMC** simple ou double flux dont le moteur sera à **vitesse variable** pour avoir un débit très faible mais constant.

---

<sup>4</sup> Une ventilation de type VMC à débit variable aurait permis un meilleur brassage de l'air pour éviter le confinement.

Si l'on considère que les réserves sont arrivées à saturation et au vue des conditions, il paraîtrait effectivement plus judicieux d'envisager la création de nouvelles réserves adaptées ou de les transférer en même temps que les autres fonctions du musée dans le bâtiment actuel de la maison de la musique mécanique et de la dentelle. Le niveau 3 du bâtiment pourrait permettre d'envisager la création d'une réserve instrumentale visitable, alors que les espaces de stockage du niveau 4 (grenier) pourraient être aménagés pour accueillir le fonds socio-technique qui compose la collection du musée de la lutherie de Mirecourt.

## 5 La gestion du climat

Le musée possède trois appareils de mesure enregistreur (modèle Spyrf avec afficheur) de la marque Jules Richard instruments et trois appareils à liaison radio (un pour chaque bâtiment), qui sont reliés au réseau informatique du site. Les données sont accessibles en temps réel sur un serveur Web et le système permet d'envoyer des sms sur le téléphone portable de la régisseuse du musée en cas de dépassement des seuils d'alerte fixés par la conservation. Les données climatiques enregistrées avec un pas de mesure de 60 mn sont relevées régulièrement et reportées dans un tableau Excel qui permet de les comparer à un référentiel de conservation (plages climatiques et amplitudes de variations en température et hygrométrie). Les relevés effectués dans les vitrines du musée de la lutherie pour la période d'avril 2016 à mars 2017, montrent un climat non conforme pendant 300 sur 365 jour, soit 83% de la période étudiée<sup>5</sup>.

### 5.1 Préconisations

Les outils de mesure utilisés par le musée devront être remplacés par un seul système de télé mesure automatisé fiable et cohérent (même modèle de capteur dans tous les espaces d'exposition et de réserve). Pour effectuer des mesures comparatives une sonde devra être positionnée à l'extérieur des bâtiments et les autres appareils devront couvrir l'ensemble des salles, des réserves et des vitrines d'exposition.

L'exploitation des et l'utilisation des mesures enregistrées devront être améliorées :

- Mise en place d'un suivi climatique par un contrôle régulier des valeurs (quotidien, hebdomadaire, mensuel)
- Mise en place d'un protocole en cas de dépassement des seuils d'alarme qui auront été fixés
- Exploitation des données enregistrées sur une année (présentations statistiques des mesures sous forme de courbes, d'histogrammes, de graphiques boursiers<sup>6</sup>...)
- Interprétation des mesures par rapport à un référentiel de conservation. Les mesures comparatives<sup>7</sup> (salles d'exposition, réserves, vitrine, extérieur) seront aussi très utiles pour connaître la répartition des valeurs (stratigraphie verticale) et contrôler la stabilité de la température et de l'humidité dans les espaces.

<sup>5</sup> La méthode utilisée par le musée devra être affinée pour être plus représentative de l'environnement climatique.

<sup>6</sup> L'exploitation et l'interprétation des données enregistrées présentées sous forme de rapport permet de d'évaluer la qualité de l'environnement climatique, d'alerter et de sensibiliser les tutelles en cas de mauvaises conditions de conservation et de justifier les demandes de travaux pour l'amélioration des conditions de conservation des collections.

<sup>7</sup> Les mesures comparatives (intérieur, extérieure) ainsi obtenues permettront de connaître la stabilité de la température et de l'humidité dans les réserves, l'inertie du bâtiment et l'efficacité du système de traitement d'air.

- Création d'une carte climatique du musée et des espaces de réserves

L'ensemble des informations recueillies servira aussi à contrôler l'efficacité des appareils de traitement d'air.

- Mise en place d'un protocole en cas de pannes ou de dysfonctionnements

La conservation devra rédiger un protocole précis à appliquer en cas de dérive de la température ou (et) de l'hygrométrie, et en cas de pannes ou de dysfonctionnements des installations de traitement d'air.

Ce protocole décrira le rôle de chaque acteur (musée, service technique, exploitant), les actions à entreprendre pour la protection des œuvres et les délais d'intervention et de réparation des installations.

Des réunions régulières avec l'exploitant et les services techniques permettront de faire le bilan de ces actions et définir les corrections qui devront être réalisées.

## 6 Conclusion

La conservation des musées de la ville de Mirecourt a lancé depuis plusieurs années une réflexion sur l'amélioration des conditions de conservation des collections dont l'environnement climatique très instable provoque régulièrement des dégradations sur les instruments de musique dont certaines sont irréversibles.

Les études qui ont été lancées ainsi que les rapports et diagnostics effectués doivent permettre d'opérer les meilleurs choix pour l'amélioration des conditions de conservation tout en tenant compte des contraintes architecturales et des moyens budgétaires.

Le département conservation préventive du C2RMF reste à la disposition de la conservation des musées de la ville pour l'aider dans sa réflexion sur la définition des différentes options à mettre en œuvre et sur la mise en place du suivi et de la gestion du climat dans les salles d'exposition et réserves.

## ANNEXE 11 : PROJET DE VALORISATION DE LA FACTURE INSTRUMENTALE À MIRECOURT – PATRIMOINE ET MÉTIERS D'ART

### A- En guise de préambule : Conserver et valoriser un atelier sur le Sentier des luthiers

Le sentier des luthiers<sup>87</sup> à Mirecourt est un parcours historique destiné à compléter la visite du musée de la lutherie et de l'archèterie françaises. A l'aide du guide « Sentier des luthiers » disponible au musée et à l'Office du tourisme, le visiteur part à la découverte des nombreuses activités recouvrant la notion de « lutherie ». En parcourant, avenues, rues, ruelles et places, en traversant la rivière Madon, les plaques apposées sur les différents édifices, signalant telle ou telle activités, sont les jalons d'un parcours décliné en deux versions, « Sentier court » (environ une heure de promenade) et « Sentier long » (environ une heure trente). D'autres lieux sont indiqués « Hors sentier » mais méritent également le détour...

Les notices du guide « Sentier des luthiers » sont rédigées par Valérie Klein, conservatrice du musée de la lutherie et Isabelle Laruelle, chargée de la documentation au musée avec la collaboration d'Evelyne Bonétat, historienne locale.

#### Activités luthières et architecture

Mireille Bouvet, Conservateur Régional, Service de l'inventaire général du patrimoine culturel (site de Nancy, Région Grand Est) introduit le livret du Sentier des luthiers avec *Activités luthières et architecture* : « L'activité luthière n'a pas façonné à Mirecourt une architecture spécifique si on excepte les édifices liés à la pratique industrielle (Thibouville-Lamy ...) et un immeuble destiné au logement collectif des ouvriers luthiers dans le faubourg Saint-Vincent. Les luthiers ont habité et travaillé dans les maisons du cœur de la cité avec éventuellement une boutique en rez-de-chaussée, séparée du logement. Le cas échéant, une remise est venue compléter la maison, empiétant sur la cour ou le jardin ; elle servait au stockage des matériaux. Rien de tout cela ne diffère de l'habitat artisanal en milieu urbain.

Mais l'essor de la production au 20<sup>e</sup> siècle et la multiplication des petits ateliers avides de lumière du jour ont marqué la physionomie des façades par le percement de nouvelles baies remarquables par leur largeur qui contraste avec l'élévation stricte des fenêtres en hauteur des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècle. Ces nouvelles ouvertures, situées parfois en rez-de-chaussée, sont le plus souvent au dernier niveau sous la toiture voire en lucarne. Leur forme qui empiète sur deux travées, leurs matériaux (les briques de « laitier » ou silico-calcaire, les poutrelles à profil normalisé en I servant de linteau ...) les rendent immédiatement lisibles du visiteur qui prend le temps d'interroger le paysage urbain.

D'autres signes ténus montrent combien l'activité luthière est essentielle pour la cité en dépit de sa timidité architecturale : ce sont les enseignes, les décors symboliques comme les silhouettes instrumentales esquissées sur les contrevents. »<sup>88</sup>.

Le objectif du présent dossier vise à sauvegarder et à poursuivre la valorisation d'un de ces ateliers, situé sur le Sentier des luthiers en face du musée, de l'autre côté de la rivière, le Madon.

<sup>87</sup> Le sentier des luthiers est porté par la Communauté de communes du Pays de Mirecourt. Il est inauguré en 2006, à l'occasion des journées européennes du patrimoine. Pour en savoir plus : <http://www.musee-lutherie-mirecourt.fr/index.php?rub=expositions&idmenu=5&PHPSESSID=faa60bcc6da80085131070549fdab6e8>

<sup>88</sup> En 2017, l'auteure proposera une étude plus approfondie sur le thème : BOUVET Mireille-Bénédicte, « L'habitat des luthiers, sources, méthodologie et mise en valeur », Les sources de l'histoire de la lutherie, Actes de la journée d'étude sur la lutherie, Les amis du Vieux Mirecourt – Regain, Musée de la lutherie et de l'archèterie françaises, 2017, P. 163-176

## B- Le contexte du projet : développement touristique et économique.

Dans le cadre de l'élaboration du **projet culturel de territoire**, initié en 2016, à l'origine par la Ville de Mirecourt et la Communauté de communes du pays de Mirecourt, le diagnostic de territoire a permis aux élus de décider à l'unanimité le transfert tant de la compétence culture à la communauté de communes que des équipements culturels (musée de la lutherie, maison de la musique mécanique, médiathèque, école de musique et cinéma). Le diagnostic a permis d'ajuster la réflexion selon deux axes, l'un envisagé comme service de la population et l'autre comme vecteur de développement touristique et économique.

C'est dans le développement de ce second axe que se situe le projet qui vise à la **valorisation du patrimoine** et au **développement d'un projet touristique autour de la lutherie, l'archèterie et des métiers d'art**. Ces atouts sont actuellement sous-exploités sur le territoire. La protection du nom « Mirecourt » et l'animation d'une marque sont également des actions qui sont évoquées. Dans cette perspective, la communauté de communes vient d'être labellisée « **Villes et Métiers d'Art** » et elle participe au consortium AMI TIGA « **Des Hommes et des Arbres** » coordonné par la métropole du Grand Nancy.

Le 10 mars 2017, dans le cadre du projet de valorisation de la facture instrumentale, quelques unes des actions envisagées sont présentées à l'occasion d'une **rencontre** entre les élus et les agents de la **Région Grand Est** et les élus de la Communauté de communes Mirecourt – Dompierre<sup>89</sup>.

## C- Le diagnostic : trois axes à développer

Suite à l'élaboration d'un état des lieux, un **diagnostic** entre les élus, les professionnels et les acteurs associés à la valorisation de la facture instrumentale et des pratiques musicales à Mirecourt a été **partagé** début 2017.

### 1- Mirecourt et les métiers d'art : valoriser le patrimoine

**Contexte** : Pour répondre aux attentes des visiteurs du musée de la lutherie et de l'archèterie françaises - souvent des musiciens amateurs et professionnels et des mélomanes – un des axes prioritaires du développement touristique repose sur **la sauvegarde et valorisation du patrimoine lié à la facture instrumentale**.

**Constat** : Le fonds d'un ancien atelier fabrication de guitares et mandolines est acquis en 2009 par le musée de la lutherie et de l'archèterie françaises et inscrit à l'inventaire de la collection. Il est conservé et présenté au public *in situ* à l'étage d'une maison de luthier qui est alors louée par la collectivité et située 12 Quai Lebreuil à Mirecourt. Devenu depuis **l'Atelier du musée**, ce lieu apprécié et complémentaire de la visite du musée, permet d'accueillir environ 3 000 visiteurs par an. Il est animé par un professionnel, luthier ou archetier, qui reçoit les visiteurs et présente son travail. Depuis 2009, l'atelier était loué à Lucien GEROME, propriétaire et ancien luthier, habitant au rez-de-chaussée. Ce dernier est décédé en octobre 2016. C'est le seul fonds d'atelier historique conservé *in situ* à Mirecourt.

<sup>89</sup> Suite à cette présentation, afin de contribuer à la promotion de la lutherie de Mirecourt, la **Région Grand Est a fait le choix de procéder à l'acquisition d'instruments à cordes et d'archets fabriqués à Mirecourt**. Ces instruments seront mis à disposition de jeunes talents issus des grandes classes des conservatoires à rayonnement régional de Metz, Nancy, Reims et Strasbourg pour leur venir en aide et les soutenir dans leur parcours de formation (accès aux écoles supérieures, concours, insertion professionnelle).

**Menace** : À la mort du propriétaire en décembre 2016, le bien est mis en vente par les héritiers de Lucien GEROME. La vente à un particulier entraînerait la disparition de cet élément de visite très apprécié des publics, en totale complémentarité du musée situé à proximité.

**Opportunité** : L'acquisition du bien par la collectivité permettrait de sauvegarder cet espace de visite authentique apprécié des visiteurs et d'y développer des actions complémentaires.

## **2- Mirecourt et les métiers d'art : valoriser les métiers d'aujourd'hui, accompagner l'installation de jeunes luthiers**

**Constat** : Actuellement à Mirecourt et à proximité, on dénombre une trentaine d'emplois répartis dans sept ateliers de lutherie, un atelier d'archèterie et une entreprise de fabrication de chevalets et d'instruments du quatuor.

**Menace** : La majorité des ateliers sont dirigés par des luthiers et archetiers âgés de plus de 55 ans. La pérennité de l'activité est menacée à terme par leur départ en retraite et la fermeture des ateliers si aucune reprise n'est anticipée et accompagnée.

**Opportunité** : La présence de l'école nationale de lutherie qui forme une douzaine de jeunes par année pourrait être un levier pour que les étudiants – après avoir parfait leur formation d'après école chez des professionnels – reviennent à Mirecourt pour préparer leur installation grâce à la création d'une couveuse d'entreprise et d'un atelier relais.

La présence, sur le même site de l'atelier du musée, de jeunes luthiers en formation et d'un luthier (ou archetier) en résidence sera valorisée auprès des publics pour illustrer la thématique de la transmission de ces métiers de la facture instrumentale, si spécifique à Mirecourt depuis le XXVIII<sup>e</sup> siècle.

## **3- Mirecourt et les métiers d'art : valoriser les productions actuelles des facteurs d'instrument**

**Constat** : Un rapide état de lieux du nombre et des lieux d'installation des facteurs d'instruments à cordes dans le Grand Est en 2017 nous précise qu'ils sont environ 57 sur le territoire régional et principalement installés à Mirecourt et dans les métropoles régionales.

Pour les musiciens professionnels ou amateurs, il est devenu facile de trouver un luthier à proximité des lieux de transmission de la musique (conservatoires, écoles de musique) ou des lieux d'exercices des professionnels de la musique (orchestres).

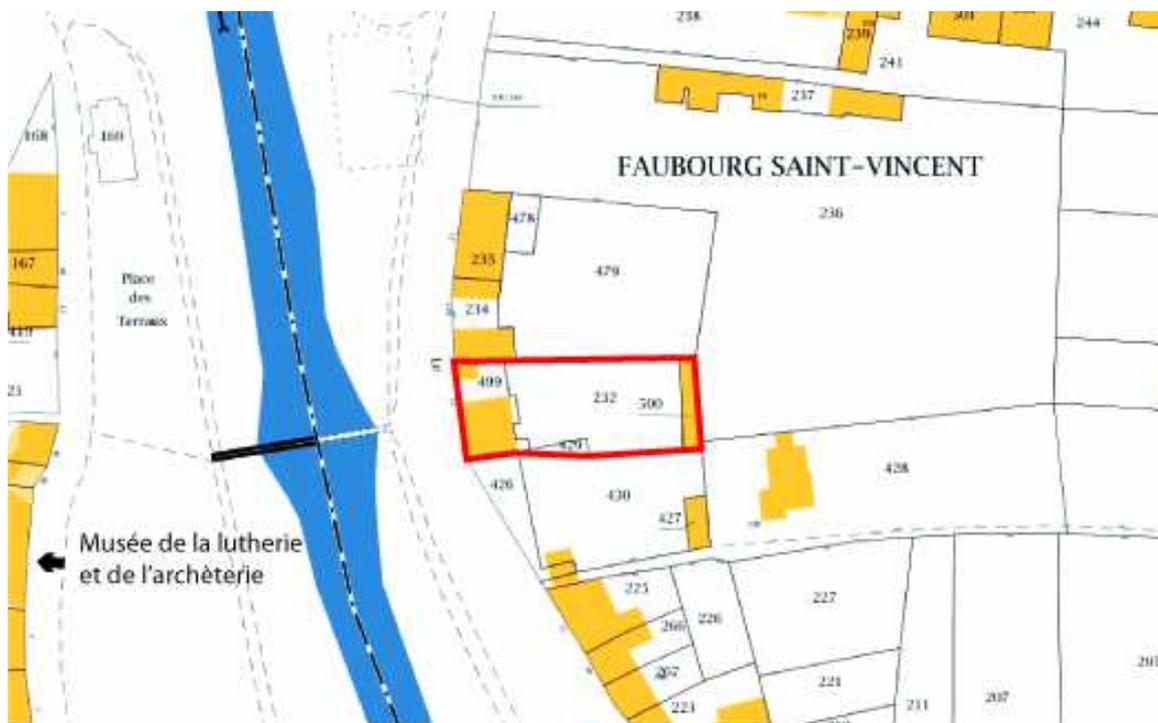
**Menace** : Dans les années 1980, il était encore pertinent d'insister sur l'installation de luthiers à Mirecourt puisqu'ils étaient peu nombreux sur le territoire du Grand Est et les musiciens n'hésitaient pas à se déplacer jusque là. Aujourd'hui les professionnels sont assez bien répartis sur le territoire et un musicien a peut-être moins de raison de venir à Mirecourt pour choisir ou faire entretenir son instrument.

**Opportunité** : Un musicien achète rarement un instrument ancien ou moderne sans en avoir essayé plusieurs et de différents auteurs. Le projet de réunir dans **un show-room** la production d'instruments neufs des luthiers du quatuor à cordes et des archetiers du Grand Est, voire de la France entière, pourrait devenir une motivation de visite des musiciens amateurs ou professionnels à Mirecourt. Ils viendraient les y essayer et choisir.

La création actuelle est un des axes de développement du projet scientifique et culturel du musée (acquisitions, valorisation). Pour les publics du musée, découvrir les instruments d'aujourd'hui est également une des attentes formulée à l'occasion des évaluations des expositions du musée. Cette action permettrait donc de valoriser les productions actuelles des facteurs d'instrument à cordes. Des cycles de rencontres avec les luthiers exposants pourraient enrichir le projet culturel du musée.

## D- Le projet : Un bâtiment à acquérir, des espaces à aménager pour y développer les actions liées au trois axes définis

Le projet de valoriser la facture instrumentale et plus particulièrement d'accompagner la professionnalisation de jeunes luthiers dans l'ensemble immobilier situé 12 Quai Lebreuil à Mirecourt est décidé à l'unanimité lors du bureau communautaire du 9 mai 2017 .



### 1- L'acquisition du bien

Lors de la séance bureau communautaire 14 novembre 2017 est décidé à l'unanimité l'achat de l'ensemble immobilier pour la réalisation d'un show-room et d'une couveuse destinées aux jeunes luthiers.

#### **La valeur du bien**

L'avis du domaine sur la valeur vénale de l'ensemble immobilier cadastre section AL 232, 429, 499 et 500 situé 12 Quai Lebreuil, daté du 23 janvier 2018, précise qu'il peut être estimé à 58 000€ .

#### **Quelques données transmises par le Service d'urbanisme :**

- La surface du bâtiment principal : 129 m<sup>2</sup> d'emprise au sol
- L'annexe du fond de parcelle : 68 m<sup>2</sup>
- L'annexe à gauche de l'entrée : 17 m<sup>2</sup>
- La superficie de l'unité foncière (4 parcelles) : 975 m<sup>2</sup>

**L'acte de vente est signé le 18 avril 2018.**

## 2- Les travaux et aménagements concernant l'ensemble du bâtiment

### **Travaux sur bâtiment**

- Mise aux normes de l'électricité
- Modification de l'installation de chauffage
- Réhabilitation de la charpente, de la couverture et de la zinguerie
- Création d'une plate forme élévatrice depuis le trottoir permettre aux personnes à mobilité réduites d'atteindre le niveau du rez-de-chaussée de la maison.
- Création d'un élévateur sur l'arrière du bâtiment (côté jardin) pour permettre aux personnes à mobilité réduites d'accéder à l'atelier du musée.
- Création d'un sanitaire handicapé dans un local extérieur attenant à la maison, accessible à l'ensemble des usagers du lieu.

### **Surface et schéma d'aménagement**

Les plans du bâtiment restent encore à établir. Les surfaces indiquées ci-dessous ont été relevées sur place. Le schéma d'aménagement prévisionnel donne une idée du projet. Des relevés professionnels viendront les affiner.

L'ensemble du bâtiment devra être sécurisé (vol et incendie).

Le montant du coût des travaux (hors équipements des espaces) est estimé à 192 000 € HT.

## 3- Pérennité de l'atelier du musée

A l'étage, l'atelier du musée se déploie sur deux pièces en continuité. Dans la première, ancienne salle des machines d'une surface de 22 m<sup>2</sup>, les visiteurs sont accueillis par l'animateur de l'atelier, un professionnel, luthier ou archetier, qui présente la fabrication du violon ou de l'archet. Dans la seconde, d'une surface de 22 m<sup>2</sup>, est conservé le fonds d'atelier du musée. Ces deux espaces sont à aménager en tenant compte de **l'esprit du lieu**<sup>90</sup>.

### **Aménagements envisagés : travaux et équipements**

Si il est prévu d'élargir les ouvertures (portes) dans le cadre d'une mise aux normes « accessibilité », de remplacer les huisseries et de réviser les sols (planchers), l'objectif vise à la conservation de l'histoire du lieu.

L'enjeu principal de l'intervention, c'est **l'accessibilité de cet espace ouvert aux publics** du musée.

Situé à l'étage du bâtiment l'atelier, n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour l'instant un escalier extérieur dessert les deux salles et ne comporte qu'une issue ce qui limite l'accueil à 19 personnes. L'objectif n'est pas de pouvoir en accueillir plus, la surface dédiée à cet accueil ne le permettant pas.

Il est recommandé de conserver le point d'eau et les sanitaires existants pour l'usage exclusif des intervenants de l'atelier du musée.

---

<sup>90</sup> KLEIN Valérie, « Un fonds d'atelier de luthier à découvrir *in situ* : conserver et valoriser l'esprit d'un lieu », *In Situ* [En ligne], 29 | 2016, mis en ligne le 21 juillet 2016. URL : <https://journals.openedition.org/insitu/13474>

#### 4- Création d'une couveuse d'entreprise et création d'un atelier relais

Pour faire vivre la suite de l'atelier (deux salles d'atelier en continuité avec celles de l'atelier du musée) en restant dans l'esprit du lieu, l'objectif vise au développement d'un projet d'accompagnement à l'installation de jeunes luthiers. Le luthier en résidence serait accueilli au rez-de-chaussée dans l'ancienne partie « habitation » de l'immeuble.

##### ***Aménagements envisagés : travaux et équipements***

- Création d'une couveuse d'entreprise

Trois jeunes en professionnels à l'issue de leur formation (à l'école puis en atelier) sont accompagnés vers la création d'entreprise. Ces trois postes de travail peuvent accessoirement permettre d'accueillir des sessions de formation continue. L'association professionnelle nationale « L'ALADFI », agréée comme centre de formation continue, est prête à venir y proposer des sessions dès maintenant.

Sur l'avant du bâtiment à l'étage, deux pièces sont réunies en une seule, de 25 m<sup>2</sup>, pour la création de trois postes de travail (établis).

Sur l'arrière, un bureau attenant d'une surface de 21 m<sup>2</sup> permet d'installer les trois postes bureautiques nécessaires à la formation de chacune des trois personnes accueillies en couveuse.

Dans cet espace circulent seulement les jeunes en couveuse ou en formation. Il n'est pas accessible au public.

- Création d'un atelier relais ou atelier pour accueillir un luthier en résidence

L'atelier relais est pensé comme un tremplin (une aide) à la sortie de la couveuse (l'entreprise est créée, mais le loyer du local d'installation est temporairement pris en charge par la collectivité) sous la forme d'une résidence longue. Un second poste de travail ouvre la possibilité d'accueillir un professionnel en résidence courte pour des démonstrations, de la formation et / ou dans le cadre d'un projet spécifique, etc.).

Sur rue, au rez-de-chaussée, un espace de 27 m<sup>2</sup> permet de proposer un atelier – pour deux facteurs d'instruments à cordes.

Dans cet espace, les luthiers sont susceptibles d'accueillir des visiteurs et clients.

- Salle des machines et point d'eau

Côté jardin, au rez-de-chaussée, dans ce qui est actuellement désigné comme « la cuisine », un espace d'une surface de 21 m<sup>2</sup> est destiné en grande partie à la salle des machines équipée d'un point d'eau qui sert à la fois aux luthiers en couveuse et à ceux qui sont en résidence.

- Circulation et destination

Une entrée côté jardin, la création d'un couloir de desserte vers l'atelier relais et un escalier intérieur permettent une circulation indépendante et une autonomie de cet ensemble en regard des autres fonctions du bâtiment.

#### 5- Création d'un show room

Cet espace d'exposition permanent, au contraire des deux salons dédiés à la lutherie organisés annuellement en France, permet aux luthiers et archetiers du quatuor de présenter les instruments qu'ils fabriquent et aux musiciens amateurs ou professionnels de disposer d'une offre diversifiée réunie dans un seul espace.

**Aménagements envisagés : travaux et équipements**

Le show room est installé au rez-de-chaussée du bâtiment : il se déploie sur une surface de 36 m<sup>2</sup> qui réunit une pièce donnant côté jardin, le couloir de circulation et la moitié de l'ancienne salle de bain de l'appartement du luthier. L'ensemble du cloisonnement existant est supprimé pour proposer un espace unique.

Une nouvelle entrée est ménagée dans l'autre moitié de la salle de bain actuelle. Une nouvelle porte d'entrée normalisée est créée (fenêtre actuelle de la salle de bain).

L'accès à la cave et au local technique conditionne également la circulation dans cet espace show room.

**Le show room est aussi un espace commercial dédié à l'accueil de clients.**

Il fonctionne en autonomie des autres espaces.

Une porte de liaison subsiste cependant entre cet espace et celui de l'atelier relais.

Le show room est aménagé avec l'objectif de présenter des instruments de musique à cordes allant du violon à la contrebasse avec une recherche sur le design des supports de présentation des instruments pour optimiser la surface disponible. Le show room dispose d'une cabine d'écoute où le musicien peut s'isoler quand il essaye un instrument.

**6- Autres aménagements :****Dans le local annexe :**

- Réhabilitation de l'atelier de vernissage collectif

**Le jardin et le hangar en fond de jardin**

A aménager pour permettre de **créer le jardin pédagogique du luthier**<sup>91</sup>. Le jardin est organisé autour d'un potager, d'arbustes à petits fruits, de quelques pieds de vignes et d'arbres fruitiers (mirabelles, quetsches, cerises, pommes). D'autres espaces sont dédiés aux fleurs en massif (rosiers notamment). Un poulailler et des cages à lapin (dans le hangar) complète cet ensemble. Le hangar servait principalement à stocker les bois de lutherie qui étaient débités sur place. Il est à consolider et serait destiné à accueillir des activités pédagogiques et ludiques pour les jeunes publics du musée, particulièrement en été. La valorisation du jardin fait partie du projet global. Il est prévu de l'agrémenter d'un parcours sonore pour les jeunes publics<sup>92</sup>.

**7- Synthèse « destinations – surfaces »**

Désignation des espaces	Localisation	Surfaces	%
showroom	RDC	36	
entrée et débarras	RDC	15	
<b>sous total 1</b>		<b>51</b>	<b>26</b>
atelier relais	RDC	27	
couveuse	Etage	25	
bureau	mi étage	21	
communs (cuisine)	RDC	21	
<b>sous total 2</b>		<b>94</b>	<b>49</b>

<sup>91</sup> Peu de luthiers disposent d'un jardin sur leur lieu de vie et de travail. Nombreux sont ceux qui disposent de jardins et de vignes à l'extérieur de la ville. Dans le cas de l'immeuble 12 Lebreuil, le jardin est contigu à l'habitation. Les jardins sont souvent agrémentés de maisonnettes appelées les maisons du lundi (le lundi étant jour non travaillé chez les luthiers, ils y passaient leur journée). A ce sujet se reporter à : REMY Marie-Thérèse, Maisons de jardins à Portieux et à Mirecourt, La Gazette Lorraine - Revue du patrimoine et de l'environnement, n° 94, juin 2014.

<sup>92</sup> Une résidence d'une douzaine d'étudiants de la HEAR (Haute école des arts du Rhin – Strasbourg et Mulhouse) et de leurs professeurs est prévue en novembre 2018 pour concevoir des objets sonores. Quelques projets seraient réalisés en 2019.

atelier du musée (salle 1)	Etage	22	
atelier du musée (salle 2)	Etage	22	
atelier du musée (entrée et wc)	Etage	3	
<b>sous total 3</b>		<b>47</b>	<b>24</b>
WC handicapés	RDC	2	1
<b>TOTAL</b>		<b>194</b>	<b>100</b>

## E- Phasage du projet

- Acquisition du bâtiment : 18 avril 2018
- FAIRE ETABLIR LE CHANGEMENT DE DESTINATION (ERP) ET DEPOT DU PERMIS DE CONSTRUIRE : avant fin 2018
- Travaux d'aménagement avec phasage des travaux : début des travaux : 2019
- Achat et installation du matériel : 2019
- Ouverture des nouveaux espaces : 2020

## F- Budget du projet et plan de financement

Dépenses		Recettes	
Objet	Montant HT		Montant HT
Achat de l'ensemble immobilier	58 000 €	<b>Autofinancement</b>	<b>140 071 €</b>
Frais de notaire	1 648 €		
Honoraires Architecte (permis de construire)	4 400 €	<b>Subventions</b>	<b>147 337 €</b>
Honoraires Architecte (MO TX)	15 360 €	<i>Contrat ruralité</i>	22 337 €
Travaux	192 000 €	<i>Région Lorraine</i>	65 000€
Aménagement show room (cabine d'écoute, présentoirs instruments)	8 000 €	<i>Conseil départemental</i>	60 000 €
Achat matériel (4 postes de travail luthier et matériel bureautique)	8 000 €		
<b>TOTAL HT</b>	<b>287 408 €</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>287 408 €</b>

## **ANNEXE 12 : LES DÉLIBÉRATIONS DES COLLECTIVITÉS VALIDANT LE PROJET :**

- **VILLE DE MIRECOURT : PROPRIÉTAIRE DES COLLECTIONS**

Département des Vosges  
Arrondissement de NEUFCHATEAU  
VILLE DE MIRECOURT

Effectif du Conseil : 29  
Membres en exercice : 29  
Présents : 23

Affiché le 19 juin 2018

**04/08**

Objet : Projet scientifique et Culturel

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
VILLE DE MIRECOURT**

Séance du 18 juin 2018  
Convocation du 11 juin 2018

Présents : Mmes CHIARAVALLI, BABOUHOT, VIDAL, BARBIER, MOINE, DIEZ, PREAUT, SIMON, BAILLY, WALTER, HUMBERT, VOIRIOT  
MM SEJOURNE, LAIBE, RUGA, MARA, MALLERET, EVROT, FERRY, DAVAL, MICHEL, BLONDELLE, CITOYEN

Absents : Mmes BENABID, MARTZ

Absents ayant donné pouvoir : M. SERDET à M. SEJOURNE

Mme CLEMENT à Mme CHIARAVALLI

M. JAMIS à Mme VOIRIOT

M. FY à M. CITOYEN

Secrétaire de séance : Laurence BAILLY

Monsieur le Maire indique que la Ville de Mirecourt en tant que propriétaire des collections du musée de la Lutherie et de l'Archèterie Françaises doit délibérer sur le Projet Scientifique et Culturel 2018-2023, même si la compétence est déléguée à l'intercommunalité.

Il donne la parole à Mme Valérie Klein, directrice des musées, qui présente l'architecture de ce Projet Scientifique et Culturel. Ceux-ci sont regroupés en dix points.

- 1- Contexte du projet
- 2- Concept du projet
- 3- Le musée, un projet de développement durable
- 4- Le musée participe de l'attractivité du territoire
- 5- Le musée, moteur d'une dynamique touristique territoriale
- 6- Le musée, porteur d'un projet de développement économique
- 7- Le musée, facteur de cohésion sociale
- 8 - Les grandes étapes du projet
- 9- Les aménagements des bâtiments 24 rue Chanzy
- 10- Les aménagements de l'ensemble immobilier Quai Lebreuil (anciennement chez l'atelier de luthier Gérôme)

Mme Nathalie Babouhot, adjointe à la Culture, rappelle les légitimes contraintes qu'impose un classement du Musée de Lutherie et de l'Archèterie Françaises en Musée de France et remercie les agents des services culturels pour leur implication dans le montage de ce projet.

Après en avoir débattu et un riche débat, l'assemblée délibérante, à l'unanimité des membres présents et représentés, adopte le Projet Scientifique et Culturel du musée de Mirecourt et autorise le Maire à signer tous les documents ou actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,  
Yves SEJOURNE



6/19/2018

Accusé de réception

### Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Projet Scientifique et Culturel

.....  
Date de décision: 18/06/2018

Date de réception de l'accusé 19/06/2018  
de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 201804\_08

Identifiant unique de l'acte : 088-218803047-20180618-201804\_08-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .9

Domaines de compétences par themes  
Culture

Date de la version de la 19/04/2017  
classification :

.....  
Nom du fichier : DELIB DM 04 08 PSC MUSEE.doc ( 99\_DE-088-218803047-20180618-201804\_08-DE-1-1\_1.pdf )

• **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MIRECOURT – DOMPAIRE : GESTIONNAIRE DU MUSÉE**

Département des Vosges  
Arrondissement de NEUFCHÂTEAU

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE MIRECOURT-DOMPAIRE  
Siège : 32 rue Général Leclerc - Mirecourt

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Date de Convocation : 30 novembre 2017	Séance du 12 décembre 2017 à Mirecourt (Espace Flambeau)
Nombre de délégués en exercice : 104 Présents : 87 Votants : 91	<p><u>Présents</u> : Messieurs et Mesdames</p> <p>AUBRY Gérard - AUBRY Pascal - BABOUHOT Nathalie - BARBE Alain - BARBIER Élisabeth - BASTIEN Denis - BISCH Stéphane - BLONDELLE Marc - BOURGEOIS Daniel - BREGEOT Jean-Marie - CHAPELIER Thierry - CHERPITEL Philippe - CHERRIER Didier - CHIARAVALLI Danièle - CITOYEN Patrick - CLAUDEL Jean-Marie –COMESSE Laurent - COMESSE-DAUTREY Colette – COUSOT Jean-Luc - CROCHETET Pascal - CUSSENOT Bernadette - DAVAL Philippe - DEL Michel – DELLUPO Colette - DESCHASEAUX Chantal - DUC Jean-Louis - EVROT Bernard - FERRATIER Philippe - FORTERRE Michel - <i>FRAMENT Marie-Brigitte (S Rouvres-en-X)</i> – <i>FUND Patrick (S Gircourt-Is-V)</i> – FY Patrice –GERARD Jean-Claude - GIRON Philippe - GODARD Alain – <i>GREPINET Gérard (S)</i> – HALLUIN Jean-Christophe - HENRION Edwige – HERBELOT Yveline - HUEL Jean-Luc - JAMIS Patrice - LAIBE Jean-François –LARCHER Philippe - LE DREAU Georges - LITAIZE Jean-Claude - MAILLARD Dominique - MAIRE Claude - MALLERET Fabien - MANGIN Jean-Marie –MARCHAL Marie – MARCHAL-LABAYE Christine - MARTIN François - MARULIER Gérard - MOINE Marie-Odile - MOREAU Christian - MOREL Gérard - MULOT Louis – NICOLAS Corinne – NICOLAS Philippe - NOEL Gérald – OSWALD André - PERREIN Philippe – PERRIN Denny – PERRIN Hervé - PICARD Christian - PINOS Joël - PIROUE Béatrice - PREAUT Marie-Laure - PREVOT-PIERRE David - <i>RACAT Jean-Pierre (S Evaux-et-M)</i> – RAMBAUT Patrick – RENAUX Serge - RUGA Roland - SANCIER Jean-Claude - SÉJOURNÉ Yves – SERDET Daniel – SIMONIN Anne - TALLOTTE Claude – THIERY Jean-Luc - THOMAS Jean-Marie –THOUVENIN Christian - TISSIER Philippe - TRELAT Janine - VAILLANT Christian - VALANCE Serge - VAUBOURG Jean - VIDAL Marie-Françoise.</p>
Affiché le : 13 décembre 2017	<p><u>Absents excusés</u> : ADAM Christine - ADAM Monique - ANNEN Bernard - BRIE Jack – CHARLES Bernard - CLEMENT Valérie - CLOCHEY Alain - COUSOT Gérard –DARTOIS Yves - FERRY Jean-Luc - FRANQUEVILLE Joachim – GAND Jean-Michel - GEORGES Lina - HURIOT Joris –JEANDEL Arnaud - JEANMAIRE Roger - MAJOREL David - MARA Hervé –POTHIER Gabriel - TOCQUARD Roland - VIRION Jean-François.</p>
Secrétaire de séance : COMESSE-DAUTREY Colette	<p><u>Absents excusés ayant donné pouvoir</u> : Pouvoir de ADAM Christine à THOMAS Jean-Marie, de CLOCHEY Alain à AUBRY Pascal, de MARA Hervé à BABOUHOT Nathalie, de TOCQUARD Roland à THOUVENIN Christian.</p>

Département des Vosges  
Arrondissement de NEUFCHÂTEAU

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE MIRECOURT-DOMPAIRE  
Siège : 32 rue Général Leclerc - Mirecourt

Numéro : 2017-12-12 /

**Objet : Projet scientifique et culturel du musée de Mirecourt**

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés par 90 pour et 1 abstention :

- adopte le projet scientifique et culturel du musée de Mirecourt ;
- autorise le Président à signer tous les documents ou actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Président,

Yves SÉJOURNÉ



Pour le Président de la  
C-C de Mirecourt-Dompaire  
Et par délégation